



## L'UCC présente son mémoire annuel au Conseil des Ministres du Québec

### Quatre têtes de chapitre

- la loi du syndicalisme agricole
- l'aménagement et la restructuration foncière
- l'aménagement des fermes forestières
- la mise en marché ordonnée des produits agricoles

- pages 5 et 14

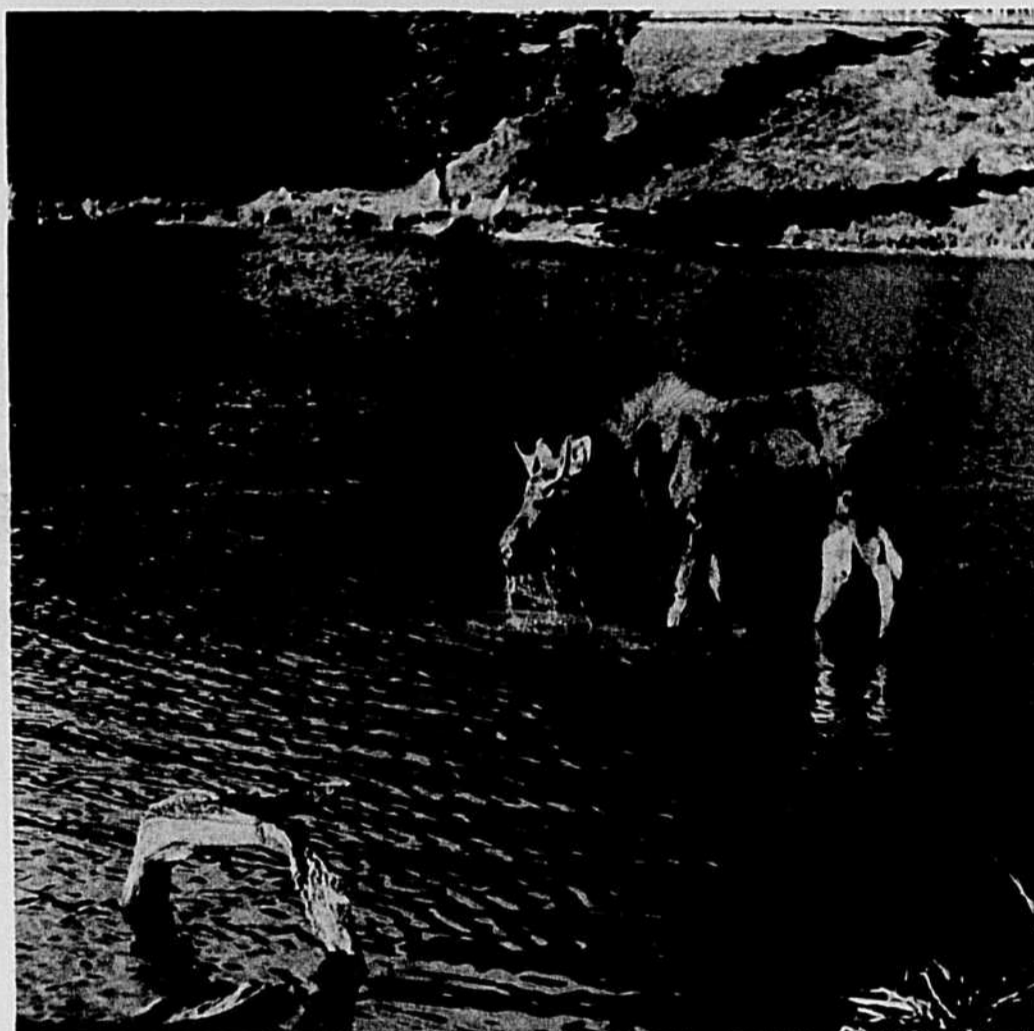


Photo de l'ONF

### Que sera l'agriculture canadienne en 1980 ?

- pages 10 et 11

- Seulement 6% de la population dans les fermes ?
- 31,500 fermes spécialisées ?
- Beaucoup de cultivateurs à temps partiel ?
- Moins de vaches laitières, plus de bovins de boucherie ?
- Des agriculteurs hommes d'affaires ?

**En France le budget agricole  
est en veillesse** - page 3

### Producteurs d'oeufs

**Subventions de  
\$225,000  
pour l'organisation  
de l'agence centrale  
de mise en marché**

- page 7

## PROPOS D'UN AGRONOME

Au hasard des rencontres...  
par Jean-Charles MAGNAN



### Pierre-Eugène LAJOIE

Cultivateur à St-Bruno, Lac St-Jean

Ce cultivateur, âgé de 52 ans, fut jadis un élève de l'École d'Agriculture de Chicoutimi. Sa famille se compose de 12 enfants: 8 garçons et 4 filles s'échelonnant de 7 à 30 ans. Belle famille de campagnards, tous actifs, entrepreneurs et intéressés à leur tâche.

Homme de taille solide et ramassée, M. Lajoie n'est ni trop gros ni trop maigre. A l'ouvrage, il se montre agile et rapide. Il a la tête ronde, le nez droit, le front ample où les cheveux disparaissent déjà à la sautoie. La figure ouverte et souriante montre des yeux bleus clairs et francs. Le regard affirme néanmoins un brin de taquinerie. Cet homme regarde en face les hommes et les réalités. Le caractère, pourtant souple et conciliant révèle la trempe d'une lame d'acier. Sa parole explicative et parfois exubérante, s'exprime d'une voix chaude et articulée. Elle sait faire dire aux mots ce qu'ils veulent dire. Bref, Monsieur Lajoie est un homme naturel, spontané, tout d'une pièce.

Madame Lajoie a bonne tête, mais aussi bon coeur. Elle prétend que son mari a toutes les qualités et pas de défauts. Témoignage de femme aimante qui aurait pour mari un ange! Qu'en pensent les voisins, ou ceux que Monsieur Lajoie a déjà confondus ou plombés au cours d'anciens débats, sur la coopération et le syndicalisme?

La ferme de Monsieur Lajoie s'étend sur une surface de 650 acres, dont 350 en culture. Le reste en boisé d'essences variées. Deux fils travaillent à la ferme: Clément, marié et Gaston, célibataire. Il y a aussi Léon, petit gars de 13 ans, très fûté et doué quant à la mécanique. "Il fait presque l'ouvrage d'un homme", au dire de la mère. Pour la gérance de la ferme, le père calcule avec sa tête mais Clément, plus instruit en comptabilité, vérifie les chiffres d'opération. Les deux font la paire. Pierrette et Yvonne, s'intéressent aussi à la terre. C'est qu'elles ont suivi les cours d'enseignement agricole et ménager à l'École d'agriculture de Chicoutimi.

Le troupeau de la ferme consiste en 70 vaches croisées Holstein. Chaque sujet a obtenu au contrôle une moyenne de 6.800 livres de lait avec 3,5% de gras. La production a atteint cette année, 450.000 livres de lait livré à la Coopérative Régionale, à Saint-Bruno. Le sol a reçu une application de 7 tonnes d'engrais chimique 5-20-20, et en plus 20 tonnes de chaux. On a posé 20.000 pieds de drains, cette année. Fait à noter: M. Lajoie a planté 42.000 arbres (pins et épinettes), pour le reboisement de sa ferme. La porcherie loge 50 truies Yorkshire, ayant produit 700 porcelets en deux portées, pour l'engraissement. Un grand jardin de légumes et d'arbustes fruitiers (1.000 framboisiers), complète la production et la vente, dans cette exploitation.

M. Lajoie a toujours participé à la vie publique et syndicale. Il fut président de l'UCC pendant 5 ans. De plus, il a agi comme président-fondateur de la chaîne coopérative du Saguenay. Cette société a atteint, cette année, un chiffre d'affaires de 14.000.000 de dollars. Ce cultivateur est membre de la société d'agriculture de la région. Pour réussir, dans notre métier, conclut monsieur Lajoie, il faut prévoir, travailler, calculer et avoir une gestion éclairée et efficace.

Au retour de ce voyage à Saint-Bruno, en longeant une petite mare, j'entendis la rumeur des grenouilles. Cette douce et pacifique mélodie coupait le silence du soir. Elle m'a paru un hymne à la paix, quand les journaux nous annoncent que les hommes s'entretuent...



### Viande de cheval

La viande de cheval, jusqu'ici interdite dans la ville de Montréal, a fait l'objet d'une nouvelle réglementation en permettant la vente, lors de la réunion du conseil municipal de la Métropole, mardi le 16 septembre.

En vertu de ce projet de règlement, la viande de cheval ne pour-

ra être abattue et vendue que dans des établissements réservés strictement à cette fin, tant en raison des mesures qui doivent être prises pour sa conservation que pour éviter les fraudes, le prix du cheval étant inférieur à celui du boeuf.

Un rapport du service de santé indique que cette viande possède d'excellentes qualités nutritives. Il n'y a donc plus lieu d'en défendre le commerce.

## En vrac

Les directives de la Régie concernant la pollution des eaux dont sont responsables les industries laitières du Québec seront connues dès le printemps prochain a annoncé M. Roger Desjardins, président de la Régie des eaux du Québec. Ces mesures a-t-il précisé pourront amener plusieurs petites industries laitières du Québec à fermer leurs portes.

Le cheptel porcin au Canada comptait 5.792.000 têtes au 1er juin 1969, soit deux pour cent de plus qu'à la même date l'an dernier. Cette hausse est de six pour cent dans l'Ouest à cause d'augmentations sensibles au Manitoba et en Saskatchewan. En raison d'une baisse au Québec la population porcine a baissé de un pour cent dans l'Est.

En 1968 les canadiens ont consommé 39,7 lbs. de viande de volaille par personne, soit 1,1% de moins que l'année précédente. Cette baisse marque un arrêt dans la consommation toujours croissante depuis 1962.

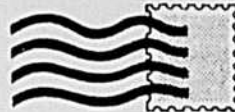
Selon un rapport du Département de l'Agriculture des Etats-Unis, la production mondiale de viande rouge a atteint un nouveau sommet en 1968 avec 129,5 milliards de lb., soit une augmentation de 2,6% par rapport à 1967. La production a augmenté à un rythme annuel moyen de 3,7% au cours des trois dernières années. En augmentant plus rapidement que la population depuis le début des années '60' elle nous indique l'augmentation dans la quantité de viande disponible par tête.

Le nombre de bovins continuait d'augmenter lentement à travers le monde au cours de la dernière année pour établir un nouveau sommet avec 1,161 millions de têtes au début de '69. Le taux annuel d'augmentation pour les deux dernières années a été inférieur à 1%. L'augmentation dans le boeuf de boucherie est plus forte que la diminution continue qu'on rencontre chez les bovins laitiers. Cette baisse chez ces derniers est généralisée dans le monde, à l'exception de l'Europe de l'Ouest où les troupeaux laitiers continuent d'augmenter.

La population mondiale ovine au début de 1969 était estimée à 1,029 millions de têtes, donc pratiquement inchangée par rapport aux 1,028 millions de têtes en 1968. La presque totalité des principaux producteurs dans le monde notent une baisse par rapport à 1968 sauf pour l'Australie, l'Uruguay, l'U.R.S.S., la Turquie, l'Espagne et l'Iran. La population ovine en Amérique du Nord a baissé à 29,6 millions de têtes au 1er janvier 1969, comparativement à 30,8 millions de têtes au 1er janvier 1968. Les troupeaux de moutons aux Etats-Unis étaient inférieurs de 5% et marquaient ainsi un aussi bas record que 21,1 millions de têtes. La majorité de la baisse aux E.-U. était dans le nombre de brebis reproductrices. Ce qui signifie que la production d'agneaux de 1969 sera également plus faible.

Le 16 août dernier avait lieu chez M. Denis Lavoie, à Saint-Jude, Comté de St-Hyacinthe, le pique-nique annuel des éleveurs de Jersey du Québec. Plus de 40 éleveurs et leurs familles, soit environ 165 personnes ont participé à cette agréable journée champêtre.

## L'OPINION RURALE...



### Cette damnée côte!

Oui, Monsieur le Ministre; oui, mon digne ami. Et si, vous et la très gracieuse Madame Alard, songiez à passer l'hiver qui vient à Saint-Séverin. C'est cette semaine, du 7 au 14 septembre qu'on verrait l'artillerie de La Voirie s'attaquer à cette damnée côte, que vos deux derniers ingénieurs ont qualifiée de "scandale provincial".

"Oh! oh! direz-vous, Monsieur le Ministre, je pensais le Curé refroidi." N'avez crainte; mon ami.

J'ai chialé un peu moins souvent en 1969; parce que depuis deux ans, d'année en année, vous nous donnez l'assurance que ce sera enfin notre tour. Sans compter que je porterais peut-être atteinte à votre renommée s'il m'arrivait trop longtemps d'user les planchers de votre bureau. Les gens se diraient: "Ce curé-là, il doit demander une drôle de beurre: depuis 2 ans qu'il s'en retourne les mains vides."

En 1969, j'ai choisi de vous écrire, à deux reprises, pour permettre à la mémoire de l'esprit et à la mémoire du coeur de retenir les nombreuses urgences qui commandent cette entreprise:

- 1- L'accès d'un médecin. Le moins éloigné est à Sainte-Famille de Tring.
- 2- L'accès de l'hôpital. Thetford-Mines.
- 3- Le transport scolaire pour quelques écoliers qui vont à Saint-Frédéric.
- 4- Le service des Postes. Quand nous sommes 3 jours, 4 jours sans nous rendre au Bureau de Poste de Sainte-Famille de Tring...
- 5- La Coopérative Agricole la moins éloignée, c'est encore celle de Sainte-Famille.
- 6- Une vingtaine de citoyens de Saint-Séverin travaillent à la Manufacture de fibre de verre de Tring-Jonction; les uns, le jour; les autres, la nuit. Tous les jours, sauf le dimanche. Autant de gens qui descendent la côte, à longueur d'hiver, tous les matins ou tous les soirs, sans savoir s'ils pourront la remonter.
- 7- Qui dira combien d'étrangers, pendant 6 mois d'hiver, ont affaire à Saint-Séverin? Pour eux autres aussi ça peut être le soir ou la nuit. Qu'ils aient affaire au presbytère ou ailleurs, quand nous apprenons que de braves gens, avec de bonnes voitures, se sont embourbés et ont gelé pendant 2 ou 3 heures, en voulant reculer une côte précipice qui équivaut à deux "S" bout-à-bout; oui, quand nous apprenons cela, Monsieur le Ministre, le prêtre et tous les autres, nous rougissons.

Dans ce temps-là, tous vos électeurs se disent: "Si les Messieurs de La Voirie se faisaient attraper, une seule fois, la côte, elle se ferait."

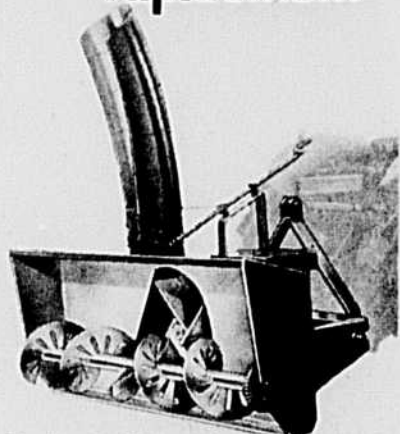
Monsieur le Ministre, ça fait longtemps que nous avons honte. Vous le savez; n'est-ce pas? Ça fait longtemps que tous les servi-

ces énumérés ci-dessus mangent de la misère et rougissent. Vous le savez, et c'est pourquoi nous avons cru à votre sincérité. S'il ne se fait rien en 1969, nous reprocheriez-vous de commencer à douter?

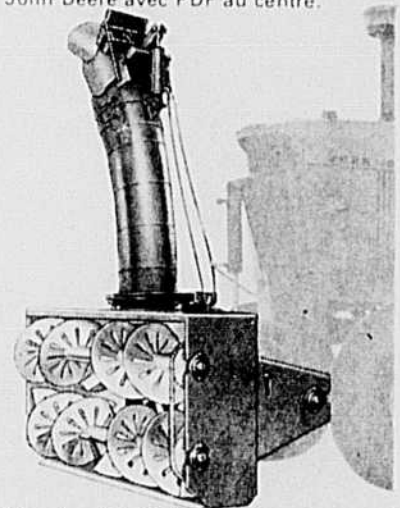
Assez pour aujourd'hui. Il restera ample matière pour la semaine prochaine.

Antonio Arsenault, prêtre,  
Saint-Séverin, Beauce.

## Sno-Lander vous déblaise de la neige... rapidement



Sno-Lander McKee, modèle 520 McKee Bros Limited a construit une souffleuse à neige rotative convenant à votre tracteur. Vous avez le choix de modèles à attelage en 3 points portés à l'arrière ou de modèles portés à l'avant y compris un modèle spécialement conçu pour les tracteurs John Deere avec PDF au centre.



'Sno-Lander' McKee, modèle 720 porté à l'avant pour les tracteurs John Deere fait un passage de 7 pieds (le 920 fait un passage de 9'). Souffle la neige jusqu'à une distance de 60 pieds. Pour tout genre de neige — mouillée, sèche ou gelée — ce modèle charge aussi les camions.

Voyez le modèle convenant à votre tracteur ou à votre genre de travail chez votre vendeur ou écrivez au plus grand fabricant de souffleuses à neige rotatives type intermédiaire. Il nous fera plaisir de vous envoyer notre beau catalogue.

**McKEE BROS. LIMITED**  
ELMIRA ONTARIO

**FORANO**  
LIMITEE

Division agricole, Plessisville, (Québec)

Veuillez envoyer de la documentation gratuite sur le chasse-neige Sno-Mover McKee et nous donner le nom et l'adresse du concessionnaire Sno-Mover, le plus proche.

NOM .....  ETUDIANT  
ADRESSE ..... PROV  
063-McK-69-5F

Brevets d'invention  
MARQUES de COMMERCE  
**MARION, ROBIC & ROBIC**  
ci-devant  
Marion & Marion  
2100, rue Drummond  
Montréal 25 — 288-2152

**la Terre**

Propriété de l'UCC  
Fondé en 1929

515, avenue Viger, Montréal 132 — Tél. 288-6141

Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique



Membre de l'"Audit Bureau of Circulations"

DIRECTEUR: Henri-Paul PROULX  
RÉDACTEUR EN CHEF: Pierre COURTEAU  
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION: Alain MOURLEVAT  
GÉRANT DE LA PUBLICITÉ: J.-V. HENRY

Représentants à Toronto: W.H. Austin & Co.,  
44, rue Victoria, Toronto 1, Ont.—Tél.: 363-5357

Publié le mercredi de chaque semaine  
Abonnement 1 an, \$2; 3 ans, \$5; 5 ans, \$6  
Courrier de la deuxième classe — Enregistrement No. 1051

Composition/Montage: LITHOGRAPHIE RIVESUD  
Imprimé par Les Presses Lithographiques (1965) Inc

## Quelques incidences de la politique laitière

La politique laitière fédérale a visé à assurer au producteur de lait industriel livrant du lait entier, une recette sensiblement supérieure à celle obtenue par le producteur livrant de la crème et utilisant son lait écrémé sur la ferme pour nourrir ses veaux ou ses porcs (la valeur de ce lait écrémé étant estimée à environ \$0.55).

Ainsi, en 1966/67, le producteur livrant du lait entier bénéficiait-il à la ferme d'une recette brute totale de \$4, aux cent livres (y compris le subside provincial); à la même époque, le producteur livrant de la crème et utilisant son lait écrémé sur la ferme, n'obtenait à la ferme qu'une recette brute de \$3.71 aux cent livres de lait. En 1967/68, la marge entre les deux types de producteurs s'accroissait et elle atteignait 45 cents aux cent livres. En 1968/69 et en 1969/70, le producteur de crème ne contribuant pas aux surplus de poudre de lait écrémé puisqu'il utilisait son lait écrémé sur la ferme, la politique fédérale fut rajustée et la retenue pour l'exportation qui était prélevée sur le subside fédéral fut ramenée à 3.5 cents aux cent livres (1 cent par livre de gras) alors que pour les producteurs livrant du lait, la retenue à l'exportation qui était de 10 cents aux cent livres en 1966/67 s'accroissait progressivement pour atteindre en 1969/70 26 cents aux cent livres. Malgré ce rajustement, la marge entre la recette brute du producteur livrant du lait entier (\$4.32) et celle du producteur livrant de la crème (\$4.095) est encore de 22.5 cents en 1969/70 et cela dans l'hypothèse d'une bonne utilisation du lait écrémé sur les fermes, qui permettrait de valoriser celui-ci à 55 cents.

La politique fédérale de discrimination entre le producteur de lait industriel livrant du lait entier et celui qui livrait du lait sous forme de crème, semble avoir eu pour objectif d'inciter le producteur de lait industriel à livrer du lait entier, afin d'accroître le niveau et la qualité de sa production, de l'amener à se spécialiser et afin d'augmenter sa recette brute par une meilleure valorisation du lait écrémé; celui-ci devait être transformé en poudre de lait écrémé, utilisable pour la consommation humaine plutôt que d'être consommé sur la ferme par des veaux ou des porcs.

Cette politique laitière était basée sur une prémisse qui s'est avérée erronée, notamment la possibilité d'exporter à des prix satisfaisants les surplus de lait écrémé en poudre qui s'accumuleraient au Canada à la suite du passage de très nombreux producteurs de crème de la livraison de la crème à celle du lait entier.

La politique fédérale a en fait réalisé ses objectifs. En 1964, la production du beurre au Canada absorbait l'équivalent de 4.6 milliards de livres de lait, qui étaient fournis aux fabriques sous forme de crème, et 3.3 milliards de livres de lait qui étaient fournis aux fabriques sous forme de lait entier. Mais en 1969, la production de beurre (qui est demeurée à peu près constante depuis 1964) absorbait 2.8 milliards de livres de lait, fournis aux fabriques sous forme de crème et 5.2 milliards de livres de lait, fournis aux fabriques sous forme de lait entier.

Aussi, les surplus de lait écrémé en poudre qui n'étaient que de 40 millions de livres en 1964, atteindront-ils près de 270 millions de livres en 1969, et si le phénomène du passage de livraisons de crème à des livraisons de lait entier n'était pas mis en échec, c'est, en 1973, près de 430 millions de livres de poudre de lait écrémé qui seront en surplus au Canada. Les primes à l'exportation, pour la poudre de lait écrémé, du fait de l'effondrement des prix mondiaux, atteindront près de \$43 millions en 1969; elles pourraient fort bien augmenter à plus de \$65 millions annuellement à partir de 1973. Notons que ces montants sont prélevés sur la subvention globale accordée par l'Etat fédéral aux producteurs de lait industriel.

Cette situation, à laquelle nous a mené la politique fédérale, a eu au Canada et au Québec des répercussions importantes: d'abord la consolidation des usines laitières a été fortement accélérée et des montants considérables ont été investis pour la construction de nouvelles industries laitières polyvalentes, et donc capables de recevoir du lait entier plutôt que de la crème; en même temps, les petites entreprises beurrières équipées pour recevoir exclusivement de la crème étaient éliminées. Ce processus de consolidation et de modernisation des usines laitières a mobilisé en cinq années, de 1965 à 1969, (compris), plus de \$140 millions, dont près du 1/3 au Québec seul. Dans la plupart des cas, les nouvelles unités ont été équipées pour fabriquer de la poudre de lait écrémé. Aussi le Canada et le Québec se trouvent-ils aujourd'hui avec une infrastructure industrielle laitière dont la capacité est très supérieure aux possibilités d'écoulement de leur production à des prix satisfaisants.

Mais en même temps, que ces développements dans le secteur industriel, des changements importants avaient lieu au niveau de la ferme. Les producteurs laitiers passant de la livraison de la crème à celle du lait entier, ont acheté de l'équipement moderne pour la traite mécanique, ils ont construit des salles de traite et ils ont acquis des bassins refroidis;

et, pour amortir ces nouveaux investissements, ils ont augmenté considérablement les effectifs de leurs troupeaux. Lors de cette évolution les agriculteurs ont dans la plupart des cas discontinué l'élevage de leurs veaux ou de leurs porcs. Au Québec, cette tendance a été particulièrement marquée. En 1964, le Québec mettait en marché environ 350,000 veaux d'un poids moyen de 150 livres (vif) annuellement, dont à peine 25,000 étaient exportés aux USA. En 1969, près de 400,000 veaux auront été mis en marché, mais plus de 95,000 veaux auront été exportés aux USA. Par contre, en Ontario, de 1964 à 1969, le nombre de veaux mis en marché est resté stable et le nombre de veaux exportés aux USA (environ 25,000) également.

Il est évidemment trop tard pour faire un retour en arrière et inciter les producteurs laitiers à se reconvertir du lait entier à la crème, quoiqu'il soit encore possible de mettre en échec la conversion au lait entier des producteurs de crème restants. D'autre part, si on considère que nombre de moyens producteurs de lait entier ne parviennent plus à augmenter l'échelle de leur production laitière (et donc leur efficacité) du fait de la rigidité de la politique des quotas, on peut se demander s'il ne serait pas intéressant de les encourager par des mesures incitatives à reprendre l'élevage de leurs veaux et de leurs porcs. Pour les veaux par exemple, ne serait-ce pas préférable de les élever plutôt que de les abattre à quelques jours de leur naissance ou de les exporter à \$30, le veau aux USA, où des agriculteurs astucieux ont su en faire l'objet d'une production fort rentable pour laquelle un marché quasi inépuisable sur le littoral est nord-américain semble exister.

Une réunion groupant des représentants de l'industrie des aliments du bétail et des représentants des producteurs de lait industriel et de lait nature, de la FCA et de la Régie des Marchés, de la Coopérative de Granby, etc. doit bientôt se tenir à l'UCC à Montréal pour discuter de mesures incitatives éventuellement à envisager pour amener les cultivateurs canadiens et plus particulièrement ceux du Québec à pleinement exploiter le potentiel que représente l'élevage de leurs veaux et de leurs porcs. Espérons que cette réunion aboutisse à des recommandations concrètes et qu'enfin une meilleure utilisation des surplus de poudre de lait écrémé pourra être trouvée, mettant fin ainsi à la situation aberrante actuelle où le producteur canadien subventionne par ses ventes de lait écrémé, à rabais, l'élevage de veaux ou de porcs dans d'autres pays!

Alain MOURLEVAT



### BUDGET AGRICOLE EN VEILLEUSE

Le ministre français de l'Economie et des Finances, M. Giscard d'Estaing, a révélé la semaine dernière (3 septembre), dans ses grandes lignes, son plan de campagne pour gagner rapidement ce qu'on appelle la bataille du franc. Ses principaux objectifs en 1970: équilibre du budget au 1er janvier; équilibre production-consommation nationale dès le 1er avril; équilibre exportations-importations au 1er juillet; hausse du coût de la vie ramenée à un maximum de 3.5% comparativement à 6.5% durant le premier semestre de l'année en cours.

Autres mesures annoncées précédemment: blocage des prix intérieurs au niveau du 8 août dernier jusqu'à la mi-septembre au moins; encouragement à l'épargne collective et surtout individuelle en vue de réalisations qui intéressent directement la population: construction ou achat de logements, acquisition de terres, accès à l'assurance-vie, etc.; stimulants à la production domestique afin de promouvoir les exportations et de réduire au possible les importations, ces dernières étant de l'ordre de 15 à 20% de la production nationale: limitations à 1% de la hausse générale des prix cette année et à 2% en 1970.

Comme on le laissait entendre ici la semaine dernière, agriculteurs et paysans français se ressentiront comme les autres des rognures aux dépenses publiques, au budget de l'Agriculture, si vous aimez mieux.

#### Lait et viandes

Des restrictions temporaires aux achats à crédit toucheront la classe agricole com-

me les autres classes de la société: par exemple, le versement initial sur tous les véhicules-automobiles passe de 30 à 50%; sur les véhicules utilitaires et biens d'équipement professionnel, de 30 à 40%; ainsi en est-il sur les appareils ménagers et tous achats effectués à l'aide de cartes de crédit. Dans la même veine, le nombre maximum de mensualités est réduit de 21 ou 18 à 15 seulement, en plusieurs cas.

En agriculture, tout a commencé par deux bonnes nouvelles: une hausse de 2% des prix du lait, les producteurs se refusant à faire les frais de la dévaluation, et une majoration de 5% des prix de la viande. Cette dernière production est de plus en plus déficitaire et en baisse de 5.5% tandis que la consommation s'accroît au rythme de 4.4%. On sait que le marché agricole français s'est détaché temporairement — pour un an ou deux — de celui du Marché commun. Jusqu'ici cette année, la production du lait en France accuse une diminution sensible (10.5%) par rapport à celle de l'an dernier... Ce qui n'a pas empêché une montée quasi vertigineuse des stocks de beurre et de poudre de lait écrémé. On compte — peut-être en vain — que la dévaluation du franc facilitera les ventes à l'étranger de ces deux produits, toute baisse de monnaie ayant souvent pour effet immédiat de stimuler les exportations.

#### Perte de vitesse

Autant les milieux agricoles se réjouissent de ces deux hausses, autant ils redoutent le coup de frein imposé au budget de

l'Agriculture. L'"enveloppe" agricole, comme on dit là-bas, sera beaucoup moins épaisse que prévu. L'ex-ministre de l'Agriculture, M. Boulin, avait qualifié de "transitoire" son budget de 1969, laissant entendre clairement par là que celui de 1970 serait le budget de l'avenir.

Le nouveau ministre, M. J. Duhamel, qualifiera probablement de la même façon son prochain budget, mais dans un sens bien différent de celui de M. Boulin. L'aide de l'Etat à l'agriculture n'augmentera en 1970 que de 4.5% alors qu'elle avait progressé de 15% en 1969 et de 20% en 1968. Pour la première fois depuis longtemps, les crédits prévus pour le soutien des marchés ne seront pas accrus, alors qu'ils avaient plus que triplé entre 1965 et 1969. Ils garderont leur niveau de l'an dernier: 7 1/2 milliards de francs. La valeur actuelle du franc est d'environ .19 1/2 cents.

Le FORMA (Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles), qui a mission d'intervenir sur les marchés du lait et de la viande, ne recevra que 2.7 au lieu de 3.4 milliards de francs. Toutefois, le niveau de soutien aux céréales et oléagineux sera augmenté. Rognures des crédits à l'investissement et à l'équipement. M. Duhamel a combattu plusieurs de ces coupures et gagné sur certains points. Mais il a nettement perdu du terrain en ce qui a trait aux crédits à l'enseignement et à la recherche: ceux-ci seront réduits de moitié en 1970.

#### Quelques gains

Au statu quo et aux baisses budgétaires, il y a cependant quelques compensations. Toute une catégorie de dépenses appelées "aides sociales" a pu s'affranchir des rigueurs de l'austérité. En fait, l'aide sociale a été le seul poste important à jouir d'une hausse de crédits en 1970. Dépenses inévitables, engagements antérieurs, dit-on, mais ce sont là des obligations dont on se libère assez facilement en période d'urgence. De fait, l'aide sociale représentera à elle seule 40% de l'"enveloppe" budgétaire. Autre gain: les industries alimentaires — secteur-clé de la concurrence commerciale — bénéficieront d'une aide financière fortement accrue en 1970.

Les crédits du fonds social pour l'aménagement des structures agricoles augmenteront de 55%; ceux du fonds d'action sociale rurale, de 100%. Une bonne part de la hausse va encore à la sécurité sociale agricole, mais le ministre des Finances veut que la contribution professionnelle — les cotisations sociales des agriculteurs — s'accroisse proportionnellement à l'aide de l'Etat, c'est-à-dire à un taux qui se situerait entre 8 et 9%. La question inquiète grandement les milieux agricoles: ceux-ci prétendent que ces cotisations doivent augmenter au même rythme que les revenus agricoles. Or ceux-ci ont baissé légèrement en moyenne. Mais Giscard d'Estaing est resté sur ses positions pour l'instant. Tout comme aux travailleurs défavorisés on donnera sans doute une chance aux paysans peu favorisés dans ce domaine.

# ECHOS de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

Le prélevé à la livre de gras: 6/10c

Les produits laitiers exclus du plan conjoint

La contribution pour l'administration du plan conjoint que doit verser le producteur de lait industriel est passé au 1er août 1969 de 3 1/2 c à 2c le 100 livres de lait livré à une fabrique et de 1c à 6/10c pour la crème livrée à une fabrique.

Donnant suite à la transaction intervenue entre la Fédération et les marchands de lait, la Régie des Marchés Agricoles du Québec a consenti à amender le plan conjoint des producteurs de lait industriel du Québec pour que les pro-

TABLEAU 7—

LES ÉCARTS DE PRODUCTIONS ENTRE LES CINQ GROUPES SONT ATTRIBUÉS POUR LES 2/3 A LA QUANTITÉ DE TOURTEAU CONSOMMÉ; ALORS QUE CETTE DERNIÈRE NE COMPTE QUE POUR LE 1/3 DES DIFFÉRENCES DE REVENU D'UN GROUPE A L'AUTRE

Groupés par	MOYENNES POUR CHAQUE GROUPE				
	1	2	3	4	5
<b>Tourteau (lbs), consommé par vache</b>	2,020	2,670	3,080	3,520	4,360
<b>Généralités</b>					
Nombre de vaches	31.4	33.8	35.0	33.8	35.1
Pesanteur	1,080	1,105	1,095	1,143	1,178
Nombre de jours en lactation (%)	78.4	80.2	80.3	80.9	82.6
<b>Production par vache</b>					
Lait (lbs)	8,378	9,512	10,045	11,066	12,343
Matière grasse (lbs)	299	342	364	398	442
Protéines (lbs)	264	300	319	348	390
<b>Aliments consommés par vache</b>					
Ensilage (tonnes)	2.10	2.31	2.80	2.54	3.22
Foin (tonnes)	2.48	2.57	2.28	2.43	2.21
Pâturage (équivalent en tonnes de foin)	2.00	1.90	1.90	2.00	2.00
<b>Revenu par vache</b>					
Brut	\$ 397	462	492	529	608
Net (moins le coût de l'alimentation)	\$ 243	283	298	317	368
<b>Coût de l'alimentation et de la main-d'oeuvre</b>					
Coût de l'alimentation au 100 lbs de lait	\$ 1.87	1.88	1.95	1.92	1.95
Coût de la main d'oeuvre au 100 lbs de lait	\$ .99	.84	.81	.78	.70
Rendement d'une unité de travail en 1,000 lbs de lait	\$ 175	210	243	248	281

TABLEAU 8—

L'ENSILAGE VIENT AU SECOND RANG APRES LE TOURTEAU PARMIS LES ALIMENTS QUI CONTRIBUENT LE PLUS A AUGMENTER LA PRODUCTION A UN COUT MINIMUM

Groupés par	MOYENNES POUR CHAQUE GROUPE				
	1	2	3	4	5
<b>Ensilage (en tonnes) consommé par vache</b>	0,00	.86	2,60	3,75	5,74
<b>Généralités</b>					
Nombre de vaches	28.6	28.8	33.7	36.1	41.5
Pesanteur	1,103	1,115	1,121	1,112	1,149
Nombre de jours en lactation (%)	79.7	79.5	80.6	81.1	81.5
<b>Production par vache</b>					
Lait (lbs)	9,864	9,871	10,403	10,220	11,000
Matière grasse (lbs)	353	351	374	374	394
Protéines (lbs)	311	311	332	321	347
<b>Aliments consommés par vache</b>					
Tourteau (lbs)	3,060	2,980	3,120	3,120	3,400
Foin (tonnes)	3.01	3.19	2.23	1.90	1.64
Pâturage (équivalent en tonnes de foin)	2.20	1.90	2.20	2.00	1.70
<b>Revenu par vache</b>					
Brut	\$ 475	477	499	501	539
Net (moins le coût de l'alimentation)	\$ 286	278	308	309	328
<b>Coût de l'alimentation et de la main d'oeuvre</b>					
Coût de l'alimentation au 100 lbs de lait	\$ 1.91	2.02	1.85	1.87	1.91
Coût de la main d'oeuvre au 100 lbs de lait	\$ .85	.93	.85	.81	.67
Rendement d'une unité de travail en 1,000 lbs de lait	\$ 211	187	246	233	280

Source: Service d'analyse des troupeaux laitiers.

duits laitiers (produits finis) appartenant aux producteurs intéressés, les membres de Coopératives, soient exclus de l'application du plan. Tous les producteurs sont maintenant couverts à un même niveau, celui du lait livré.

Les délégués en réunion de secteurs

Les délégués aux assemblées générales de la Fédération se rencontreront en trois groupes pour étudier des résolutions en vue du congrès général de l'UCC. Les représentants des Syndicats de Joliette, La Mauricie, Laurentides, Nord-Ouest Québécois et Témiscamingue-Rouyn-Noranda se réuniront à Ste-Agathe, alors qu'à Lévis, ce sera ceux des régions de Côte-du-Sud, Gaspésie, Québec-Sud, Québec, Rimouski et Saguenay-Lac St-Jean. Les Syndicats des Cantons-de-l'Est, Nicolet, St-Hyacinthe et St-Jean-Valleyfield tiendront leur assemblée à St-Hyacinthe. Ces délégués ont été nommés lors de la dernière assemblée annuelle des Syndicats en raison d'un représentant par 200 producteurs.

Arbitrage les 8 et 9 octobre

La Régie des Marchés Agricoles du Québec, agissant comme tribunal d'arbitrage, a ordonné la tenue d'une audition les 8 et 9 octobre avant de rendre sa décision principalement sur les prix du lait industriel pour la période du 1er août 1969 au 15 novembre 1970. Ces séances d'arbitrage avaient d'abord été finies pour les 1 et 2 octobre 1969.

Contrôle laitier uniforme

D'après des informations de la Fédération Canadienne des Producteurs de Lait, (Dairy Farmers), il a été convenu, lors d'une réunion groupant les sous-ministres de l'agriculture fédérale et provinciaux et la FCPL, de franchir un pas de plus pour uniformiser le contrôle laitier. En effet, on a demandé aux fonctionnaires des deux paliers gouvernementaux d'arrêter les détails des diverses responsabilités, des coûts, etc...

## Marché favorable pour le bois à pâte

Selon certaines sources émanant du bureau du ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin, les prévisions sur les marchés des bois à pâte indiquent un climat favorable cette année.

M. Gosselin a souligné que cette excellente conjoncture était principalement due aux études faites par le Service de la forêt rurale l'an dernier, études dont les données ont été particulièrement utiles dans la négociation des conventions cette année.

Les difficultés de l'an dernier provenaient surtout d'une surproduction ainsi que du manque de statistiques valables chez les syndicats de producteurs de bois, état de chose qui rendait presque impossibles toutes négociations fructueuses avec les compagnies forestières. Ainsi, ces statistiques prévoient une coupe de 32,300 cordes dans la région de Lévis-Bellechasse. A partir de cette donnée, le syndicat des producteurs de bois du Québec pourra conclure avec les compagnies intéressées, des contrats de vente devant permettre le plus possible l'écoulement de l'offre.

## Blé d'automne

La Gazette officielle du Québec vient de publier le prix du blé d'automne établi par la Régie de l'Assurance-récolte du Québec. Ce prix s'établit à \$1.50 le minot (d'un poids standard de 60 lbs) et le taux est alors de \$9.70 par \$100, de valeur assurable.

TABLEAU 9—

LA QUANTITÉ DE FOIN CONSOMMÉE N'A PAS D'EFFET SUR LA PRODUCTION OU LE REVENU. CE TABLEAU VE TIENT PAS COMPTE DE LA VARIATION DE LA QUALITÉ DU FOIN

Groupés par	MOYENNES POUR CHAQUE GROUPE				
	1	2	3	4	5
<b>Généralités</b>					
Nombre de vaches	37.9	38.9	33.9	30.5	27.9
Pesanteur	1,094	1,136	1,119	1,116	1,135
Nombre de jours en lactation (%)	81.1	81.2	80.5	79.1	80.6
<b>Production par vache</b>					
Lait (lbs)	10,278	10,781	10,600	10,300	10,331
Matière grasse (lbs)	380	390	380	370	370
Protéines (lbs)	329	335	330	325	322
<b>Aliments consommés par vache</b>					
Tourteau (lbs)	3,260	3,270	3,160	2,940	3,050
Ensilage (tonnes)	4.84	3.89	2.54	1.17	.58
Pâturage (équivalent en tonnes de foin)	2.00	2.00	2.10	2.00	1.70
<b>Revenu par vache</b>					
Brut	\$ 505	518	499	464	503
<b>Net (moins le coût de l'alimentation)</b>	\$ 309	318	305	279	298
<b>Coût de l'alimentation et de la main d'oeuvre</b>					
Coût de l'alimentation au 100 lbs de lait	\$ 1.91	1.85	1.86	1.94	2.01
Coût de la main d'oeuvre au 100 lbs de lait	\$ .82	.69	.77	.93	.90
Rendement d'une unité de travail en 1,000 lbs de lait	\$ 256	257	238	212	195

TABLEAU 10—

DONNÉES DE 337 TROUPEAUX APRES UNE ANNÉE COMPLETE DE CONTROLE EN 1968

Groupés par	MOYENNES POUR CHAQUE GROUPE				
	1	2	3	4	5
<b>Pâturage (équivalent en tonnes de foin) consommé par vache</b>	1.20	1.70	2.00	2.30	2.70
<b>Généralités</b>					
Nombre de vaches	37.4	36.3	31.6	32.7	31.1
Pesanteur	1,092	1,072	1,124	1,134	1,177
Nombre de jours en lactation (%)	80.7	79.7	81.0	80.5	80.5
<b>Production par vache</b>					
Lait (lbs)	10,165	9,555	10,362	10,375	10,902
Matière grasse (lbs)	371	349	369	369	387
Protéines (lbs)	322	306	325	328	342
<b>Aliments consommés par vache</b>					
Tourteau (lbs)	3,200	3,010	3,160	3,100	3,210
Ensilage (tonnes)	3.60	2.81	2.04	2.15	2.39
Foin (tonnes)	2.74	2.37	2.51	2.31	2.03
<b>Revenu par vache</b>					
Brut	\$ 511	461	494	500	523
Net (moins le coût de l'alimentation)	\$ 308	268	300	309	324
<b>Coût de l'alimentation et de la main d'oeuvre</b>					
Coût de l'alimentation au 100 lbs de lait	\$ 2.01	2.03	1.86	1.84	1.82
Coût de la main d'oeuvre au 100 lbs de lait	\$ .82	.89	.83	.80	.77
Rendement d'une unité de travail en 1,000 lbs de lait	\$ 238	221	219	236	242

## 5e VENTE

— GRAND PRIX —



Organisée par

**L'ASSOCIATION DES ÉLEVEURS  
ABERDEEN-ANGUS DU QUÉBEC**

le samedi, 20 septembre 1969,  
A la Ferme du Collège Macdonald,  
à Ste-Anne de Bellevue, P.Q.

— 5 taureaux et  
— 42 femelles seront vendus.

Ces animaux de choix sont issus des meilleurs troupeaux du Québec et de l'Ontario. C'est une magnifique occasion de vous procurer, à votre prix, le meilleur choix de troupeau amélioré.

Pour catalogue et réservation, écrivez au secrétaire.

J. HOUSTON, Secr.,  
C.P. 289,  
Collège Macdonald, P.Q.

David YUILE, Prés.,  
Sutton Junction,  
Québec.

# L'UCC présente son mémoire annuel au Conseil des Ministres du Québec

## Quatre têtes de chapitres

Une délégation de l'UCC composée des principaux responsables de la Confédération et des présidents des fédérations régionales et spécialisées a présenté aujourd'hui son mémoire annuel au Conseil des Ministres. Ce document comporte quatre grandes têtes de chapitre qui représentent, selon les cultivateurs, les quatre champs d'action dans lesquels une action gouvernementale est absolument prioritaire. Ce sont:

- La loi du syndicalisme agricole
- L'aménagement et la restructuration foncière
- L'aménagement des fermes forestières
- La mise en marché ordonnée des produits agricoles.

Nous publions intégralement ci-dessous la partie du mémoire concernant la loi du syndicalisme agricole, les autres chapitres seront publiés dans les semaines à venir.

## Loi du syndicalisme agricole

Ainsi qu'il en avait été décidé lors de la reprise du Congrès général de l'UCC, le 10 juin dernier, les représentants de l'Union ont présenté au gouvernement le projet de loi qui, s'il est adopté, fera de l'UCC une "Union des Producteurs agricoles du Québec". Cette nouvelle formule a essentiellement pour objet d'assurer la représentation de tous les cultivateurs par une organisation professionnelle générale unique et de les faire participer à son financement, lui assurant ainsi des ressources financières suffisantes et permanentes. Voici ci-dessous le texte intégral de ce projet de loi.

### LOI CONSTITUANT EN CORPORATION "L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU QUÉBEC"

(Projet)

ATTENDU que les diverses fédérations de l'UCC, les Fédérations de producteurs agricoles spécialisés, la Fédération des travailleurs forestiers, forment une association professionnelle connue sous le nom de "Union Catholique des Cultivateurs", corporation formée en vertu de la Loi des syndicats professionnels ayant son siège social à Montréal et réunissant tous les syndicats de cultivateurs de la province de Québec et groupant environ cinquante mille membres;

ATTENDU que les Fédérations tendues et les syndicats qui en font partie ont depuis leur formation, servi l'intérêt public et travaillé à la cause du mieux être de la classe agricole en notre province;

ATTENDU qu'il importe au progrès des cultivateurs de la province de Québec que soit constituée une corporation groupant et unissant tous les producteurs agricoles et les syndicats professionnels de cultivateurs de la province;

ATTENDU que cet organisme, pour atteindre ses buts, doit être financé par une contribution prélevée sur le prix de vente de tout produit agricole;

ATTENDU que cet organisme succéderait légalement à l'Union Catholique des Cultivateurs, laquelle cesserait alors d'exister;

A ces causes Sa Majesté, de l'avis et du consentement de l'assemblée nationale de Québec, décrète ce qui suit:

1. Dans la présente Loi, à moins que le contexte n'impose un sens différent,

les mots suivants désignent respectivement:

a) "Corporation" signifie "L'Union des Producteurs Agricoles du Québec";

b) "Producteur Agricole" signifie le cultivateur et toute personne propriétaire, locataire ou occupant d'un fond de terre dans la province dont l'utilisation qu'elle en fait résulte en la production d'un produit agricole destiné à être mis en marché;

c) "Produit agricole" signifie tout produit de l'agriculture, de l'horticulture, de l'aviculture ou de la forêt, à l'état brut ou transformé, partiellement ou entièrement, par le producteur, y compris, entre autres les animaux de ferme et de bassecour, vivants ou abattus, la viande de ces animaux, les volailles, les oeufs, la laine, le lait, la crème, les produits laitiers, les grains, les fruits, les légumes, les produits de l'étable, le miel, le tabac, le bois, les breuvages ou articles d'alimentation provenant de produits de l'agriculture et de toute autre denrée agricole désignée par arrêté du Lieutenant-Gouverneur en conseil;

d) "Conseil général" signifie le conseil composé des délégués choisis par les diverses fédérations ou sections et des autres personnes désignées conformément aux règlements de la corporation;

e) "Membre" signifie une personne admise dans la corporation en conformité de la loi et des règlements.

2. La présente loi peut être citée sous le titre de Loi constituant en Corporation

"L'Union des Producteurs Agricoles du Québec".

3. Les producteurs agricoles de la province forment une Corporation appelée l'Union des Producteurs Agricoles du Québec qui est généralement autorisée à agir au nom de tous les producteurs agricoles de la province dans la poursuite des buts et objets énumérés à l'article 7 ci-après.

4. Les producteurs agricoles et les syndicats et fédérations de producteurs agricoles et de travailleurs forestiers peuvent faire partie de la Corporation. Les membres admis dans la Corporation le demeurent aussi longtemps qu'ils se conforment à la Loi et aux règlements de la Corporation.

5. Il existe au sein de la Corporation diverses sections dont le nombre, les cadres, la juridiction concernant les affaires de la Corporation et les devoirs à l'égard de celle-ci sont déterminés par les règlements.

6. La Corporation peut aussi créer une ou plusieurs sections spéciales de membres et déterminer, par règlement, à leur égard les conditions d'admission, la cotisation, les droits, pouvoirs et devoirs de tels membres au sein de la Corporation.

7. Les buts et objets de la Corporation sont comme suit:

- 1) promouvoir et favoriser les intérêts économiques de la profession agricole;
- 2) représenter les producteurs agricoles et faire des représentations au nom des membres de la Corporation en particulier et des producteurs agricoles en général auprès des pouvoirs publics, de toute agence, régie ou commission gouvernementale ou autre, auprès de l'entreprise privée et auprès de tout

autre groupement professionnel chaque fois que l'exige l'intérêt général de la profession agricole;

3) faire des recherches et des études de toute sorte dans toutes les phases de l'activité de l'agriculture incluant et sans limitation:

a) étude du coût des matériaux, de l'équipement et des fournitures achetées par les producteurs agricoles pour leur exploitation agricole et des méthodes en usage pour manufacturer, produire et mettre en marché tels matériaux, équipement et fournitures;

b) des études dans les méthodes de production par les

producteurs agricoles de leurs produits agricoles;

c) des études dans la mise en marché des produits agricoles incluant l'achat, la vente, le transport, la distribution, la publicité, l'emballage, la classification, le contingentement et la mise en marché de tels produits agricoles;

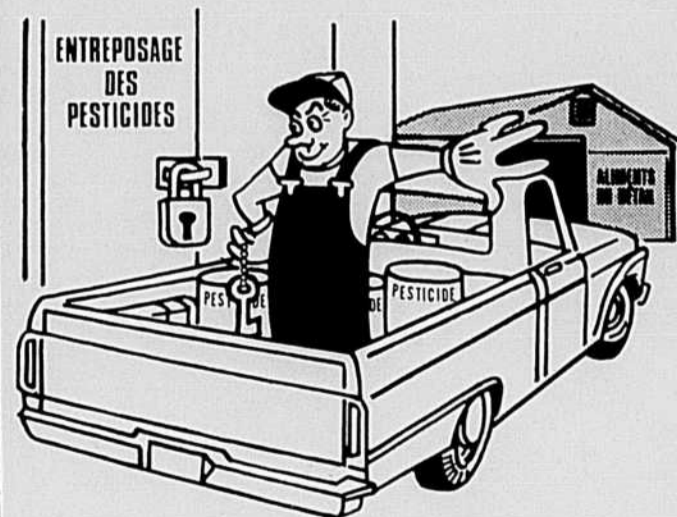
d) des études concernant l'importation des produits agricoles dans le Québec l'exportation de tels produits venant du Québec incluant l'achat, la vente, le transport, la distribution, la publicité, l'emballage, la classification,

(Suite à la page 14)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU CANADA



Entreposez les  
**PESTICIDES**



Séparément des aliments du bétail

Publié par ordre de l'Hon. H. A. Olson, Ministre de l'Agriculture

ACHÉTEZ BIEN

ACHÉTEZ CHEZ VOUS

ACHÉTEZ QUALITÉ

ACHÉTEZ FÉDÉRÉE

LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES AGRICOLES

1055, rue du Marché Central, Montréal

Legrade

RÉDACTEUR: Louis-Philippe POULIN

# Le Canada, grand commerçant de produits agricoles

## Nos exportations demeurent toujours supérieures à nos importations

L'étude de la statistique est toujours aride. Cependant, la statistique mesure des faits et des situations et elle demeure essentielle dans l'appréciation des uns et des autres. La division de l'Économie du ministère fédéral de l'Agriculture vient de publier le rapport statistique du commerce extérieur du Canada des produits agricoles pour les années 1967 et 1968. On y apprend des choses intéressantes. L'agriculteur canadien doit connaître la situation qui prévaut dans ce domaine.

Les échanges entre les pays tendent à se libéraliser de plus en plus. En d'autres termes, dans le domaine économique, on devient de moins en moins un citoyen d'un pays pour devenir de plus en plus un citoyen du monde. Ça vaut des avantages et des inconvénients, mais dès que l'on veut vendre à d'autres, il faut aussi accepter d'acheter d'autrui. Le commerce est une route à deux voies et comme ont dit en langage courant, les échanges commerciaux sont du donnant donnant.

Le Canada demeure un important exportateur de produits agricoles. En 1968, la valeur de nos exportations s'est établie à \$1,395 millions, ce qui représente tout de même une diminution en regard de nos exportations des quatre années précédentes. L'année record fut 1966 avec un chiffre de \$1,862 millions. Par ailleurs, c'est l'année 1968 qui enregistre le record pour nos importations avec une valeur de \$1,095 millions.

Le Canada exporte, par ordre d'importance, des céréales, des animaux vivants, des viandes ainsi que des sous-produits d'abattage, des produits laitiers, des graines oléagineuses, des légumes dont des pommes de terre, du tabac, etc. Nous importons des fruits, des légumes dont des pommes de terre, du sucre, des viandes et produits animaux, des graines oléagineuses et des huiles, des céréales et des produits de meunerie, etc.

Pour l'année 1968, les États-Unis ont été notre plus important client et notre principal fournisseur. Nos importations de produits agricoles de ce pays doublent nos exportations. Nous leur vendons surtout des animaux vivants, des viandes et produits de viande, des fruits, des grains et graines de semence, des aliments du bétail, des céréales, des produits de l'étable, etc. Les américains nous vendent surtout des fruits et des légumes, des graines oléagineuses et des huiles végétales, des viandes et produits animaux, des fibres végétales, de la viande de volaille et des oeufs, des grains, etc. Nos

importations de fruits et de légumes représentent environ 40% de nos achats de produits agricoles aux États-Unis.

Même si notre commerce de produits agricoles avec l'Angleterre est moins considérable qu'au cours de la période 1940-50, ce pays demeure notre deuxième client en importance. Ce pays, en 1968, est passé de 1er client traditionnel à deuxième client, suivant de très près les États-Unis. Les céréales accaparent au-delà de 40% de nos exportations au Royaume-Uni, suivit par les graines oléagineuses et les huiles végétales, de tabac, les produits laitiers, les viandes et produits animaux, les légumes, etc. Nous importons de ce pays des produits animaux, des huiles végétales,

divers produits de meunerie, des fruits, etc.

A eux seuls, l'Angleterre et les États-Unis absorbent plus du tiers de nos exportations de produits agricoles tandis que les États-Unis, à eux seuls, nous fournissent au-delà de 50% de nos importations. Graduellement, l'importance du Japon comme client du Canada augmente. Et l'augmentation est relativement régulière. La situation est différente avec les pays du Marché Commun où la situation, depuis 1951, est relativement stable malgré quelques sursauts annuels.

Les produits laitiers intéressent particulièrement le producteur québécois. Il va sans dire que notre commerce international de

beurre est à peu près nul. En 1968, le Canada a exporté 44,262,000 de livres de fromage, dont 41,1 millions de livres au Royaume-Uni et 1,2 million de livres aux États-Unis. Par contre, le Canada a importé près de 27 millions de livres de fromage. Il s'agit surtout de fromage de différents types autres que le cheddar. On y trouve une forte proportion de fromages européens. Dans le cas de la poudre de lait écrémé, nous en avons exporté 126,6 millions de livres en 1968. Il est normal que nous n'en ayons point importé.

Dans le domaine des productions avicoles, nous importons des poulets frais et congelés, des dindes, des oeufs. Le Canada, en 1968, n'a pas exporté de poulets et n'a exporté qu'une quantité minime d'oeufs. Le fait est que nous avons importé 8,672,000 douzaines d'oeufs alors que nos exportations se sont établies à 160,000 douzaines.

Pour le moment, nous nous limitons simplement à rapporter des faits. Mais la situation du Canada comme exportateur et importateur de produits agricoles est assez complexe. On s'en est rendu compte lors des négociations du Kennedy Round. La coopération agricole québécoise a toujours joué un rôle important dans l'exportation des produits de notre terroir. Certaines années, la Coopérative Fédérée exporte des produits divers à un nombre aussi considérable qu'une trentaine de pays. En étant constamment à la recherche de débouchés possibles pour les produits agricoles québécois, la coopération agricole ne fait que poursuivre l'un de ses premiers objectifs. Mais la recherche et l'expansion des marchés doivent se faire à

l'intérieur du cadre de la politique commerciale générale du pays. Et plusieurs facteurs qui ne dépendent pas du Canada interviennent pour affecter le mouvement des produits agricoles. L'action de la coopération agricole n'est donc pas toujours facile et souvent certains de ses efforts sont nuls. Tout de même, avec les années, on constate que la réputation de la Coopérative Fédérée est bien établie sur plusieurs marchés, ce qui constitue sûrement un atout important dans les mains des agriculteurs québécois.

## Fermeture de l'abattoir de Québec

Les autorités de la Coopérative Fédérée, après une étude prolongée des problèmes reliés à la meilleure utilisation possible de l'ensemble des ressources matérielles de sa division des viandes, ont décidé de cesser les opérations de l'abattoir sis sur la rue d'Estimauville, à Québec. Déjà, depuis plusieurs mois, cet établissement n'effectuait plus d'abattage du bétail. Nous publions intégralement ci-après le communiqué officiel émis par les autorités de la Société relativement à cette décision. Ce communiqué résume la situation tel qu'elle existe au moment où nous écrivons ces lignes. Voici le texte intégral de ce communiqué:

"La Coopérative Fédérée de Québec confirme officiellement sa décision de fermer son usine de Québec. Cette décision est strictement dictée par des raisons d'ordre économique. Afin d'obtenir la meilleure utilisation possible de ses ressources matérielles dans la recherche d'une efficacité accrue, la société croit devoir concentrer les opérations de sa division des viandes dans ses usines de Princeville et de Montréal. Dans sa déclaration, la C.F.Q. signale que cette décision s'inscrit dans la tendance nord-américaine des salaisons depuis quelques années.

"Cette décision affecte environ 170 employés. Certains demeureront à l'emploi de l'entreprise. Quant aux autres, la Société entend se conformer aux législations pertinentes. Aucune décision n'a encore été prise relativement à l'utilisation ultérieure de l'usine et de l'équipement. Pour le moment, on prévoit que les opérations de l'usine de Québec auront cessé au début de décembre.

"La Coopérative Fédérée n'a pas l'intention de réduire la production de ses produits Legrade. Au contraire, elle prévoit la mise en oeuvre d'un projet de développement dès que le processus de concentration de ses opérations sera terminé. La fermeture de l'usine de Québec n'affecte donc d'aucune façon les opérations commerciales de la Société et les réceptions de bétail, ces réceptions ayant été déjà transférées à un poste de réception sis à St-Romuald depuis plusieurs mois."

## La production porcine à la hausse

### La situation aux États-Unis

Si les dernières prévisions du ministère de l'Agriculture du Canada s'avèrent justes, la production de porcs d'ici la fin de l'année devrait être plus élevée que celle de la même période de l'an dernier. Toutefois, pour le présent trimestre (juillet-septembre) la moyenne hebdomadaire des porcs abattus serait de 138,800 têtes, soit une baisse de 3% par rapport au même trimestre de 1968. Les baisses seraient de 2% dans l'Est et de 4% dans l'Ouest. Le Manitoba produirait 6% de plus que l'an dernier. Dans les premières six semaines du présent trimestre, la moyenne hebdomadaire des porcs abattus était de 127,580 têtes.

On prévoit une augmentation générale de 4% dans la production porcine au cours du quatrième trimestre, et cela tant dans l'Est que dans l'Ouest. Toutes les provinces, à l'exception de l'Alberta et de la Colombie Canadienne, devraient marquer des augmentations par rapport à l'an dernier. Les plus fortes hausses, soit de 10% ou de 11%, sont prévues pour le Manitoba et la Saskatchewan.

Pour les six premiers mois de 1970 (janvier-juin), on prévoit une augmentation des abattages de 10% par rapport à la même période cette année, portant la moyenne hebdomadaire à 159,800 têtes. Pour les premiers six mois de 1969, il est prévu des augmentations dans la production, de 9% pour l'Est et de 12% pour l'Ouest, par rapport à la même période de 1968.

Le lecteur notera les prévisions relatives à l'augmentation de la production dans les provinces de l'Ouest. Ces prévisions reflètent la situation difficile qui prévaut dans la mise en marché des céréales. Les agriculteurs s'efforceront d'écouler leur grain par le truchement des productions animales. C'est une réaction assez normale mais qui inquiète toujours les producteurs de porcs de l'Est. Cette inquiétude se justifie lorsqu'on se rappelle l'expérience du passé.

On ne peut guère étudier la situation canadienne et ses conséquences sans jeter un regard du côté des États-Unis. Dans un communiqué récent, le ministère de l'Agriculture de ce pays prévoyait que les prix en vigueur au cours de l'automne seraient inférieurs à ceux du début de l'été mais qu'ils seraient supérieurs à ceux de l'automne 1968. Cette prévision des prix, pour cet automne, s'appuie sur une forte baisse des abattages de porcs au cours des prochains mois. Mais cette baisse des abattages ne serait que pour une courte période car tout indique que le nombre de porcs mis en marché aux États-Unis pour les six premiers mois de '70 sera plus considérable que pour la période correspondante de l'année courante, car les éleveurs rapportent une augmentation de 3% dans les mise-bas pour la période de juin à novembre.

Il est entendu que les deux ministères de l'Agriculture publient toujours ces prévisions sous réserve que la situation réelle se révèle différente.

# Subventions de \$225,000 pour l'agence de mise en marché

Le Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation accordera une subvention de \$100,000 à la Fédération des Producteurs d'oeufs de consommation du Québec, contribuant ainsi à la création d'un fonds de roulement de \$1,300,000, nécessaire à la réorganisation de la mise en marché des oeufs.

En confirmant cette nouvelle, le Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent, s'est déclaré heureux de pouvoir aider les producteurs d'oeufs de la province à prendre en main la classification et la mise en marché de leur production.

D'autre part, le Ministère affectera un montant de \$125,000 au dédommagement des exploitants de postes de classement qui seront appelés à cesser leurs opérations. Cette autre subvention portera donc à \$225,000 le montant global de l'aide financière

qu'il accordera cette année à ce secteur bien particulier de l'agriculture québécoise.

La Fédération des Producteurs d'oeufs de consommation du Québec, un organisme groupant quelque 2,700 membres, est chargée de l'application du Plan Conjoint de mise en marché des oeufs de consommation, plan datant de 1966 qui avait été accepté par un vote favorable de 92,2% des producteurs.

C'est à la suite du succès relatif de ce Plan que les producteurs ont adopté un Règlement créant la régionalisation du classement et de l'emballage des oeufs.

Ce Règlement, sanctionné par la Régie des Marchés Agricoles en décembre dernier, prévoit l'organisation d'un système central de vente, la concentration du classement et de l'emballage des

oeufs dans 17 postes sous contrat avec la Fédération et du même coup, la disparition de 134 postes de classement de diverses catégories.

Le premier montant, celui de \$100,000, sera déposé à la Banque qui acceptera de prêter les fonds de roulement nécessaires à la Fédération pour lui permettre de lancer son vaste projet. Il sera payable dès le début des opérations de l'Agence centrale de vente et après la signature des contrats avec les postes régionaux.

Le montant de \$125,000 sera versé sur demande aux postes désaffectés en échange d'un engagement formel de la part de leurs exploitants de ne plus exercer ce commerce dans la province tant que le système central de vente sera en vigueur.

Au nombre de 134, ces postes se divisent ainsi: 53 commerciaux certifiés, 16 de producteurs-classeurs certifiés, 65 de producteurs-classeurs non certifiés.

Le ministre Vincent a exprimé l'espoir que ce geste du gouvernement permettra aux intéressés de vaincre les difficultés auxquelles ils font face et de remédier à la situation d'un marché vulnérable impossible à contrôler où l'effet du plus avilit les prix de vente au-dessous des coûts de production.

Enfin le Ministre a souligné que ces mesures, pour être vraiment efficaces, devront être épaulées par la création d'une agence nationale de vente. Un tel organisme selon lui permettra d'exercer un meilleur contrôle dans tout le pays évitant ainsi le risque de "dumping" des prix d'une province à l'autre.

## Pommes de terre

### Nouvelle usine

Une importante firme de transformation de pommes de terre vient de commencer la construction d'une usine de \$5 à \$6 millions à Grand Sault, dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick.

Cette nouvelle fabrique devrait commencer à fonctionner dans un an, c'est-à-dire à compter du 1er septembre 1970. Elle fournirait de l'emploi à environ 400 travailleurs

et produira des frites congelées ainsi que d'autres produits déshydratés et congelés de la pomme de terre, sans parler du reste.

La firme en cause, McCain Foods Ltd., exploite déjà une fabrique du même genre — sa plus grande — à Florenceville, N.B., à une cinquantaine de milles au sud de Grand Sault. L'usine projetée à ce dernier endroit, de 168,000 pieds carrés, sera la deuxième en importance et pourra transformer approximativement un million de livres de pommes de terre par jour.

# IMPORTANT FERTILISATION DÉBUT-AUTOMNE MAINTENANT



Les applications de Phosphore et de Potasse du début d'automne sont avantageuses sur les prairies et les pâturages, qu'elles soient faites en couverture ou enfouies par le labour en prévision des ensemencements du printemps '70.

## PRAIRIES ET PATURAGES

	QUANTITÉ	ANALYSE	PÉRIODE
1) APPLICATION EN COUVERTURE	400 lb.	0-15-30 (ou équivalent)	Sept.-oct.
2) ENFOUISSEMENT PAR LE LABOUR AVEC FUMIER ET CHAUX SI NÉCESSAIRE	400 lb.	0-15-30 (ou équivalent)	Sept.-oct.
3) ENFOUISSEMENT PAR UN LABOUR	400 lb.	3-15-30 ou 5-20-20 (ou équivalent)	Septembre seulement

### SOUVENEZ-VOUS :

- \* Votre sol est le meilleur entrepôt.
- \* Vos cultures profitent d'une bonne répartition de Phosphore et de Potasse sur toute l'épaisseur du labour.
- \* Vos travaux faits cet automne prennent une grande valeur lorsque le printemps est défavorable.

*Rappelez-vous  
le printemps  
dernier!*



**LES ENGRAIS CHIMIQUES DU QUÉBEC INC.**  
SPÉCIALISTES EN FERTILISATION

AU SERVICE DE  
**LA FERME FAMILIALE**

Rédigé en collaboration  
Chef de la rédaction: **BENOIT ROY**  
Directeur de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs



Le maire Gilles Lamontagne, maire de Québec remet son diplôme de Commandeur de l'Ordre du Mérite du Défricheur à M. André Gravel, de Rauquemaure, Abitibi-Ouest. Au centre de la photo, on reconnaît Mme Gravel.



Remises des médailles, trophées et prix

# Lauréats des con



Les récipiendaires des médailles et trophées du Mérite agricole juvénile reçoivent leurs prix des mains du ministre, M. Clément Vincent. De haut en bas, Mlle Debbie Davis, de Fulford, MM. Truman Clark, de Brownsburg et Bruno Jean, de St-Simon, respectivement lauréats des sections des filles non diplômées, des garçons diplômés et des garçons non diplômés.



Le chanoine René Adam, qui représentait l'archevêque de Québec, le Cardinal Maurice Roy, remet son diplôme à M. Jacques Jean, de Chicoutimi-nord, lauréat de la Médaille d'argent du Mérite agricole, qu'on reconnaît ici en compagnie de son épouse et de M. Clément Vincent.



REMISE DES TROPHÉES — Les lauréats des concours provinciaux de la Ruhe et de l'Érable ont reçu leurs trophées des mains de M. Clément Vincent. Dans l'ordre habituel se trouvent le gagnant, dans la section acricole, M. Roland A. Bowen, de Hatley (Stanstead), Annie 1ère, Reine du Festival de l'Érable de Plessisville, M. Clément Vincent et M. Yves Gauvin, de La Providence (St-Hyacinthe), lauréat dans la section apicole.



Mesdames Clément Vincent (à gauche) et Jean-Jacques Bertrand (à droite) s'entretenant, à l'issue du banquet, avec l'épouse du lauréat du concours du Mérite agricole, Mme Léo Gosselin, de Ste-Félicité.

Plus de 450 personnes ont assisté, le 3 septembre dernier, au banquet offert par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec en l'honneur des lauréats des concours du Mérite agricole et du Mérite du Défricheur 1969. Le samedi précédent, de nombreux convives étaient également présents au banquet de couronnement des lauréats du Concours agricole juvénile. Enfin, d'autres ma-

nifestations patronées par le ministère, dont la cérémonie de couronnement des rois du Miel et de l'Érable et l'exposition des travaux d'artisanat présentée par la Fédération des cercles de Fermières du Québec, ont obtenus un vif succès.

Nous vous présentons cette semaine la rétrospective photographique de ces cérémonies.



Les convives, en grande partie anciens lauréats du Mérite agricole et du Mérite du défricheur et participants des concours de cette année, écoutent le premier ministre Jean-Jacques Bertrand, président d'honneur du banquet. Au cours de son allocution, M. Bertrand a évoqué l'évolution rapide de l'agriculture et a lancé un appel à la classe agricole en faveur de l'élaboration "d'une agriculture rentable pour un plus grand nombre possible de vrais agriculteurs".



M. André Gravel, de Rauquemaure, Abitibi-Ouest, Commandeur de l'Ordre du Mérite du Défricheur, en compagnie de Mme Gravel et du premier ministre Jean-Jacques Bertrand.

# cours agricoles



Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, félicite les lauréats des concours agricoles de 1969.



M. Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec, reçoit des mains de M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, la médaille de Commandeur honoraire de l'Ordre du Mérite agricole. M. Bertrand, qui présidait le banquet, est le troisième premier ministre de la province à recevoir cette distinction, après M. Maurice Duplessis, en 1946 et M. Jean Lesage, en 1965.



LAURÉATE DU CONCOURS DE TRAVAUX MANUELS — M. Vincent remet à Mme Louis Primeau, présidente de la Fédération no 12 des Cercles de Fermières, le trophée décerné à l'issue du concours de travaux manuels commandité par le ministère. Mme Primeau a décroché le premier prix pour l'ensemble des pièces.



Le lauréat du Concours du Mérite agricole, M. Léo Gosselin, de Ste-Félicité, comté de Matane, vient de recevoir son titre de Commandeur de l'Ordre des mains du premier ministre Jean-Jacques Bertrand, qui félicite ici Mme Gosselin, à qui il vient de remettre un cadeau-souvenir.



M. Jacques Jean, de Chicoutimi-nord, lauréat de la Médaille d'argent du Mérite agricole et Mme Jean.

## Cet immense besoin d'amour!



J'ai vu dans certains quartiers de nos villes, des enfants qui n'avaient pas mangé et qui n'étaient pas vêtus, tandis que nos cultivateurs devaient restreindre leurs productions de denrées alimentaires et que nos magasins regorgeaient d'habits et de tricots!

J'ai vu des jeunes se désoluer, ne plus avoir foi en rien, ne plus croire à l'amour, ne plus avoir confiance dans l'avenir; des fils d'ouvriers qui ne demandaient qu'à travailler et qui étaient acculés au chômage; des fils de cultivateurs qui étaient prêts à faire rendre à la terre tous ses fruits et qui ne voyaient pas l'heure où ils pourraient s'établir sur une ferme!

J'ai vu des gens vivre d'assistance sociale tout en se demandant ce que l'Etat pourra bien faire d'eux; des jeunes pousser de travers au milieu des disputes interminables entre professeurs, commissions scolaires et ministère de l'éducation!

J'ai vu un père portant dans ses bras son enfant mort, tandis que la maman et les autres enfants étaient cloués de douleur!

J'ai vu le Christ sur sa croix avec la haine du Sanhédrin et la cruauté des soldats mais aussi avec le cœur tout aimant de la Vierge Marie et la compassion des Saintes Femmes!

Et j'ai compris combien les hommes avaient besoin de Salut! Combien il leur était nécessaire de s'unir pour travailler ensemble à un meilleur équilibre économique de notre société et de nos familles!

Combien il leur importait de s'aimer pour que la vie devienne moins dure, pour que les peines et les souffrances d'ici bas prennent sens de résurrection et valeur d'éternité!

A partir de ce jour, j'ai été encore plus heureux de donner le meilleur de moi-même afin d'apporter ma petite part dans tout ce travail de réorganisation et de transformation que des associations telles que les syndicats ouvriers ou agricoles et l'A.F.E.A.S. s'efforcent de réaliser.

Georges-Etienne Phaneuf,  
ptre.  
Aumônier Général UCC  
et A.F.E.A.S.

## Stocks de fruits et de légumes

Le total des fruits congelés ou gardés dans d'autres agents de conservation au Canada le 1er août ne différait guère de ceux de l'an dernier, même date: 49,3 contre 48,9 millions de livres l'an dernier en chiffres arrondis.

Les stocks de légumes congelés ou conservés d'autres façons totalisaient 69,3 contre 67,7 millions de livres au 1er août de l'an passé.

Parmi les fruits, à peu près seules les pommes accusaient une augmentation notable -- presque le double des stocks du début

d'août 1968; à un degré moindre, les prunes. Moins de cerises et de bleuets. Peu de changement en ce qui concerne les fraises, framboises et autres fruits.

Au secteur des légumes, au delà du double des carottes congelées, selon le rapport; un peu plus de pois verts, de choux-fleurs, de brocolis, de choux de Bruxelles et de haricots de toutes sortes. Au contraire, beaucoup moins de maïs sucré; un peu moins de courges, d'épinards, d'asperges et des autres légumes.

## ASSURANCES UCC COMPAGNIE MUTUELLE

(ci-après appelée la Compagnie)  
Siège social: Montréal

### AVIS D'ASSEMBLÉES RÉGIONALES ANNUELLES

Avis est par les présentes donné que les ASSEMBLÉES RÉGIONALES ANNUELLES 1969 des membres de la Compagnie qui ont leur domicile dans les régions mentionnées plus bas seront tenues aux lieux, dates et heures indiqués ci-après:

RÉGION	DATE	LIEU	HEURE
Trois-Rivières	le 29 sept. 1969	Trois-Rivières	11.30 hres A.M.
Joliette	le 30 sept. 1969	Joliette	1.30 hre P.M.
Nord-Ouest	le 8 oct. 1969	Rouyn	1.30 hre P.M.
Saguenay	le 9 oct. 1969	St-Jérôme	8.00 hres P.M.

### DESCRIPTION DES RÉGIONS

Trois-Rivières: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'U.C.C. de Trois-Rivières (La Mauricie).

Joliette: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'U.C.C. de Joliette.

Nord-Ouest: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'U.C.C. du Nord-Ouest.

Saguenay: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay ainsi que tout territoire de la province de Québec qui ne fait partie d'aucune Fédération de l'U.C.C.

### REMARQUE

Conformément aux statuts et règlements de la Compagnie, les membres seront appelés, lors de ces assemblées régionales annuelles, à élire des délégués et des substituts pour l'assemblée générale annuelle ou pour toute assemblée générale spéciale de la Compagnie.

le Secrétaire,  
PIERRE-EUG. PROULX

Donné, à Montréal, le 11 septembre 1969.

# Que sera l'agriculture canadienne en 1980?

Que sera l'agriculture en 1980?—Trois économistes du ministère de l'Agriculture du Canada qui étudient l'évolution de cette industrie depuis 20 ans fournissent quelques réponses à cette question. Ils ont fait une projection des tendances agricoles pour une période de dix ans.

Selon M. G.R. Purnell, directeur général de la Direction de l'économie du Ministère et coauteur des prévisions, "il est plutôt risqué de faire de telles prédictions sans tenir compte des changements possibles dans certains domaines comme l'économie mondiale, les recherches, les modifications des politiques et programmes gouvernementaux, ainsi que de l'offre, de la demande et du commerce au palier international."

Un autre économiste, M. A. B. Andarawewa, estime que les tendances actuelles de la projection aboutissent à certaines conclusions susceptibles d'aider l'agriculture canadienne. Le troisième économiste qui a contribué à formuler ces prévisions est M. R.A. Stutt.

Voici quelques-unes des principales conclusions du groupe:

#### Production: 30% de plus

—La population et la production alimentaire du Canada augmenteront d'environ 30 p. 100.

—Les Canadiens affecteront une plus faible tranche de leur dollar à l'achat des denrées alimentaires: environ 18 p. 100 en 1980 comparativement à 20 p. 100 à l'heure actuelle. Ils achèteront un volume croissant de plats cuisinés qui exigent plus d'emballage, de conditionnement et de congélation; de même des aliments plus élevés en valeur comme les viandes, les fruits et les légumes.

—L'agriculture aura une importance relative décroissante dans l'économie canadienne. En 1966, environ 10 p. 100 de notre population vivaient dans des fermes; en 1980, cette proportion baissera à 6 p. 100. En 1967, environ 5 p. 100 du produit national brut provenaient de l'industrie agricole; en 1980, la proportion baissera à environ 3 p.

100. La main-d'oeuvre agricole diminuera de 559,000 (7.6 p. 100) en 1967 à environ 386,000 (4 p. 100).

—Le volume physique des exportations agricoles augmentera d'environ 40 p. 100; il s'exportera plus de graines oléagineuses, de fruits, de légumes, de tabac, de bovins d'engrais, de bovins laitiers de haute qualité du Canada. Les céréales et dérivés ainsi que les produits laitiers auront relativement moins d'importance.

—On comptera quelque 315,300 fermes, de plus en plus grandes et spécialisées. La tendance à la spécialisation se manifesterà à l'échelon régional et individuel.

—On cultivera environ 30 p. 100 plus de céréales pour l'alimentation animale: la moitié du maïs et de l'orge.

—Le nombre de bovins laitiers diminuera, la production de lait par vache augmentera et l'industrie laitière sera concentrée près des grandes villes. Le Québec continuera de se classer au premier rang des régions productrices de lait au pays.

—L'industrie bovine prendra le plus d'expansion en Alberta et en Colombie-Britannique.

#### Des investissements accrus

—Les cultivateurs investiront environ 61 p. 100 de leur argent en capitaux (en regard d'environ 54 p. 100 présentement), une ferme moyenne devra investir environ \$90,000 en immeubles, machinerie et bétail.

—Le pourcentage de cultivateurs à temps partiel continuera d'augmenter.

—La ferme familiale sera encore l'organisation agricole prédominante, mais on louera plus de choses, y compris la terre; il y aura plus de services et de travaux à forfait comme

la pulvérisation, le poudrage et la fertilisation.

—L'intégration verticale ne deviendra pas une menace, son importance relative demeurant stationnaire.

—Si la tendance actuelle se continue, la moisson canadienne de blé sera d'environ 868 millions de boisseaux de blé par année: quelque 87 millions de plus que la quantité alors utilisée au Canada ou exportée. Mais des indications plus récentes permettent de croire qu'une nouvelle orientation se précise visant à prévenir les embouteillages du marché. La production de grains secondaires atteindra 1 milliard de boisseaux. La production du maïs augmentera de 120 p. 100.

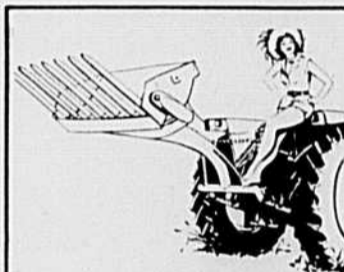
—La production de graine de colza doublera, celle de graine de lin s'accroîtra de 40 p. 100.

—L'industrie comprendra 52 p. 100 plus de bovins de boucherie, 40 p. 100 plus de pores, 69 p. 100 plus de volailles pour la chair, 5 p. 100 moins de poules pondeuses et 17 p. 100 moins de vaches laitières.

#### Des agriculteurs hommes d'affaires

—En 1980, les cultivateurs utiliseront des machines perfectionnées, achèteront une

(Suite à la page 11)



## LE FAMEUX CHARGEUR ARRIÈRE



POUR TRACTEURS  
DE CATÉGORIE I ET II

- S'adapte sur le trois-points de votre tracteur
- Maximum de traction-charge très rapidement
- L'opérateur voit ce qu'il fait
- Finis les problèmes de cylindres
- Soulève jusqu'à 1200 lb.
- Entièrement garanti

FORANO LIMITÉE  
Division Agricole  
Plessisville, Qué.

J'aimerais recevoir plus de renseignements sur vos chargeurs arrière.

Mon tracteur est un

(marque et modèle)

Nom

Adresse

## Roulez vos cigarettes avec LE TABAC À CIGARETTES EXPORT



ET PAPIER À CIGARETTES EXPORT

## Nombre croissant de volailles

Le nombre total de volailles dans les fermes canadiennes au 1er juin dernier est évalué à 92,5 millions d'unités, suivant un rapport détaillé que vient de publier le Bureau fédéral de la statistique (BFS).

C'est une augmentation de 7,7% par rapport aux quelque 86 millions de la date correspondante de l'an dernier.

En chiffres arrondis, le relevé du BFS comprend:

— 83,3 millions de poules et poulets, soit 8,3% de plus qu'au 1er juin 1968;

— 25,9 millions de poules et poulettes (de 5 mois et plus), à peu près le même nombre que l'an dernier;

— 15,3 millions de poulettes de moins de 5 mois; environ 10% de plus qu'au 1er juin de l'an passé;

— 36,2 millions de poulets de grill ou 16% d'augmentation;

— 5,9 millions de coqs poussins — à peu près un nombre égal à celui de l'an dernier;

— près de 8,5 millions de dindes et dindons ou une hausse de 2,4%, le reste se composant de 746,000 oies et canards.

Même si Terre-Neuve est exclue de ce relevé, rappelons que, lors du recensement de 1968, on y a dénombré 422,524 volailles, la presque totalité étant des poules et poulets.

### Trois provinces

Voici quelques précisions en ce qui concerne le Québec et les deux provinces avoisinantes:

**TOUTES VOLAILLES:** 10,6% de plus au Québec; 8,2% au Nouveau-Brunswick et 7,1% de plus en Ontario;

**POULES ET POULETS:** 10,1% de plus à la fois au Québec et au Nouveau-Brunswick et 7,3% de plus en Ontario;

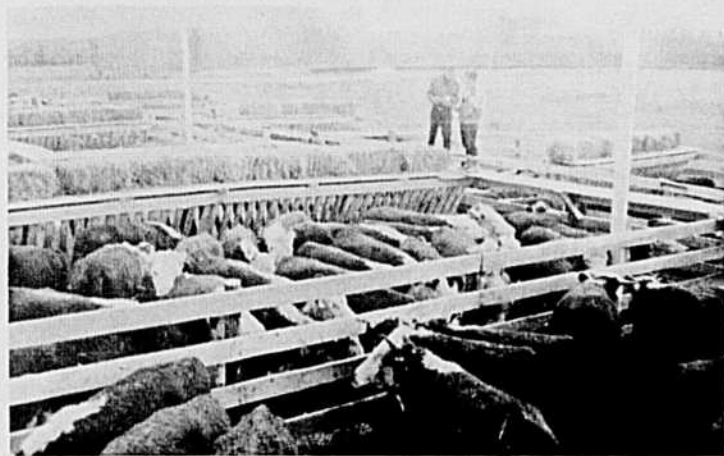
**POULES ET POULETTES (de 5 mois et plus):** 2,4% de moins au Québec; 7,4% et 1% de plus au Nouveau-Brunswick et en Ontario respectivement;

**POULETTES DE MOINS DE 5 MOIS:** 2,2% de plus au Québec; 8,9 et 14% de plus au Nouveau-Brunswick et en Ontario respectivement;

**POULETS DE GRIL:** 20,7% de plus au Québec; 9,1 et 10,9% de

plus au Nouveau-Brunswick et en Ontario respectivement;

**DINDES ET DINDONS:** 17,6% de plus au Québec; 53,5% de moins au Nouveau-Brunswick et 5,6% de plus en Ontario. De fait, les effectifs de dindes et dindons a diminué dans l'Île du Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, mais ces réductions ont été plus que compensées par l'augmentation dans les autres provinces.



**BOVINS DE BOUCHERIE** — C'est à Dupuy, en Abitibi-Ouest, qu'aura lieu cette année la cinquième vente de bovins de boucherie organisée par l'Association des Éleveurs de Bovins de Boucherie du Nord-Ouest québécois. Près de 2,500 têtes de bétail ont été vendues lors des quatre ventes précédentes de cette association qui compte maintenant 150 membres. Neuf cents bovins sont offerts cette année aux acheteurs et les éleveurs sont invités à s'inscrire au plus tôt. Notre photo montre les enclos où les animaux sont classés selon leur poids, sexe, conformation, etc. ...

### Que sera...

(Suite de la page 10)

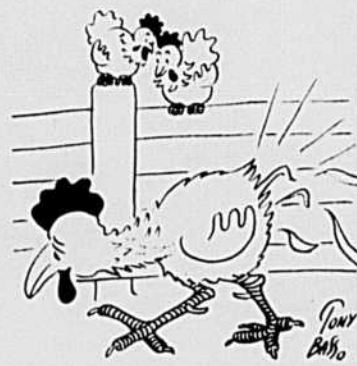
plus forte proportion de fournitures agricoles de sources non agricoles et, dans l'ensemble, exploiteront une entreprise passablement compliquée.

Une telle évolution exigera des agriculteurs bien renseignés sur les questions financières, la loi, la programmation et l'établissement d'un budget, en plus de posséder des connaissances techniques.

Il faudra donc s'efforcer d'accroître les aptitudes administratives des exploitants agricoles, les économistes conviennent qu'il faudra accorder plus d'importance à la vulgarisation, à l'éducation et à la formation agricoles.

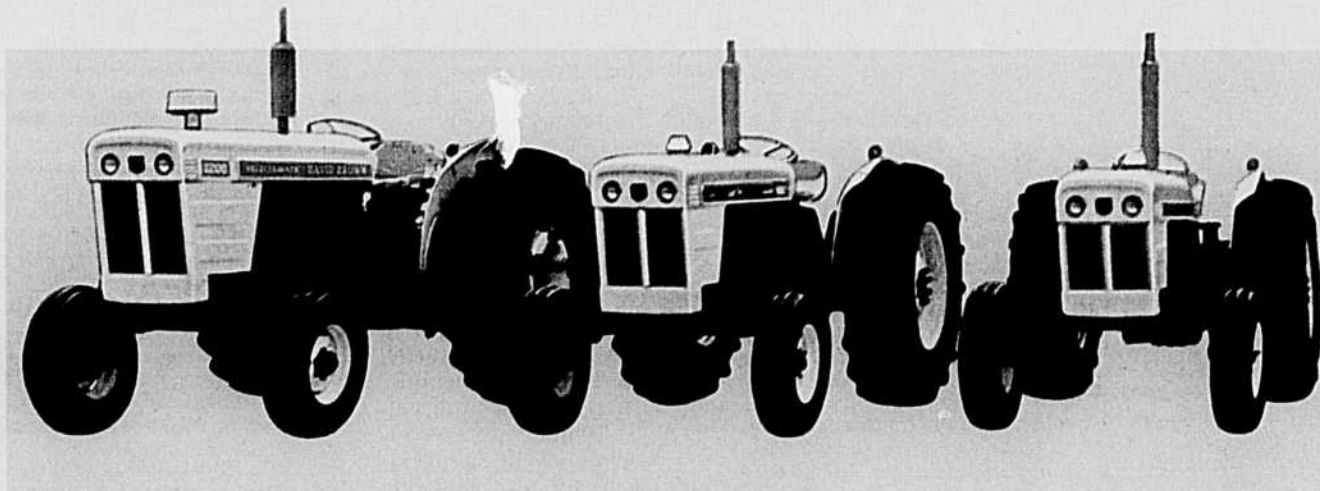
Les cultivateurs pourront faire analyser leur entreprise

agricole au moyen d'ordinateurs, ce qui leur permettra d'en améliorer la gestion.

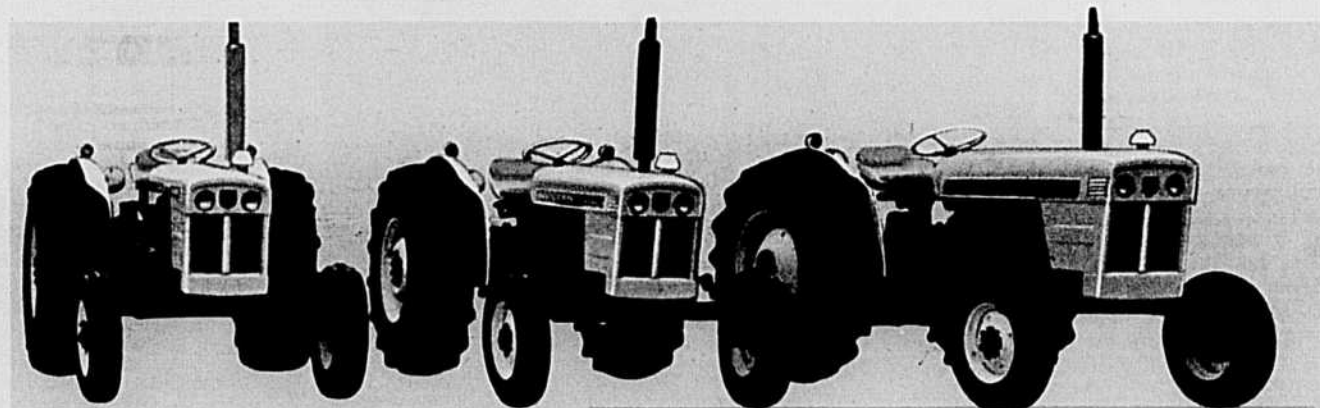


"Il a raté de peu le repas de dimanche..."

## Faites votre choix de puissance



## diesel ou gazoline



DET 2178CF

Disponibles dès maintenant, deux modèles à gazoline.

Cette année, vous pouvez faire votre choix pour l'un ou l'autre des tracteurs David Brown à gazoline: le 50 H.P. (46 p.d.f. Horse Power) et le 42 H.P. (38 p.d.f. Horse Power) sont ajoutés à la famille David Brown. Voyez-les maintenant chez votre revendeur David Brown.

# chez DAVID BROWN

Du gros tracteur 1200 David Brown au petit modèle David Brown 770 économique, David Brown offre la puissance qui vous convient à un prix "que vous pouvez vous permettre". Pour une épargne sur deux plans: le coût d'entretien et le coût de carburant. Tous les modèles sont équipés avec la prise de force "vive", l'hydraulique Selectamatic, le barrage de différentiel, le contrôle d'adhérence, siège confortable. Ils ont été conçus avec l'interchangeabilité des pièces en vue. Une caractéristique qui peut vous épargner du temps et de l'argent dans les cas d'urgence. Les équipements facultatifs disponibles: Hydraulique double action, servo-direction, les roues extensibles sur glissières. Voyez et vérifiez de tels David Brown avant de vous décider. Entrez donc, dès maintenant, en relation avec votre revendeur David Brown.

Il y a un revendeur David Brown non loin de chez-vous, prêt à vous montrer comment il devient plus économique d'opérer un tracteur gazoline ou diesel David Brown sur votre ferme. Appelez-le aujourd'hui et convenez d'une démonstration.

**DAVID BROWN TRACTORS (Canada) LIMITED**

Toronto • Montréal • Edmonton • Amherst



### Dans la Préparation H une nouvelle substance contre les hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notable des hémorroïdes.

Mieux: l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

### NOUVELLE ADRESSE

Nous désirons attirer votre attention à l'effet que le siège social de la Fédération des Caisses d'Établissement du Québec est maintenant situé au

8383, boulevard Saint-Laurent, Suite 5, Montréal, P.Q. Tél.: 389-8143.



Victor Charbonneau

# Est-il intelligent ?

Nous avons vu qu'on pouvait être intelligent de plusieurs façons. Il existe des intelligences rapides et des intelligences lentes. L'intelligence peut être logique ou intuitive, elle peut aussi être concrète ou abstraite.

## Les niveaux d'intelligence

Après avoir vu les différents types d'intelligence, nous verrons que le "niveau" est une autre chose. Dans chacun de ces types, on peut avoir affaire à une intelligence faible, moyenne ou vive. Voici par exemple un enfant à intelligence rapide. Inutile de le faire réfléchir pendant des heures sur un problème, il ne pourra que s'embrouiller et aura tôt fait de renoncer à comprendre; c'est un enfant qui comprend tout de suite ou jamais. Mais on peut lui soumettre des problèmes de plus en plus difficiles: jusqu'à un certain niveau de difficulté, il comprendra tout de suite, et, au dessus de ce niveau, il ne comprendra jamais. Un autre enfant plus intelligent dans ce même type passera, lui, du "tout de suite" au "jamais" à un niveau de difficulté plus élevé. Même remarque pour les enfants à intelligence lente; ils prendront leur temps, car ils ont besoin de temps; mais leur réflexion peut, en s'appliquant à des problèmes de difficulté croissante, réussir jusqu'à un certain niveau de difficulté et échouer ensuite.

Examinons maintenant les autres types d'intelligence. Vous devinez que nous y distinguerons les mêmes différences de niveau. Un enfant intuitif fait confiance à son "flair"; il devine, il se dit par exemple: "Je suis sûr qu'il faut faire ce problème par l'algèbre". Un enfant à intelligence logique ne fait pas confiance au flair, ni à l'inspiration, il préfère calculer, fût-ce au prix de tâtonnements. Mais un enfant peut deviner par intuition des solutions très difficiles à trouver, si son niveau intellectuel est élevé; au contraire son intuition peut échouer pour un problème encore très facile, s'il n'est pas très intelligent; pareillement, l'on peut, en procédant toujours logiquement, être capable de trouver des problèmes plus ou moins difficiles. La forme de l'intelligence ne permet donc pas de préjuger son niveau.

On trouve de la même manière, des enfants plus ou moins intelligents aussi bien parmi les concrets que parmi les abstraits. Avec des intelligences de niveau identique, deux enfants peuvent devenir l'un mécanicien, l'autre comptable si l'intelligence de l'un est de type concret, celle de l'autre de type abstrait. Il y a la même différence entre un ingénieur et un professeur, ou encore entre un explorateur qui doit résoudre de multiples problèmes pratiques et un astronome qui doit résoudre une multitude de problèmes mathématiques. Si votre enfant a une intelligence concrète, il serait désastreux pour son avenir de le pousser vers des carrières où ses aptitudes ne lui seraient que d'un maigre se-

cours; n'allez pas faire un professeur de philosophie d'un enfant dont l'intelligence pratique et concrète réussirait merveilleusement dans l'industrie. Il se peut que cet enfant s'il a un niveau d'intelligence élevé, parvienne quand même à être professeur de philosophie, mais on pourra toujours dire qu'il n'était pas à sa vraie place et qu'il eût été plus heureux et plus brillant comme chef d'entreprise.

## Le niveau intellectuel peut se mesurer.

Pour savoir à quel point un enfant est — ou n'est pas — intelligent, il suffit évidemment de le comparer à l'enfant normal de son âge, à l'enfant moyen.



Les jeux avec des animaux familiers peuvent contribuer à éveiller l'intelligence des enfants.

Comment alors reconnaître l'enfant moyen?

Imaginez que je puisse interroger plusieurs enfants canadiens de 7 ans juste, pris au hasard. Je leur lis une liste de 100 mots en vérifiant, pour chacun, s'ils le comprennent ou non. Sur les 100 mots, le premier enfant en a compris 18, le 2e 35, le 3e 15, le 4e 22. Si je fais la moyenne de toutes ces réponses, je trouve 20 mots. Je peux dire que les enfants de 7 ans que j'ai interrogés sont en moyenne capables de comprendre 20 mots sur les 100 mots de ma liste.

Si je pouvais étendre l'expérience à 100 enfants, mille, dix mille enfants de 7 ans, en trouvant que la moyenne des réponses est toujours de 20 mots, je pourrais dire, avec très peu de chances de me tromper que l'enfant normal de 7 ans peut comprendre 20 mots de ma liste. Un enfant plus intelligent en comprendra davantage, un

enfant moins intelligent en comprendra moins.

On a ainsi établi qu'à 3 ans, un enfant normal, avec une petite conscience normalement éveillée, doit pouvoir:

- indiquer où est son nez, sa bouche, son oeil, ses cheveux;
  - reconnaître et nommer des objets familiers: clef, sou, crayon, fourchette;
  - dire s'il est fille ou garçon;
  - donner son nom de famille;
  - montrer et nommer au moins 3 choses sur des tableaux ou des cartes postales qu'on lui présente;
  - répéter de courtes phrases de 5 ou 6 mots sans se tromper.
- A quatre ans, il doit pouvoir:
- comparer deux lignes pour savoir laquelle est la plus longue;

- distinguer un rond d'un carré;
- compter quatre objets;
- répondre à des petites questions comme: "Que fait-on quand on a sommeil, quand on a froid, quand on a faim?"
- copier un carré;
- répéter des phrases de 8 à 10 mots.

- A cinq ans, il doit pouvoir:
- comparer deux poids pour savoir lequel est le plus lourd;
  - reconnaître les couleurs;
  - définir par leur usage des objets familiers (chaise, crayon, poupée, fourchette);
  - exécuter trois commissions dans un ordre convenu;
  - donner son âge, etc.

Si Alain qui a 3 ans réussit bien les épreuves de 3 ans, sans réussir les autres, on dit qu'il a une intelligence normale. Patrick, qui a le même âge, réussit non seulement les épreuves de 3 ans, mais

(Suite à la page 13)

## BILLET

# L'homme-objet, l'homme-sujet...



Ma cousine Germaine et son Agénor de mari ont visité le Pavillon de la Femme, à Terre des Hommes. Germaine n'en a pas été pâmée. "C'est vrai, qu'il y a deux choses principales qui nous distinguent des hommes, ceux qui ne le savaient pas, l'auront appris ici! ..." Il faut dire que la mère de Germaine découpait dans les catalogues, les pages licenciées où s'exhibaient corsés et brassières, afin de les soustraires aux chastes yeux de ses huit filles. Germaine n'a donc pas été élevée près du Musée du Vatican ou sur une plage où s'exhibent tous les "fesses-à-l'air-sur-Mer". Un nu, même à prétention artistique, la choque toujours dans son tréfond! Agénor plus philosophe, avouait tout en admirant d'un oeil innocent peintures et sculptures à la Picasso: "Sais-tu, Germaine, t'es pas si mal faite, après tout! ..." Devant une oeuvre intitulée "Troisième contraction" où une monstrueuse femelle semble en train d'accoucher, il émit un vœu: "J'espère en tout cas, que le p'tit ressemblera à son père! ..."

Songeant combien toutes les femmes qui en ont assez des publicités genre, "Cross your heart" de tout acabit qui encombrant revues, journaux et télévision se sentiraient vengées de pouvoir ramener les mâles à la dimension d'hommes-sujets ou d'hommes-objets, Germaine a décidé d'entreprendre une campagne pour que l'an prochain, à Terre des Hommes 70, l'homme en tant que tel, soit lui aussi exhibé et démythifié. Enfin, pouvoir admirer les plus beaux spécimens mâles vantant la chaleur des "Penmans 98" ou le confort de "remonte-bedaine en latex extra-fort, pour super-mâles! ..." Le pavillon pourra très bien se voir commandité par toutes les

compagnies qui fournissent aux hommes leurs accessoires les plus intimes et les plus envoûtants: dentiers, palais, crèmes à barbe, perruques, remonte-panse, soutiens-sexe, pantalons, combinaisons et bretelles. Des personnalités du domaine politique ou artistique viendraient épancher leurs secrets dans l'âme de leurs confrères. Ainsi Jean Lesage enseignerait aux messieurs l'art de faire rapidement sa valise, Jean Drapeau confierait le secret de son crâne au "lustre si brillant qu'il semble disparaître ..."

Réal Caouette enseignerait la pose de voix; le Maire Crépeau d'Anjou, dirait l'art de se faire des amis, d'après la parabole des enfants du siècle; Réal Giguère donnerait des cours de personnalité, "comment réussir, quand on n'a rien"; Claude Blanchard enseignerait la diction et le maintien; René Levesque montrerait enfin comment avec un bout de cigarette on peut allumer un pétard pour qu'il ne vous éclate pas dans le visage! Enfin, trois fois par semaine, les trois plus beaux hommes du Québec, Messieurs Lesage, Masse et Cardinal défileraient en maillots de bain. Monsieur Lesage se réserve évidemment pour les sorties ... de bain!

Agénor redoute cependant qu'après avoir ainsi glorifié les femmes et puis les hommes, un troisième groupe vienne lui aussi solliciter la faveur d'un pavillon. On ne peut plus le refouler indéfiniment, après le bill Omnibus. Il suffira probablement, pour s'assurer de la légalité de l'entreprise, de faire signer aux visiteurs une formule déclarant qu'ils sont bien des "adultes consentants". Pourtant entre adultes, c'est si rare qu'on s'entend! ...

Miss Terre



## L'AFEAS à Rimouski

Lors d'une réunion convoquée par le C.R.D., les membres des organismes féminins ont formé un comité représentatif et consultatif des associations féminines. Madame Gemma Beauchesne, présidente de la Fédération de l'A.F.E.A.S. de Rimouski a été nommée membre de ce comité et Mlle Claire D'Astous, secrétaire de la Fédération a été nommée membre et secrétaire du comité.

Les buts de ce comité sont d'apporter une plus grande participation féminine sur le plan du développement du territoire et une sensibilisation de la femme à la participation à ce plan; apporter plus d'information aux femmes des paroisses marginales. La formation de ce comité est une heureuse initiative du C.R.D. afin d'amener les femmes de notre milieu à s'intéresser davantage à la mise en application du plan.

La prochaine réunion de ce comité aura lieu le 7 octobre à Carleton.

### Fondation d'un nouveau cercle

Le 11 août dernier, mesdames Gemma Beauchesne, présidente, Gisèle Raymond, vice-présidente, et Mlle Claire D'Astous, secrétaire, allaient à St-Marcellin pour fonder un cercle A.F.E.A.S. dans cette paroisse. La Fédération A.F.E.A.S. de Rimouski compte maintenant 80 cercles. Cette paroisse est celle de M. le curé Emmanuel Gagnon, aumônier de l'A.F.E.A.S. Les officières de ce nouveau cercle sont: Mme Adrien Canuel, présidente, Mme Florent Fortin, vice-présidente, Mesdames Emile Canuel, Adrien Tardif, Paul Dubé, Réginald L'Abbé, conseillères et Mme Réginald Levesque, secrétaire-trésorière.

# Plats parfaits pour petits budgets

La cuisine mijotée, malgré ses grands airs, est facile à réussir. Elle exige de l'attention et des soins dans la préparation, mais elle ne demande pas de tour de main particulier. Autres avantages: elle peut attendre les invités et ne demande pas de travail de dernière minute. De plus, elle est économique car elle se prépare avec des morceaux de viande ou de volaille peu chers qui sont précisément les meilleurs pour les longues cuissons à feu doux dans un poêlon ou une cocotte à fond épais.

Certes, vous devez avoir un peu de temps devant vous: il y a les légumes à éplucher, la viande à parer mais après, il s'agit de laisser cuire tout seul et vous n'avez plus à vous en occuper.

Alors sans plus tarder, allez-y, Mesdames, mijotez et mitonnez à la maison. De plus, ça sent si bon la cuisine aux petits oignons, aux légumes frais, aux petits lardons et ça se sert dans le plat de cuisson. Aussi les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous recommandent quelques plats parfaits de la cuisine mijotée.

## POT-AU-FEU

- 3 à 4 livres de poitrine de boeuf frais ou salé (corned beef)
- 1/2 livre de lard salé
- 6 à 8 tasses d'eau chaude
- 1 tasse d'oignon haché
- 1 feuille de laurier
- 1 c. à thé de graine de céleri
- 1 gousse d'ail hachée
- 1/4 c. à thé de poivre
- 2 c. à table de sel

Carottes, navets, oignons, chou et pommes de terre taillés au goût. Au boeuf frais - Recouvrir la viande d'eau chaude, ajouter l'oignon et les autres assaisonnements. Couvrir et laisser mijoter sur le poêle 3 à 4 heures ou jusqu'à tendreté. Ajouter les légumes 45 à 50 minutes avant la fin de la cuisson. Disposer autour de la viande et servir avec le bouillon. 6 à 8 portions.

Au boeuf salé - Faire tremper la viande une nuit au réfrigérateur dans assez d'eau froide pour la recouvrir. Egoutter et cuire comme la viande fraîche en omettant le sel. Allouer de 4 à 5 heures pour la cuisson.

Au cuiseur sous pression - Suivre la recette ci-dessus en n'utilisant que 2 tasses d'eau chaude. Couvrir et cuire la viande fraîche ou salée 20 à 22 minutes par livre à 15 livres de pression. Laisser re-

tomber la pression. Ajouter les légumes et cuire encore 3 à 5 minutes à 15 livres de pression. Laisser retomber la pression.

## Assaisonnements et sauces pour accompagner les coupes moins tendres de boeuf

Pour donner une saveur spéciale, saupoudrer ou frotter la surface de la viande, avant la cuisson, d'un ou plusieurs des ingrédients suivants: sarriette, basilic, thym, moutarde, paprika, ail, poudre chili, sel d'oignon ou de céleri.

Comme condiments des rôtis à couvert, employer un ou plusieurs des ingrédients suivants: persil, piment vert, oignon, clou de girofle, laurier, et épices à marinades.

Pour donner du piquant aux rôtis à couvert, enduire de vinaigrette ou laisser macérer au réfrigérateur deux ou trois jours dans la marinade.

Durant la cuisson, arroser les rôtis à couvert du fond de rôtissoire, de bouillon concentré, de sauce barbecue ou de soupes déshydratées.

Servir arrosé ou accompagné d'une des sauces suivantes: sauce raifort, barbecue, moutarde, chili ou Worcestershire.

Arroser le bifteck sauté ou grillé de beurre maître d'hôtel ou de beurre fondu additionné de persil, d'échalotes, d'ail haché, de fromage râpé ou de sauce Worcestershire.

## Du boeuf bien cuisiné... c'est si bon

Savez-vous qu'avec les restes d'un pot-au-feu ou d'un rôti, on fait des tas de plats copieux, des gratins odorants, des mets en casserole plantureux, des croquettes savoureuses. Quelle aubaine pour les journées pluvieuses de la semaine et les mois-petits-budgets, ne trouvez-vous pas? Pour couron-



ner le tout, servez des pommes de terre rôties au four, des anneaux d'oignons frits ou simplement une salade verte. Et vous verrez, tout le monde ronronnera de contentement. A cet effet, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous offrent quelques façons d'apprêter les desserts de boeuf.

## RISSOLE

- 2 c. à table de beurre fondu
- 1/4 tasse d'oignon haché

- 1/2 tasse de céleri en dés
- 1 1/2 tasse de boeuf haché, cuit
- 2 oeufs durs, hachés
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/8 c. à thé de poivre
- 1 c. à thé de sauce Worcestershire
- 1/4 tasse de sauce brune
- 1 recette de pâte (utilisant 2 tasses de farine)

Sauter au beurre oignon et céleri jusqu'à ce que l'oignon soit transparent environ 5 minutes. Ajouter boeuf, oeufs, assaisonnements et crème. Abaisser la pâte

# LA MODE

## au pied des femmes

L'exposition fantaisiste de la Place Bonaventure, nous a permis d'admirer les souliers les plus adorables qui chaufferont les pieds des femmes durant l'automne et l'hiver prochains.

Si le pied se couvre davantage il le fait avec beaucoup de douceur, de rondeur et un usage plus subtil des teintes et des détails, ce qui lui donne énormément d'élégance.

Un pas vers la douceur: les souliers ont des bouts plus ronds mais jamais bombés et en harmonie avec une ligne de taille et de hanches plus naturelle. L'empigne montante devant remporte les suffrages et le coup de pied s'orne de languette, de brides, de courroies et de tous genres de motifs enveloppants. Cette tendance se retrouve pour toutes les chaussures quelle que soit la hauteur du talon.

Les brides n'abandonnent pas la partie et nous les voyons simples ou multiples, sur des souliers pour toutes les occasions. Les ornements métalliques, lorsqu'il y en a, sont patinés, discrets, en accord avec la tendance "toute douceur".

Des cuirs brillants, aux tons neutres ou classiques donnent un charme particulier à ces nouvelles formes. Le noir luisant vient en tête, soutenu par le cuir verni; puis des bruns et des tons neutres.

Le soulier pour pantalon constitue une nouvelle catégorie de chaussures et s'offre sous forme de "brogue", de demi-bottes ou de bottillons à la cheville, chaudement doublés pour l'hiver. Quant aux bottes, il y en a une gamme très variée et elles moulent les jambes. Les plus nouvelles sont les bottes chaussettes qui marient le cuir au gros tricot.

Les souliers pour enfants de tous âges reflètent toutes les tendances de la nouvelle mode pour adultes. Les petites filles en costume-pantalon, en combinaison de jeux, en mini-robos ou robes de gala, exigeront des souliers appropriés que l'Industrie Canadienne de la Chaussure est en mesure de leur fournir.



Les conquérants opteront pour le confort des fourreaux, à empeignes montantes, ornées de boucles, de courroies. A gauche, une courroie-moine dissimule les soufflets élastiques de ce fourreau à perforations "brogue" de Slater. A droite, une boucle recouverte de cuir de même ton met la touche finale à ce fourreau de McFarlane, Lefavre.

**CHOISISSEZ UN PLAT-REPAS** - On chante souvent les louanges des pots au feu. De fait, il est si pratique de mettre tout le repas dans un seul plat. Des coupes économiques de viande, des légumes en saison tels carottes, mais en épi, brocoli, chou-fleur, voilà tout ce dont vous avez besoin pour la préparation d'un beau et bon plat-repas. Les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous assurent que ce mets mijoté à couvert dans un chaudron épais et bien assaisonné mettra tout le monde en gaieté.

à 1/8 de pouce d'épaisseur et couper en carrés de 3 pouces. Placer 1 c. à table comble de la préparation au centre de chacun des carrés. Ramener la pâte de façon à former un triangle et sceller les bords.

(Suite à la page 15)



La botte la plus moulante qui soit parce qu'elle allie le cuir souple au tricot. Cristina offre ici une botte-chaussette en cuir souple mariée à un gros tricot brun et rouge. Cette botte-chaussette faisait partie de l'exposition fantaisiste de l'Industrie canadienne de la chaussure tenue récemment à Montréal.



On peut apprêter n'importe quoi à la Grecque... Denny Stewart préfère utiliser le terme Arts-déco quand il présente cette chaussure à empeigne montante. Un des "objets d'art" présenté à l'exposition "Op" de l'Industrie canadienne de la chaussure.



"Improvisations", une nouvelle façon de voir la chaussure. Ce thème est bien servi par Thomas Wallace qui donne ici une interprétation du soulier-guêtre en cuir verni noir et rouge, présenté à l'exposition d'"objets d'art" de l'Industrie canadienne de la chaussure.

## Est-il intelligent?...

(Suite de la page 12)

aussi celles de 4 ans. Il est plus précoce qu'Alain ou plus intelligent: on admet que c'est la même chose. On dira de Patrick, qui réussit le test de 4 ans qu'il n'a que 3 ans d'âge réel, mais son âge mental est 4 ans.

On est ainsi conduit à mesurer l'intelligence d'un enfant en faisant le rapport de son âge mental à son âge véritable ou réel; c'est ce qu'on appelle le Q.I., ou quotient intellectuel. Le Q.I. d'Alain qui a 3 ans d'âge mental et 3 ans d'âge réel, est donc 3/3 soit 1; c'est le quotient d'intelligence normale. Celui de Patrick est 4/3 soit 1,33, c'est un Q.I. très élevé. Patrick est très intelligent. Voici maintenant Jean-Paul: il a 5 ans, mais il ne peut faire ni les tests de 5 ans, ni ceux de 4 ans, il réussit bien ceux de 3 ans. A 5 ans, son âge mental n'est encore que 3 ans. Son Q.I. est 3/5, c'est-à-dire 0,60, ce qui est très inférieur à la moyenne. Jean-Paul est un enfant nettement retardé.

Ce calcul est évidemment rudimentaire. On se sert en réalité de chiffres plus précis, en exprimant en mois, l'âge réel et l'âge mental. Par exemple, si l'enfant a réellement 5 ans 3 mois, on compte 63 mois.

En général, pour simplifier les chiffres, on exprime le quotient

intellectuel en centièmes, c'est-à-dire qu'on multiplie par 100 la note obtenue, en divisant l'âge mental par l'âge réel. On dit par exemple: le Quotient intellectuel d'Alain est 100, le Q.I. de Patrick est 133, le Q.I. de Jean-Paul est 60.

Et on peut comparer ces Q.I. avec l'échelle des Q.I. utilisée par les psychotechniciens:

## Echelle classique des quotients intellectuels

- Moins de 50: Imbécilité.
- de 50 à 70: Débilité.
- De 70 à 80: Enfant retardé.
- De 80 à 90: Intelligence au-dessous de la moyenne.
- De 90 à 100: Intelligence normale.
- De 100 à 110: Intelligence au-dessus de la moyenne.
- De 110 à 120: Enfant très doué.
- Au-dessus de 120: Intelligence supérieure.

Si vous avez bien suivi ces explications, vous pourrez essayer d'avoir une idée approximative du niveau intellectuel de votre enfant avec certains tests assez simples pour être appliqués sans connaissance spéciale. Nous en verrons quelques-uns dans un prochain article.

"Comment connaître votre enfant" Vincent et Muchielli.

# Loi du syndicalisme agricole

(Suite de la page 5)

- le contingentement et la mise en marché de tels produits;
- e) des recherches et études dans toute matière pouvant affecter le revenu de l'agriculteur concernant directement ou indirectement la production ou la mise en marché de produits agricoles.
- 4) élaborer des plans et des programmes à l'avantage du cultivateur par voie de négociations avec les différents niveaux de gouvernements, les agences, régies ou commissions gouvernementales ou avec un ou plusieurs secteurs de l'industrie et mettre sur pied des mécanismes de négociations adéquates à ces fins;
- 5) étudier, évaluer et faire toutes recommandations jugées utiles sur toute politique ou procédure émanant de tout gouvernement, agence, régie ou commission gouvernementale;
- 6) coopérer avec toute société ou association ayant des buts et des objets similaires.
8. La Corporation a son siège social dans la ville de Montréal; elle peut par règlement le fixer à tout autre endroit dans la province de Québec. Elle doit donner avis de tel changement dans la Gazette Officielle de Québec.
9. La Corporation a un sceau portant pour inscription son nom corporatif.
10. La Corporation a les pouvoirs conférés aux corporations civiles. Sans restreindre en aucune façon les pouvoirs ci-dessus mentionnés, la Corporation peut:
- a) Acquérir, posséder, administrer, vendre, louer, échanger, céder des biens meubles et immeubles sis dans la province de Québec ou autrement en disposer;
- b) Emprunter sur son crédit, émettre des obligations, hypothéquer, nantir et mettre en gage les biens mobiliers ou immobiliers présents ou futurs qu'elle possédera dans la province;
- c) Promouvoir et servir les intérêts des producteurs agricoles et travailler à obtenir pour eux des conditions propres à améliorer leur vie professionnelle;
- d) Créer un secrétariat général et établir des bureaux régionaux pour la poursuite de ses fins;
- e) Exercer les pouvoirs reconnus par la loi aux syndicats professionnels y compris le pouvoir de créer une caisse d'assurance;
- f) Aviser, aider et assister les membres de la Corporation et les syndicats professionnels de producteurs agricoles;
- g) Exercer sur les diverses sections de la Corporation et sur tous les syndicats qui les composent, une surveillance et un contrôle suffisants pour assurer l'observance des dispositions de la présente loi et des règlements adoptés par la Corporation;
- h) Accorder à tels de ses officiers que désignent les règlements telle rémunération qui est fixée par le Comité Exécutif, sujet à la ratification du conseil général.
11. Le conseil général fait les règlements de la Corporation concernant:
- a) la régie interne, l'administration, la gestion des affaires de la Corporation;
- b) le maintien de l'honneur et de la dignité de ses membres;
- c) la désignation et l'énumération des actes dérogatoires à l'honneur de la profession, la déchéance pour les auteurs de tels actes, d'aucun ou de tous les droits et privilèges conférés par la présente loi et les règlements de la Corporation;
- d) l'admission, la cotisation, la conduite, la discipline, la suspension et l'expulsion de ses membres, dans ces deux derniers cas, après les avoir convoqués et leur avoir fourni l'opportunité d'être entendus;
- e) le montant de la contribution à prélever sur tout produit agricole mis en marché dans la province et la façon de faire et de remettre à la Corporation le prélèvement de telle contribution;
- f) le nombre, les fonctions et devoirs, qualités et qualifications des officiers et membres du conseil et du conseil général, ainsi que la date, le mode de leur élection ou désignation, leur remplacement au cas de vacance, au cas de mort ou autrement, les avis, le vote, la procédure générale des assemblées tout ce qui est nécessaire pour leur bon fonctionnement;
- g) la création de tous les comités nécessaires ou désirables; chacun de ces comités exerce les droits et pouvoirs que les règlements lui attribuent.
- Ces règlements n'entreront en vigueur cependant que s'ils sont ratifiés à une assemblée du congrès de la Corporation.
12. Les règlements de la Corporation et leurs modifications doivent être approuvés par le secrétaire de la province et n'entrent en vigueur qu'à compter de la date de la publication de l'avis de cette approbation dans la Gazette Officielle de Québec. Les règlements de la Corporation sont publiés et tout producteur agricole peut en obtenir un exemplaire.
13. Seront membres en règle de la Corporation, les producteurs agricoles, les syndicats et les fédérations ou sections qui seront en possession d'une carte de membre émise par la Corporation et les conditions pour lesquelles une carte de membre sera émise, seront déterminées par les règlements de la Corporation.
14. Le congrès se compose des membres constituant le conseil général et des personnes déléguées par les fédérations ou sections membres de la Corporation, cette délégitation étant déterminée par les règlements de la Corporation. Il se réunit au moins une fois l'an. Il élit chaque année le président général et les vice-présidents généraux de la Corporation.
15. Le conseil général de la Corporation se compose du président général, des vice-présidents généraux et des présidents des fédérations ou sections affiliées.
16. Par exception pour la mise en application de la présente loi, le président général, les deux vice-présidents généraux et les présidents de toutes les fédérations affiliées à l'UCC sont, dès la date de la sanction de la présente loi, les membres du conseil général provisoire de la Corporation. A l'initiative de cinq d'entre eux, une première assemblée de ce conseil général provisoire sera convoquée, sur avis de dix jours, par lettre enregistrée adressée au destinataire à sa dernière adresse connue pour procéder à l'adoption des premiers règlements. Exclusivement, ce conseil général provisoire exercera les droits et pouvoirs conférés par la loi au conseil général de la Corporation. Les membres de ce conseil général provisoire resteront en fonction pour une période d'au plus dix mois. Ils seront remplacés ou élus, suivant le cas, à la première assemblée du congrès devant être tenue dans le même délai. Nonobstant toute autre disposition de la présente loi, les règlements faits par ce conseil général provisoire entreront en vigueur conformément à l'article 12 de la présente loi.
17. Le quorum aux assemblées du conseil général est constitué de la majorité de leurs membres; le quorum aux assemblées du congrès est celui fixé de temps à autre par les règlements.
- Toutes les questions soumises aux assemblées du congrès, du conseil général et de tous autres comités qui peuvent être constitués en vertu des règlements, sont décidées à la majorité des votes et chaque membre constituant a droit à un vote. Au cas d'égalité, le président de l'assemblée a un vote prépondérant.
18. Le conseil général peut, s'il y est autorisé par les règlements de la Corporation, former un comité exécutif composé du président général, des vice-présidents généraux et de quatre conseillers élus parmi ses membres. Le quorum du comité exécutif est de quatre. Le comité exécutif exerce les pouvoirs qui lui sont délégués, sous l'autorité et dans les limites des règlements de la Corporation.
- Le président général préside le congrès annuel, les réunions du conseil général et du comité exécutif et il assure le respect des règlements. En l'absence du président, l'un des vice-présidents le remplace.
- Le nombre des vice-présidents généraux, qui est de deux, pourra, par règlement du conseil général et sujet aux approbations prévues, être augmenté jusqu'à quatre. Le quorum du comité exécutif sera alors de cinq ou six suivant le cas.
19. Tout producteur agricole mettant en marché un produit agricole, doit à la Corporation la contribution fixée par les règlements.
20. Toute personne, autre qu'un consommateur, qui achète ou reçoit un produit agricole pour fins d'apprêt, de transformation, de conditionnement, d'emballage ou de vente au consommateur, d'un producteur agricole ou d'une personne qui ne l'a pas acheté ou reçu pour ces fins, doit retenir sur le prix d'achat ou sur la valeur dudit produit ainsi reçu et remettre à la Corporation le montant de la contribution due par le producteur agricole et dont elle devient également au moment de l'achat ou de la réception du produit, personnellement débitrice envers la Corporation.
- Toute telle personne doit tenir un registre et inscrire les noms et adresses des producteurs de qui proviennent les produits agricoles, la quantité, la date et la valeur des produits ainsi achetés ou reçus et elle doit fournir telle liste à la Corporation sur demande.
21. Nonobstant toute loi et tout règlement à ce contraire, sauf les contributions et perceptions spéciales prévues pour l'administration d'un plan conjoint de mise en marché, le producteur agricole, qui a contribué à la Corporation par un prélèvement sur la vente de son produit, n'est pas tenu de verser d'autres cotisations à la Corporation, sa Fédération ou son Syndicat affilié à la Corporation, pour toute année au cours de laquelle des contributions ont été retenues et versées à la Corporation en vertu de la présente loi. Il est loisible, cependant, à la Corporation de fixer par règlement un minimum de contributions annuelles, qu'elle peut exiger et percevoir directement du producteur agricole si les prélèvements sur ses produits au cours d'une année, n'atteignent pas un montant minimum à être déterminé par règlement.
22. Toute personne qui contrairement à la présente loi et aux règlements de la Corporation, refuse ou néglige de prélever ladite contribution ou de la remettre à la Corporation, est passible d'une amende de \$25.00 à \$100.00 pour la première infraction et de \$50.00 à \$500.00 pour toute récidive dans les deux ans, en plus des frais et en sus d'une amende égale selon le cas, à la somme qu'il a ainsi refusé ou négligé de retenir ou de remettre.
- 1) Pour les fins des dispositions contenues aux articles 19 et 20, la Corporation peut désigner des inspecteurs qui, après enquête et vérification, peuvent évaluer et établir arbitrairement la valeur des produits agricoles mis en marché par un producteur agricole;
- 2) Dans l'exercice de leurs fonctions, les inspecteurs de la Corporation peuvent, pendant les heures ordinaires de travail, pénétrer dans les établissements et locaux servant à la mise en marché d'un produit commercialisé et leurs dépendances, et examiner les produits qui s'y trouvent, exiger la production des livres, registres et documents relatifs à cette mise en marché et requérir à ce sujet, tout renseignement jugé utile ou nécessaire;
- 3) Tout renseignement ainsi obtenu par les inspecteurs de la Corporation doit être tenu pour confidentiel, utilisé exclusivement à l'usage de la Corporation pour les fins mentionnées aux articles 19, 20 et 21 et divulgué seulement sur l'ordre d'un tribunal judiciaire;
- 4) Il est interdit d'entraver un inspecteur de la Corporation dans l'exercice de ses fonctions, de quelque façon que ce soit, de le tromper ou de tenter de le tromper par des réticences ou par des déclarations fausses ou mensongères, de refuser de lui déclarer ses nom, prénoms et adresse ou de négliger d'obéir à tout ordre qu'il peut donner en vertu de la loi et des règlements. Cet inspecteur doit, s'il en est requis, exhiber un certificat signé par le président de la Corporation, attestant sa qualité;
- 5) Toute personne contrevenant aux dispositions contenues aux alinéas (2), (3) et (4) du présent article, est passible d'une amende de \$200.00 à \$1,000.00 pour chaque infraction.
24. Les poursuites en recouvrement des amendes prévues par les articles 22 et 23 sont intentées conformément à la Loi des poursuites sommaires (chapitre 35) et la deuxième partie de cette Loi s'applique à ces poursuites. L'amende appartient en entier à la Corporation.
25. L'Union Catholique des Cultivateurs créée par incorporation en vertu de la loi des syndicats professionnels en 1947, est dissoute à compter de l'entrée en vigueur de la présente loi. Sans préjudice aux droits des tiers, la Corporation devient, à compter de l'entrée en vigueur de la présente loi, propriétaire de l'actif de l'UCC et le registraire de la division d'enregistrement où sont situés les droits immobiliers, est tenu d'enregistrer, à la demande de la Corporation, une déclaration comportant le texte du présent article ainsi qu'une description de l'immeuble ou du droit immobilier et énonçant le transfert de propriété par l'effet du présent article.
26. La Corporation assume, à compter de l'entrée en vigueur de la loi, toutes les obligations et jouit de tous les droits de l'Union Catholique des Cultivateurs. Elle est, sans reprise d'instance, partie à toute instance à laquelle était partie l'Union Catholique des Cultivateurs.
27. Le signe UCC, partout où il était employé, pourra être changée et remplacé, sans formalité de justice, par le sigle U.P.A.

# Le courrier de

## Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on écrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler, le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée. Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL 132.

### "Je me sens si peu importante, cela a toujours été ainsi..."

Q/ Je suis une jeune maman de 31 ans. J'ai 4 enfants, Je ne suis pas très instruite, étant la plus vieille d'une famille de dix, j'ai laissé l'école pour aider à la maison. Elevée sévèrement, je n'ai participé à aucun sport. En me mariant, j'ai trouvé cela dur. Mon mari n'est pas un complimenteur, j'aurais tant aimé me faire dire: "Je t'aime donc! ..." Comme je suis timide, je me sens bien inférieure aux autres, même mon mari. Lui est très instruit, populaire, danse bien, aime tous les sports, participe à toutes les organisations. Nous sortons assez souvent pour aller danser avec des amis. Mais c'est une grosse épreuve pour moi. Mon mari va chercher les femmes de nos amis pour danser, moi personne ne vient me chercher. C'est vrai que je ne suis pas à l'aise avec eux, je ne sais quoi leur dire. C'est toujours de changer de femmes et de mari et de prendre un coup, quand nous sortons. Mon mari peut faire comme les autres, moi pas. Je vois toujours la vie en noir, je crois que c'est la façon dont j'ai été élevée. Je ne suis pas laide et m'habille assez bien.

J'en parle avec mon mari, il est plus réservé à présent, car il voit que cela me fait de la peine. Je me sens si peu importante, cela a toujours été ainsi. Je crois que je devrais faire plus de façon aux hommes, mais si on ne m'aime pas comme je suis, comment puis-je me changer? J'ai un bon mari, un foyer confortable, pourtant, je ne suis pas heureuse.

Tourmentée.

R/ Beaucoup d'épouses vont se reconnaître en vous. Toutes celles qui doivent vivre dans l'ombre d'un conjoint trop brillant, trop actif. Vous ne pouvez que vous sentir un peu déclassée et oubliée. Mais ce sont des impressions profondes que vous pouvez parvenir à modifier, sinon à exterminer. Même si vous êtes plus réservée et plus intérieure que votre époux, vous êtes remplie vous aussi de grandes et fortes qualités. Votre époux les a appréciées, puisque c'est vous qu'il a choisie entre toutes. Vous avez raison de prétendre que parfois dans les soirées où se mêlent les jeunes couples, les comportements ne sont pas toujours sans défaut. L'alcool aidant, la réserve naturelle fond comme glace au soleil. Pour ceux qui ne boivent pas, les heures semblent longues. Vous avez eu raison d'en discuter avec votre mari. Revenez encore à la charge avec délicatesse et diplomatie, cela pourra encore améliorer son comportement. Vous êtes jolie et élégante, mais vous pouvez encore mieux mettre en valeur vos charmes, en étudiant bien votre personnalité et en rehaussant encore l'éclat de vos yeux, la beauté de votre chevelure ou l'aspect de votre ligne. Votre physique agréable agira sur votre moi intérieur. Vous vous sentirez plus confiante et plus admirée.

Vous pourriez aussi pratiquer certains sports qui vous donneraient de l'aisance et du contrôle sur vous-même: la gymnastique ou mieux le yoga. La natation et les sports d'adresse développeraient aussi votre maîtrise et vous épanouiraient. Mais c'est encore en travaillant en profondeur sur vous-même par une gymnastique mentale que vous parviendrez à vaincre votre sentiment d'infériorité. Répétez-vous plusieurs fois par jour que vous êtes jolie, intelligente et agréable, cela va finir par s'inscrire en vous. Trouvez-vous quelques minutes chaque jour pour lire et vous cultiver encore. Lorsque vous rencontrez quelqu'un, intéressez-vous vraiment à lui, cherchez à connaître ses goûts, ses désirs, ses occupations. Savoir poser une petite question et écouter avec attention, c'est tout le secret de certains timides et cela noue souvent de grandes amitiés.

Vous ne deviendrez probablement jamais le boute-en-train du groupe, mais vous pouvez acquérir une personnalité nouvelle, en mettant en valeur vos véritables qualités. Vous êtes la plus importante de la terre pour votre mari et vos enfants. Vos amis vous apprécient sans doute, mais comme ils vous sentent réservée, ils interprètent peut-être cette attitude comme une volonté de rester secrète. Continuez de sortir et ne vous préoccupez pas autant de l'opinion des autres. Soyez pleinement vous-même, faisant votre charmante maxime: "Si tu ne peux être une étoile au ciel, sois au moins une lampe dans la maison". Une lampe douce et éclairante pour tous les vôtres.

Marie-Josée

J. MICHELE: Le 18 mars 1951 était un dimanche. Pour obtenir toutes les informations voulues sur le Château-Frontenac, s.v.p. vous adresser au Service des relations publiques du Canadien Pacifique, Gare Windsor, Montréal. Le Château Frontenac est en effet propriété du Canadien Pacifique.

CAROLE: "Bien faire et laisser braire ..." Telle pourrait devenir ta devise. Laisse tes frères s'amuser et rire à tes dépens, ne t'occupe pas du tout de leurs propos. Quand ils constateront que tu es insensible à leurs moqueries, ils trouveront une autre cible. Ne dramatises pas. C'est ennuyeux, beaucoup d'adolescentes ont ainsi à se plaindre des gros mots de leurs frères et soeurs. C'est ainsi qu'on apprend la vie. Il n'y a pas d'âge pour commencer à embrasser les garçons ... Mais si tu veux vivre sans trop de problèmes, ne distribue pas tes faveurs à tort et à travers. Dans ce domaine-là, on ne regrette jamais ce que l'on n'a pas fait.

M. ALBERT DE QUEBEC: Merci de vos remarques. Je veillerai à l'avenir à donner de préférence la publi-

té à des maisons canadiennes-françaises. Ce qu'il m'arrive de faire quand même déjà ...

DE MIRETTA: L'alcool conduit plus de jeunes filles à La Miséricorde qu'au paradis. Soyez donc plus maîtresse de vous-même à l'avenir. Il n'est pas nécessaire d'accomplir l'acte conjugal complètement pour devenir enceinte parfois. Je souhaite avec vous qu'il n'en soit rien. Si vos inquiétudes se révélaient justifiées, ne vous affolez pas. Ecrivez-moi à nouveau. Une once de prudence vaut mieux qu'une tonne de remontrances ...

F.M.: Il y a de grandes chances pour que votre hymen ne soit plus intact. C'est une petite membrane en forme de demi-lune qui obstrue partiellement l'entrée du vagin. Le terme familier que vous me désignez peut tout aussi bien désigner l'hymen qu'autre chose. Je répète souvent que la femme normale est fertile entre le 10e et 19e jour précédant ses règles, habituellement. Cela peut varier d'une femme à l'autre, d'un mois à l'autre. Il est sage d'établir un calendrier de ses menstruations avant le mariage. Cela peut

éviter bien des erreurs de calcul après. Je vous conseille de vous procurer le petit livre "Naissances planifiées", en vente aux Editions du Jour, 1651, rue St-Denis, Montréal. On y explique toutes les méthodes connues de contrôle des naissances, des plus faciles aux plus difficiles, des plus sûres aux moins efficaces. C'est un placement qui en vaut la peine. Il est impossible de vous dire ce que peut coûter un mariage en 1969, pour une jeune fille. Tout dépend de ce que vous voulez ou pouvez faire. Vous êtes encore la meilleure juge. Le plus sage est de s'accommoder de ce dont on peut disposer en fait de capital. Soyez heureuse.

GINA: Il arrive en effet que certaines maladies de la glande thyroïde provoquent ce que l'on appelle des goitres exophtalmiques, c'est-à-dire que le globe de l'oeil semble vouloir sortir de son orbite. C'est votre médecin qui peut vous dire jusqu'à quel point votre vue peut redevenir normale. Cela prend parfois un peu de temps avant de se replacer complètement, après une opération. Vous pouvez tenter d'atténuer l'effet de votre oeil trop gros en utilisant une ombre à paupière foncée. Attirez l'attention sur une autre partie de votre personne, en mettant en valeur votre belle chevelure longue, toujours impeccablement propre ou votre taille souple de jeune fille.

ANDREE: En perdant un peu de poids, votre poitrine va reprendre elle aussi des dimensions plus normales. Diminuez de toutes les rations à table, supprimez les P. de votre alimentation: patates, pâtes alimentaires, pains, pâtisseries, etc. Il n'y a pas de gymnastique efficace pour diminuer le volume des seins. Seule la chirurgie y peut quelque chose. Mais je ne puis pas que ce soit indiqué pour vous, à 16 ans.

G. M. T.: Les fameuses lampes Aladdin étaient fabriquées par la Cie Aladdin Gaz qui a encore ses bureaux rue Jean-Talon, ouest, à Montréal. Mais il y a longtemps que l'on ne distribue plus ces articles. Seuls quelques antiquaires peuvent encore en posséder. Je me suis informée sans résultats dans plusieurs boutiques. Peut-être un de nos lecteurs pourrait-il vous dépanner. Merci d'avance.

NIC DE LA RIVIERE ST-JEAN: Voici une recette de vin de raisins secs. Mettre dans un baril 2 lbs de raisins secs, 1 lb de sucre, 1 pinte de son de blé, un demi-verre de vinaigre, 12 chopines d'eau bouillante. Remuez, laissez fermenter, tirez au clair, mettez en bouteilles.

SUZANNE: Je l'encourage fortement à continuer ses études. Je trouve étrange que ta mère veuille que tu commences déjà à travailler. Où pourrais-tu le faire dans ton village? Sur le moment, cela peut sembler pénible de te payer encore des études, mais c'est l'avenir qui compte. Les cours par correspondance coûtent cher, je serais surprise que tes parents consentent à faire ce déboursé. En voici quand même une adresse: Institut Raymond, 1475, Chemin Ste-Foy, Québec. Tu peux garder des enfants, le soir et les fins de semaine, pour aider à payer tes vêtements. Sois persévérante et courageuse. Bonne chance.

VERO QUI PLEURE: Non, il ne faut pas croire aux annonces qui promettent d'obtenir les seins de Brigitte Bardot, en 14 jours. Tu peux par des exercices parvenir cependant à réveiller les glandes endormies: tordez une



### La mode est aux tricots...

7483 — On voit énormément de tricots cette saison, du crochet, de la broche, pour tous genres de vêtements. Beau modèle de tricot cable, d'apparence classique, idéal pour les sorties et les voyages. Tailles 32 à 38 inclusivement. Prix: .60c.

7232 — Soyez tout à fait dans le vent avec ces superbes bas tricotés à motifs losangés. Grandeurs 7-8, 9-10 et 11. Prix: .60c.

7171 — Corsage sans manche ou pullover à franges, compagnon parfait de la jupe ou du pantalon. Tailles-32-38 inclusivement. Prix: .60c.

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez-Nous, 515 ave Viger, Montréal 132. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.v.p. utiliser un bon ou un mandat de poste.

### Plats parfaits...

(Suite de la page 13)

Si désiré, arroser la pâte d'un oeuf battu pour rendre doré au cours de la cuisson. Cuire à 450 degrés F. 10 minutes puis dorer à 350 degrés F. 15 à 20 minutes. Servir

avec sauce chili ou achars. Quantité: environ 2 douzaines.

RECETTES VARIEES DE BOEUF

3 tasses de viande cuite hachée  
1/4 tasse d'oignon haché fin  
1/4 tasse de catsup ou de sauce de viande  
1 c. à table de sauce Worcestershire  
sel et poivre au goût

Mélanger et utiliser tel qu'indiqué ci-dessous.

1) Rouleaux - Abaisser de la pâte à biscuits en un rectangle de 1/4 pouce d'épais et y étendre le mélange de viande. Rouler comme un gâteau roulé et sceller les bouts. Tailler en tranches d'environ 1 pouce d'épais. Déposer la surface coupée sur une tôle. Cuire à four très chaud (425 degrés F.), environ 30 à 35 minutes. Servir accompagné de sauce de viande ou de sauce aux tomates.

2) Chaussons - Préparer de la pâte brisée en utilisant 2 tasses de farine. Abaisser à 1/4 de pouce d'épais. Tailler en carrés de 6 pouces. Placer un peu du mélange de viande au centre de chaque carré; plier de façon à former un triangle. Sceller les bords en pressant bien à l'aide d'une fourchette. Badigeonner de lait. Cuire à four très chaud (425 degrés F.), environ 20 minutes ou jusqu'à ce que les chaussons soient légèrement dorés.

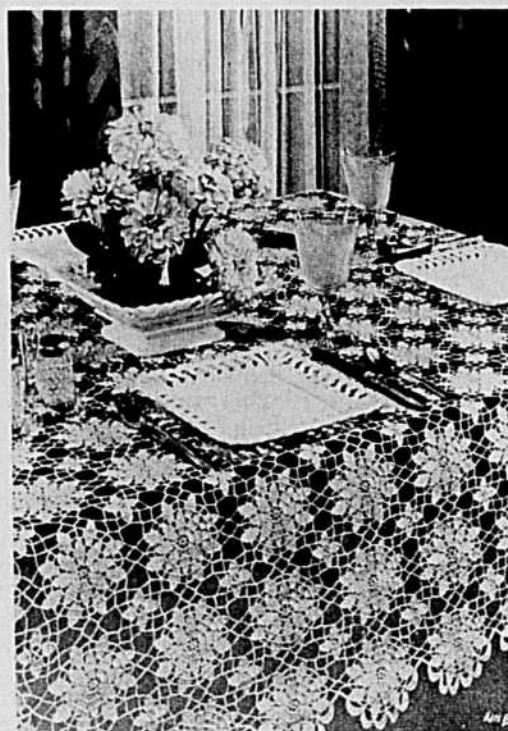
3) Rouelles - Ajouter un oeuf au mélange de viande. Façonner en rouelles d'1/2 pouce d'épais. Sauter sur feu modéré 4 à 5 minutes de chaque côté.

vielle serviette-éponge en gros boudins, comme pour l'essorer, 20 à 40 fois de suite: asseyez-vous devant une table. Posez devant vous vos 2 poings fermés, écartés de 12 pouces environ. Appuyez fortement en comptant jusqu'à 5. Détendez-vous, recommencez à nouveau, une cinquantaine de fois. Plusieurs adolescentes souffrent ainsi de malaises à l'occasion de leurs menstruations. C'est ennuyeux, mais rarement grave. Cela se corrige en vieillissant. Ne te préoccupe pas trop de ces malentendus avec ta soeur aînée. Essaie de diminuer la tension, en étant toi-même plus calme et plus souriante. Le soleil va revenir.

SUZANNE: Pour ajuster un corsage sur votre jupe de dentelle brune, vous pouvez choisir une soie légère ou un crêpe un peu plus lourd, dans les tons d'ivoire ou de beige. Plutôt que d'utiliser une ceinture de cuir verni brune, je prendrais une ceinture recouverte du même tissu que la blouse ou que la jupe, suivant votre goût. Vous pouvez aussi très bien choisir un corsage brun, du même ton que la jupe, à condition d'avoir le teint clair. Car le brun est dur pour les noires ...

### PATRON À DIX SOUS

DENTELLE REINE-MARIE Digne d'une reine, ce modèle de nappe au crochet demeure l'un des grands favoris. Jolie à regarder, facile à crocheter, cette nappe est un véritable bijou. Adressez vos commandes à Patron à dix sous, LA TERRE, 515 ave Viger, MONTRÉAL 132. Inscrivez bien vos NOMS ET ADRESSES en LETTRES MOULÉES. Ajoutez dix sous pour les frais de poste.



MEILLEURE CUISSON AVEC "ENGEDURA" — SEC —

LA LEVURE

qui fait lever la pâte rapidement et qui demeure sans cesse plus efficace et assure une texture uniforme.

Boîte de 1 1/2 onces ..... 0.35  
Boîte de 4 onces ..... 0.70

Les 2 ci-dessus pour seulement ..... 1.00  
Boîte de 8 onces ..... 1.30

Frais de poste payés.  
S.V.P. nous donner le nom de votre épicer.  
Ecrire vos nom et adresse en lettres mouillées.

EDWARD AGENCIES LTD.  
P.O. BOX 1558,  
Winnipeg 1, Manitoba.



## Les timbres

par Pierre COURTEAU

Les Philippines ont lancé une série semi-postale sur ses oiseaux indigènes (quatre valeurs en quadrichromie) et pour la première fois, le 15 septembre, des papillons qu'on retrouve sur l'île ont été reproduits dans leurs couleurs naturelles au moyen d'une série de quatre timbres.



Pour commémorer ce qu'elle qualifie du "plus grand événement du siècle", la Hongrie annonce l'émission d'un feuillet-souvenir de 10 ft d'une belle conception graphique. Il s'agit d'une émission s'inscrivant dans la série dite des événements extraordinaires et évoquant la marche des cosmonautes américains sur la lune.



Soulignons au nombre des émissions récentes de la Mongolie, une série polychrome de huit timbres et d'un bloc commémoratif dentelé reproduisant des tableaux de peintres célèbres mongols sur la vie de ce peuple. L'émission s'inscrit dans le cadre du 10e anniversaire du mouvement coopératif dans ce pays.

L'URSS continue d'ajouter plusieurs timbres à son crédit. Le 30 août, un timbre sur le centenaire du centre industriel de Donetsk. Un peu plus tôt, cinq timbres à l'occasion du 125e anniversaire de la naissance du peintre Repine. Mentionnons enfin une série sur les compétitions internationales en URSS et plusieurs autres.

La Grande-Bretagne annonce l'émission, le 1er octobre prochain, de quatre timbres spéciaux évoquant les réalisations techniques des services postaux de ce pays. D'une valeur faciale de 5 c, 9d, 1s et 1/6 s ("d" étant l'abréviation de "penny" et "s" de "shilling") ils représentent respectivement le "National Giro", premier système mondial de distribution opéré par ordinateur, un globe symbolisant l'expansion des télécommunications dans le monde, une

## Boycottage des raisins de Californie

Le boycottage des raisins de Californie entrepris l'an dernier par un syndicat de travailleurs agricoles américain appuyé par plusieurs organisations syndicales des Etats-Unis et du Canada semble porter ses fruits puisqu'il commence à alarmer sérieusement les propriétaires des vignes californiennes. Dans un communiqué adressé à la presse la Ligue des Producteurs de Raisins et de Fruits de Californie demande au Comité d'Organisation des Travailleurs agricoles de "cesser ses menaces, ses tentatives de coercition et sa fausse propagande et de se consacrer plutôt à obtenir une législation fédérale qui mettrait fin au boycott des raisins".



**NIAGARA CHEMICALS - M. G.E. Willan, Vice-Président et Gérant Général, Niagara Chemicals, une division de FMC Machinerie et Produits Chimiques, Burlington, Ont. nous fait part de la nomination du Dr. John A. Riddell, au poste de Directeur Technique. Le Dr. Riddell est un gradué de l'Université MacMaster, ainsi que du Collège Agricole**

courbe d'oscillographe représentant le nouveau moyen de transmission de la parole par impulsions codées et - notre vignette - les machines permettant d'automatiser la distribution du courrier dans le pays.



A l'occasion du 50e anniversaire de la Banque africaine de Développement la Tunisie a émis la semaine dernière un timbre d'une valeur faciale de 60 millimes à tirage limité représentant la roue du progrès sur un fond de cheminées d'usines et une petite carte de l'Afrique. La Banque Africaine de Développement a pour objet de contribuer au développement économique et au progrès social des états membres et finance les projets africains qui tendent vers ce but.

Six nouveaux timbres émis par le Ceylan commémorent les centenaires de l'éducation et de l'archéologie dans ce pays. Des célébrations grandioses ont marqué l'anniversaire de l'étatisation de l'éducation pendant que celui de l'archéologie a fait partie des mêmes festivités puisque cette discipline relève également du ministère de l'éducation et des affaires culturelles.



de l'Ontario (aujourd'hui Université de Guelph). Il compléta son doctorat à l'université Purdue, après quoi il entra au service d'une importante compagnie Américaine de produits chimiques, service de la recherche.

## GRAND CHELEM

COLLECTION GÉANTE D'INTRODUCTION POUR \$1.00 SEULEMENT

Comprenant:  
GUINÉE: FABULEUSE SÉRIE DE L'ESPACE EN L'HONNEUR DES RÉALISATIONS AMÉRICAINES & SOVIÉTIQUES dans le domaine de L'ASTRONAUTIQUE et montrant Major Virgil I. GRISSOM - Commandant John W. YOUNG - GRISSOM & YOUNG dans le VAISSEAU SPATIAL GEMINI 2 - Col. Belyayev - Lt-Col. Leonov flottant dans l'espace Magnifique!  
ANIMAUX PRÉHISTORIQUES DE SAN MARINO - autres d'EUROPE - le zoo du RWANDA - BHUTAN - etc. Une COLLECTION GÉNÉRALE de 300 variétés. Valeur au catalogue: \$10.00  
COLLECTION D'HOMMES CÉLÈBRES: BEETHOVEN - GARIBALDI - S.S. LE PAPE PIE IX - MICHEL-ANGE - CHURCHILL - etc.  
FAMEUSE collection d'ACTUALITÉ: 100 timbres diff. de TCHÉCOSLOVAQUIE d'une valeur de \$3.00 au détail.  
GROENLAND: POISSONS exotiques de SINGAPORE et du CONGO.  
ROUMANIE: Aériens - Olympiques - Contes de fées - Fleurs - etc. Excellents. 100 diff. d'une valeur de \$3.00.  
EMPIRE BRITANNIQUE: 100 diff. très attrayants.  
ALLEMAGNE: Émissions de l'Occupation, etc. 100 diff.  
COMMÉMORATIFS DE L'ESPACE: Collection FUSEE, TERRE & MARS. GRANDS formats des ASTRONAUTES: Gagarine - Titov - Glenn - etc. VAISSEAUX DE L'ESPACE: fusée lunaire - Venus - etc.  
HONGRIE: 100 multicolores diff.  
POLOGNE: Une superbe collection ILLUSTRÉE de 100 diff. Valeur de \$3.00.  
LE TOUT pour SEULEMENT \$1.00. ADULTES SEULEMENT. Vous pourrez également faire votre choix à partir d'une belle sélection de timbres qui accompagne notre offre grand chelem.

**FRASEK CO., INC.**  
DEPT. LT.  
WHITE PLAINS, N.Y. 10601.

## LES FILMS A L'AFFICHE DE LA TV DU 21 AU 27 SEPTEMBRE

**Explications**  
La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier titre. A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

**MONTREAL CANAL 7 (R)**

**DIMANCHE, 21 SEPTEMBRE**  
11h.35 - ALEXANDRE NEWSKY (2) - U.R.S.S. 1938. Drame épique. - Les habitants d'une ville font appel à un prince pour les délivrer des envahisseurs. Œuvre marquante du cinéma russe. Grande maîtrise technique. - Sentiments nobles. Aspects anti-religieux.

**LUNDI, 22 SEPTEMBRE**  
1h. - AILLEURS, L'HERBE EST PLUS VERTE (4) - E.U. 1960. Comédie de mœurs. - La femme d'un chétien est momentanément troublée par les avances d'un Américain. - Dialogues brillants. - Mariage traité à la légère.  
11h.40 - OLIVIA (4) - Fr. 1950. Drame psychologique. - Une institutrice semble entretenir avec un élève une amitié particulière. - Thème difficile traité de façon subtile. - Lesbianisme.

**MARDI, 23 SEPTEMBRE**  
11h.15 a.m. - LES LOUPS DANS L'ARBRE (4) - U. 1959. Drame. - Dans un sous-marin torpillé, le dispositif de sauvetage ne permet le salut que d'un seul homme. - Tension soutenue. Climat psychologique bien créé.  
7h.30 - WATSI (6) - E.U. 1959. Film d'aventures. - Un aventurier connaît diverses aventures en recherchant des mines du roi Salomon. - Long et monotone. Intrigue amoureuse positive.  
11h.40 - LE MATIN (4) - Youg. 1967. Drame psychologique. - Les difficultés de réadaptation d'un jeune homme qui revient de la guerre. - Sujet intéressant et généreux. Dénouement de la guerre.

**MERCREDI, 24 SEPTEMBRE**  
1h. - LE PRINCE DES PAUVRES (4) - Esp. 1962. Satire sociale. - Dans une petite ville, on organise une campagne pour le Noël des pauvres. - Satire mordante. Aspect un peu décousu. - Mariage ridiculisé.

**JEUDI, 25 SEPTEMBRE**  
1h. - JOSETTE - Fr. 1937. Mélodrame. Aidé d'une filleule, un homme porte secours à un personnage important et voit alors le cours de sa vie se transformer. - Toutes les ficelles propres au genre. Bons sentiments nombreux.  
7h.30 - LES INSEPARABLES (5) - E.U. 1965. Comédie. - Un couple divorcé se remarie après toutes sortes d'aventures cocasses. - Satire simpliste des problé-

mes conjugaux. Rythme très inégal. Recherche d'effets suggestifs.

**VENDREDI, 26 SEPTEMBRE**  
11h.15 a.m. - AU SOIR DE LA VIE (4) - It. 1954. Drame. - Un employé fatigué décide de s'évader à la campagne en passant dans la caisse du patron. - Scénario captivant. Etude psychologique et "thriller" tout ensemble, traités dans un style néo-réaliste. - Teinte d'amertume.  
11h.40 - LA CASE DE L'ONCLE TOM (5) - All. 1965. Drame racial. - Des esclaves noirs se révoltent contre un cynique esclavagiste. Bonne reproduction d'un roman célèbre. - Message d'humanité. Comportements sordides. (a)

**SAMEDI, 27 SEPTEMBRE**  
8h. - SUPERCOURP DE 7 MILLIARDS (6) - It. 1966. Drame policier. - Un homme organise un vol en se faisant passer pour mort. - Routinier. Graves invraisemblances. Toilettes sommaires.  
11h.30 - LA BALLADE DU SOLDAT (3) - U.R.S.S. 1960. Drame de guerre. - Un jeune soldat russe reçoit une permission de quelques jours pour acte de bravoure. - Sensibilité, poésie, délicatesse. Belles images. Interprètes sympathiques. - Sens du devoir. Piété filiale. Amour vrai. (a)  
1h. a.m. - LA FIN DU JOUR (4) - Fr. 1939. Drame. - Les drames de vieux comédiens vivant dans une maison de retraite. - Réalisation habile. - Tentatives de séduction et de suicide.

**MONTREAL CANAL 7 (R)**

**DIMANCHE, 21 SEPTEMBRE**  
12h. - VAL D'ENFER (5) - Fr. 1943. Drame. - Une femme légère provoque le malheur de son foyer. - Quelconque.  
**LUNDI, 22 SEPTEMBRE**  
2h. - UN AMOUR DESEPERÉ (4) - E.U. 1952. Drame psychologique. - Un homme d'âge mûr sombre dans la déchéance après avoir quitté son foyer pour rejoindre une jeune fille. - Mise en scène académique mais soignée. - Vision amère et pessimiste de la vie.  
11h. - LE VAISSEAU FANTOME (4) - E.U. 1941. Drame maritime. - Un forban de la mer fait régner la terreur sur son bateau. - Mise en scène grandiose. Belles images.

**MARDI, 23 SEPTEMBRE**  
12h.15 - CASABLANCA (4) - E.U. 1941. Drame. - Un résistant tchèque est découvert alors qu'il s'enfuit à l'étranger. - Dynamique. Invaisemblances.

**MERCREDI, 24 SEPTEMBRE**  
11h. - BAL DE NUIT (5) - Fr. 1959. Etude de milieu. - Une jeune provinciale arrive à Paris où elle s'éprend d'un voleur d'auto. - Scénario peu inventif.  
**MERCREDI, 24 SEPTEMBRE**  
2h. - LE CHEMIN DE RIO (5) - Fr. 1937. Drame. - Une jeune fille enquête sur la disparition d'un journaliste qui préparait

un reportage sur la traite des blanches. - Sujet rebattu. Scènes suggestives.  
7h.30 - LE GRAND MCINTOCK (4) - E.U. 1963. Western. - Un riche rancher cherche à reconquérir sa femme dont il est séparé. - Western humoristique. Personnages savoureux. Solution positive d'un conflit conjugal. (a)

**JEUDI, 25 SEPTEMBRE**  
2h. - C'EST FORMIDABLE D'ETRE JEUNE (5) - G.B. 1955. Drame sentimental. - Une femme s'oppose à l'idylle de sa fille avec un jeune homme de classe inférieure. - Histoire charmante. Dialogue plutôt superficiel. - Amour sincère. Éléments délicats.  
7h.30 - VOIR VENISE... ET CREVER (5) - Fr. 1964. Film d'espionnage. - Le fils d'un agent secret est à la recherche d'un ami de son père disparu à Venise. - Scénario plutôt mince. - Violence et cruautés.

**VENDREDI, 26 SEPTEMBRE**  
2h. - CAFE DE PARIS (5) - Fr. 1938. Drame policier. - La police tente de découvrir l'assassin d'un maître-chanteur. - Assez bien construit, mais rempli de poncifs. - Milieu peu reluisant. Cynisme.  
7h.30 - LE SENTIER DE L'ENFER (5) - E.U. 1951. Western. - Un homme s'engage dans un régiment de cavalerie pour découvrir les meurtriers de sa fiancée. - Réalisation honnête. - Evolution positive du héros. (a)

**SAMEDI, 27 SEPTEMBRE**  
1h. - MISSION SPECIALE (1ère partie) - L'espionne (2e partie: Réseau clandestin) - (5) - Fr. 1946. Drame d'espionnage. - L'histoire d'un groupe d'espions français durant l'occupation allemande. - Touffu et invraisemblable. - Meurtres. Situations assez scabreuses.

**DIMANCHE, 21 SEPTEMBRE**  
11h.30 - ALEXANDRE NEWSKY (2) - U.R.S.S. 1938. Drame épique. - Les habitants d'une ville font appel à un prince pour les délivrer des envahisseurs. Œuvre marquante du cinéma russe. Grande maîtrise technique. Accompagnement musical et interprétation excellents. - Sentiments nobles. Aspects anti-religieux.

**LUNDI, 22 SEPTEMBRE**  
11h.40 - OLIVIA (4) - Fr. 1950. Drame psychologique. - Une institutrice semble entretenir avec un élève une amitié particulière. - Thème difficile traité de façon subtile. - Lesbianisme.

**MARDI, 23 SEPTEMBRE**  
7h. - COTE 465 (2) - E.U. 1956. Drame de guerre. - Pendant la guerre de Corée,

un peloton d'infanterie, cerné par l'ennemi, tente de rejoindre son bataillon. - Réalisation vigoureuse. Caractère d'authenticité. Excellents interprètes. - Esprit de devoir. Violence et tension.

**MERCREDI, 24 SEPTEMBRE**  
11h.30 - LE CAUCHEMAR DE DRACULA (3) - G.B. 1958. Drame d'horreur. - Un savant lutte contre un vampire. - Réalisation habile. Climat de terreur bien créé.

**JEUDI, 25 SEPTEMBRE**  
11h.30 - VISA POUR HONG KONG (5) - G.B. 1959. Film d'aventures. - Un vagabond refoulé de partout s'installe sur un traversier chinois. - Traitement superficiel. Humour. (a)

**VENDREDI, 26 SEPTEMBRE**  
8h.30 - SOUS LA MENACE DES CANNIBALES (6) - E.U. 1954. Film d'aventures. - Jim la Jungle est chargé de retracer les auteurs d'une série de vols. - Film de série long, confus et laborieux. (a)  
11h.30 - ROMANCE A RIO (5) - E.U. 1948. Comédie musicale. - Un détective privé s'éprend d'une femme qu'il est chargé de surveiller. - Comédie sans prétention. - Libertés d'allure.

**SAMEDI, 27 SEPTEMBRE**  
11h.30 - LA LOI DE LA FORET (5) - E.U. 1936. Film d'aventures. - Un jeune oisif devient bûcheron et fait la conquête d'une jeune forestière. - Mouvementé mais simpliste. (a)

**MONTREAL CANAL 7 (R)**

**LUNDI, 22 SEPTEMBRE**  
10h. a.m. - LE GRAND ALIBI (3) - E.U. 1950. Film policier. - Une jeune femme s'efforce d'aider un ami accusé de meurtre. - Virtuosité, humour, cynisme. Très bonne réalisation. Ton macabre. Crime.

**MARDI, 23 SEPTEMBRE**  
10h. a.m. - LE VENGEANCE (4) - Esp. 1958. Etude de mœurs. - Un paysan s'engage dans un groupe de moissonneurs avec un voisin sur lequel il veut exercer une vengeance. - Partie documentaire intéressante. Images d'une grande beauté. - Haine vaincue par la fraternité dans le travail. Scènes de violence.

**MERCREDI, 24 SEPTEMBRE**  
11h.15 - WINCHESTER 73 (4) - E.U. 1950. Western. - Rivalité entre deux frères au sujet d'une carabine d'un nouveau modèle. - Histoire attachante. Notations psychologiques justes. - Brutalités et meurtre.

**LUNDI, 22 SEPTEMBRE**  
11h.30 - LA LOI DU SILENCE (3) - E.U. 1953. Drame psychologique. - Un prêtre est accusé d'un crime dont il connaît l'auteur par la confession. - Thème

intéressant. - Rôle héroïque d'un prêtre. Situations délicates.

**MERCREDI, 24 SEPTEMBRE**  
6h.30 - L'OASIS DES TEMPÊTES (6) - E.U. 1956. Film de science-fiction. - Des aviateurs sont forcés d'atterrir à proximité d'un étrange pays préhistorique. - Prises de vue habiles. Invaisemblances. (a)

**JEUDI, 25 SEPTEMBRE**  
10h. a.m. - LE DERNIER CONVOI (4) - All. 1961. Drame de guerre. - Un homme faible devient un héros en fonçant sur les lignes ennemies avec quarante hommes. - Ensemble intéressant. - Humanité et courage. Cruautés. (a)  
1h.15 - LA REVOLTE DES CIPAYES (5) - E.U. 1954. Film d'aventures. - Aux Indes, un chasseur découvre les préparatifs d'une révolte. - Scénario puéril. Décors conventionnels. (a)  
11h.30 - L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (3) - E.U. 1951. Drame policier. - Un dément tue la femme d'un joueur de tennis et, en retour exige de lui un meurtre. - Grandes qualités techniques. Thème artificiel.

**VENDREDI, 26 SEPTEMBRE**  
1h.15 - MARIAGE INCOGNITO (4) - E.U. 1938. Comédie. - Un professeur de collège a de la difficulté à faire accepter sa femme, une chanteuse de cabaret. - Intrigue amusante. - Ensemble positif.  
6h.30 - L'HOMME AUX MILLE VISAGES (4) - E.U. 1956. Drame biographique. - Quelques étapes de la vie de l'acteur américain, Lon Chaney. - Mise en scène soignée. Aspects d'authenticité.

**SAMEDI, 27 SEPTEMBRE**  
11h.15 - LA VIE PARISIENNE (5) - Fr. 1936. Comédie. - Un Brésilien tente de flatter sa fille à un homme sans scrupules. - Réalisation moyenne. - Vulgarités.

**MONTREAL CANAL 7 (R)**

**DIMANCHE, 21 SEPTEMBRE**  
9h.30 - LES CROULANTS SE PORTENT BIEN (5) - Fr. 1961. Comédie. - Les deux enfants d'un veuf s'opposent au projet de mariage de leur père. - Théâtre filmé. Mise en scène honnête.  
11h.20 - SABOTEUR SANS GLOIRE (4) - E.U. 1944. Drame psychologique. - Un condamné à mort offre sa vie pour la libération de cent otages. - Travail soigné. Tension dramatique croissante.

**LUNDI, 22 SEPTEMBRE**  
9h.30 a.m. - JE SUIS UN MOUCHARD (5) - Fr. 1952. Film policier. - Un voleur dénonce ses complices qui le poursuivent à leur sortie de prison. - Bien construit. Invaisemblances. Milieu sordide.  
11h.20 - SANTIAGO (5) - E.U. 1955. Film d'aventures. - Un ex-officier américain procure des armes aux Cubains luttant contre l'occupation espagnole. - Mélodramatique et conventionnel. - Haine. Bagarres, meurtres.

**MARDI, 23 SEPTEMBRE**  
11h.20 - SABOTAGE A BERLIN (4) - E.U. 1942. Film d'aventures. - Cinq aviateurs anglais dont l'avion a été abattu en Allemagne parviennent à regagner l'Angleterre. - Invaisemblances. - Patriotisme. Scènes tendues. (a)

**MERCREDI, 24 SEPTEMBRE**  
9h.30 a.m. - JULIE LA ROUSSE (5) - Fr. 1959. Comédie sentimentale. - Un industriel déshérité sa famille au profit d'une ancienne maîtresse. - Scénario banal. - Images déplacées.  
11h.20 - SITTING BULL (5) - E.U. 1953. Western. - Un major, accusé d'intelligence avec les Indiens, est sauvé de la mort par Sitting Bull. - Ensemble spectaculaire et mouvementé. Superficiel. - Volonté de paix et d'entente. (a)

**JEUDI, 25 SEPTEMBRE**  
7h.30 - QUE LE MEILLEUR L'EMPORTE (3) - E.U. 1964. Drame social. - La lutte de deux candidats à la nomination artificielle de leur parti. - Mise en scène nerveuse et soignée. - Critique sérieuse de procédés douteux. Aspect tendancieux.  
11h.20 - MADEMOISELLE PORTEBONHEUR (5) - E.U. 1953. Comédie musicale. - Quatre artistes sans emploi cherchent un commanditaire. - Artificiel. (e)

**VENDREDI, 26 SEPTEMBRE**  
9h.30 - MARQUEE PAR LE DESTIN (5) - It. 1952. Mélodrame. - Les nombreuses difficultés d'une jeune fille en butte à une rivale amoureuse. - Mélodrame classique. Liaison.  
11h.20 - L'AFFAIRE CICERON (3) - E.U. 1952. Drame d'espionnage. - Les exploits véridiques de l'espion Ulysse Diello, alias Cicéron, durant la dernière guerre mondiale. - Suspense bien construit. - Personnages peu reluisants.

**SAMEDI, 27 SEPTEMBRE**  
9h. - LEON MORIN PRETRE (2) - Fr. 1961. Drame psychologique. - Une jeune femme incroyante s'éprend du prêtre qui la ramène lentement au christianisme. - Justesse de ton. Bonne création d'atmosphère. - Sujet délicat. Conduite digne quoiqu'imprudente d'un prêtre.

**MONTREAL CANAL 7 (R)**

Les films présentés aux canaux 4 (CKRN-TV), 3 (CJBR-TV Rimouski), 9 (CKBL-TV, Matane), 12 (CKRS-TV, Jonquière), 7 (CKRT-TV, Rivière-du-Loup) et 11 (CBVT, Québec) sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal). Ces mêmes films sont aussi proposés une heure plus tard aux téléspéctateurs de Carleton (CHAU-TV) et Moncton (CHAFT). Dans le cas du canal 9 (CBOFT, Ottawa) les films sont les mêmes que ceux présentés au canal 2, mais certains le sont avec une semaine de retard sur l'horaire du canal montréalais.

ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION: 12 cents le mot. Prix minimum \$2.40. Titre en 8 points noirs capitales; \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: 80 cents la ligne agate. CASE: 50 cents. RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. DONNEZ CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11h. a.m., le lundi. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS 515, ave. Viger, Montréal 132, Qué. Tél.: 288-6141

AGENTS DEMANDES

PROFITS assurés, vendant vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1933. Etoffes attractives vendues facilement. Commissions généreuses, bas prix, complets bonus gratuits. Plein temps ou partiel. Expérience non requise. Ecrivez pour échantillons. RODNEY TAILORING COMPANY, DEPT. T., CASIER 3018, MONTREAL.

A TEMPS PARTIEL \$50. A TEMPS PLEIN \$200.

Fournissons stock à crédit. Produits de consommation. Commission 45%. Renseignements gratuits. PAULA, 21 EST, ST-PAUL, MONTREAL.

AIGUISAGE

CULTIVATEURS! - A notre ATELIER faisons un aiguisage parfait, 75c set (vaches, moutons). Réparons correctement votre tondeuse électrique "Clip-master" si nécessaire, charge raisonnable. Ouvrage garanti, retour rapide. Épargnez - faites comme nos centaines de clients bien satisfaits. Ne confiez donc pas vos réparations et aiguisages à tout hasard. Ne prenez pas de risques ailleurs. Adressez toujours: ATELIER RÉPARATION STEWART ENR., ELECTRIQUE OFFICE 156, PIERREVILLE, CTÉ YAMASKA, QUÉ.

AGUISAGE - Réparation - Vente - Service d'aiguisage à l'huile pour lames de clipper à vaches 75c le set. Frais de transport gratuit sur un montant de \$1.50 et plus. Service garanti - Réparation de tondeuses Oster et Sunbeam électriques, frais de poste payés. Vente de lames neuves. S'adresser: MACHINE SHOP STEWART, 134 LIMOGES, SOREL, QUÉ.

CONFIEZ-NOUS vos lames de "Clippers" - Aiguisage à l'huile. Ouvrage garanti. \$1.15 le set - Evitez le C.O.D. - EMILE BOLDUC, 555, DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES.

AIGUISAGE-RÉPARATION Clipper d'animaux, 75c set. Coupe durable à chaque set. Véritable usine reconnue pour la réparation, l'aiguisage défilant toute compétition. Personnel expert. Ouvrage garanti. Service rapide. Cultivateurs. Attention aux imitateurs... Ne prenez pas de risques ailleurs!! Seule adresse à Pierreville pour avoir entière satisfaction. Adressez toujours: L'USINE D'AIGUISAGE STEWART ENR., PIERREVILLE, CTÉ YAMASKA.

ANIMAUX A VENDRE

Le seul commerçant de la province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 35 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de vaches Holstein pur-sang, classées et croisées. Conditions de paiements et échanges acceptés. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY, 54, CÔTE SUD, STE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE, TEL: 435-0220. LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUÉBEC DE VACHES ÉPROUVÉES.

A VENDRE - Truies et verrats HAMP-SHIRE et YORKSHIRE (Large White) enregistrés. Verrats garantis pour le service. Truies croisées Hampshire X Large White et Landrace X Large White. PORCHERIE IDEALE, INC., C.P. 3, ST-BARNABÉ NORD, CTÉ ST-MAURICE, QUÉ., TEL: 819-264-2118 ou 264-5311.

HEREFORD - Boeufs, 6 mois à 2 ans, enregistrés, primables. Porcs Tamworth enregistrés, truies saillies. Verrats prêts pour service. AIME LABONTE, ST-GILLES, CTÉ LOTBINIÈRE. Tél.: 888-3395.

TAUREAU de 12 mois, prêt pour le service, de père qualifié et mère "Très Bonne" avec 19,000 lb et 3.94 test. NORMAND FONTAINE, ST-MARC, CTÉ VERCHÈRES. Tél.: 584-2284.

CHAROLAIS

3 taureaux prêts pour le service - 6 génisses du printemps - 5 vaches 7/8 - une 15/16 - tous enregistrés, 4 Hereford - 4 Aberdeen-Angus. FERME ELIE, VAU-DREUIL, TEL: 453-6019 - 234-3277; demandez CLÉMENT PARISIEN.

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, venant d'Ontario, vêlant septembre, octobre, novembre; aussi animaux à bœuf. Bonnes conditions. S'adresser: CHOUINARD & FRÈRES, STE-FLAVIE, CTÉ MATANE. Tél.: 775-7018.

A VENDRE, 20 têtes d'animaux à bœuf, Charolais et Hereford, enregistrés et croisés. GILLES PHANEUF, UPTON, CTÉ BAGOT. Tél.: 549-4935.

A VENDRE - 50 TAURES-HOLSTEIN Excellent choix, vêlant en novembre. Aussi 50 taures saillies de trois à quatre mois, 80 sont enregistrées. S'adresser à: PAUL-RÉMI PAQUET, ST-COME, (BEAUCE). Tél.: 418-685-3737.

TAUREAU Ayrshire, 3 ans, enregistré, petit-fils de Betty's Commander, B.C.A. 141-163; aussi 2 jeunes mâles de 2 mois, B.C.A. 150 dont un fils de Betty's JEAN-MARC BERARD, 2671, LA CHALOUPE, STE-ELISABETH, CTÉ JOLIETTE. Tél.: 756-2090.

VENONS justement d'importer de formidables Duroc enregistrés, Chester White et nouvelles lignées d'Hampshire. Venez les voir! Aussi English Large Black enregistrés, Yorkshire, English Large White, Lacombe, Landrace, Tamworth, Berkshire, Hybrides Tachetés Bleus. Tous âges, truies saillies, verrats prêts service. Catalogue TWIDDLE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

HEREFORD enregistrés - 7 vaches avec veaux du printemps, 1 taure, toutes devant vêler au printemps - Taureau 2 1/2 ans - ROLAND ST-GEORGES, 1820 AVENUE LACASSE, AUTEUIL, (LAVAL) - 625-5820.

25 BREBIS Rambouillet - bonne qualité - saillies pour agneaux de Pâques. H. D'HAUTERIVE, FRELIGHSBURG, CTÉ MISSISQUOI. Tél.: 298-5194.

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRÈRES, RANG FLEURY, ST-JUDE, CTÉ ST-HYACINTHE. Tél.: 792-3834.

A VENDRE DIVERS

REFROIDISSEURS USAGÉS NOUS offrons des Refroidisseurs à lait en vrac, de toutes dimensions, livrés dans cette région et garantis. Ecrivez à: CURRY SUPPLY COMPANY, CURRYVILLE, PENNSYLVANIA 16631, ETATS-UNIS.

Le "DESTROYER" est destiné à être utilisé dans les cabinets d'extérieur, détruit intégralement les matières, éparpillant ainsi une tâche désagréable. Instructions détaillées. Des milliers d'utilisateurs dans tout le pays. Commandez-le vite: \$1.60 la boîte, port payé. LOG CABIN PRODUCTS, BOITE 771, GUELPH, ONTARIO

Béton Étanche Armé Unique Durable Remarquable Y...est un peu là! Diam. -16-18-20-24-30 - vide-silo "PATZ" - Nouvelles Formes -1969- Joints invisibles et sûrs.

SILOS BEAUDRY

Jean-Paul Beaudry St Marc, Cte de Verchères 514 - 584 2348

SPECIAL pour NOËL

ÉPARGNEZ 30 à 40% sur l'achat de vos CARTES de souhaits et DÉCORS pour Noël, aussi sur une quantité d'ARTICLES de fantaisie qui feront des cadeaux très appréciables. Envoyez-nous 10c en timbres, vous recevrez notre catalogue et une jolie carte pour vos souhaits. L'UNION DES JARDINIERS INC., 5, rue Victoria, LEVIS, P.Q.

MAÏS à ensiler à vendre sur le champ HENRI SAUDRAIS, L'ANGE-GARDIEN, CTÉ ROUVILLE, P.Q.

LAME à niveler (charrue) pour tracteur ou camion. Charrète à tracteur, sur pneus, boîte 4 x 6", 515. - Humidificateur portatif. Table téléphone. Table de salon. Moitié prix. Tél.: 665-7709.

GROS PLANEUR - plane sur trois faces simultanément, embouvette et fait toutes sortes de moulures. Très bon marché. LOUIS JOYAL, YAMASKA EST, CTÉ YAMASKA. Tél.: 514-789-5126.

CITERNE à lait, de marque Champion, capacité 28 bidons, 5 ans d'usage. Trayeuse CO-OP avec tuyauterie. Information: ROGER BESNER, VAUREUIL-SUR-LE-LAC. Tél.: 513-2344-4414.

ABREUVOIRS à vaches et tôle de grange - Aussi poêle électrique pour cuisine. ANTONIUS KEURENTJES, RANG EGLISE, HENRYVILLE, CTÉ IBERVILLE - 299-2196.

CARCANS, abreuvoirs, bassins de lavage, bidons, char à fumier avec 125 pi. de rail. Chauffe-eau électrique pour chambre à lait. Piquets de cèdre. Moulange. FERNAND PAQUETTE, 315, GRANDE CÔTE, ST-EUSTACHE. - 473-5239.

COUPLES DEMANDÉS

COUPLE marié sans enfants demandé. Homme pour travail de ferme, femme pour soin maison. FERME STAIRS, HEMMINGFORD, CTÉ HUNTINGDON, 247-2455.

EDUCATION

DÉTECTIVES

Devenez détective ou investigateur. Hommes, femmes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Ecrivez à: INSTITUT NATIONAL D'INVESTIGATION, DEPT. 7, 155 rue KENT, OTTAWA 4, ONTARIO, et recevez gratuitement: "LE LIVRE NOIR DE L'INVESTIGATION" avec tous les détails.

L'EDUCATION des enfants par les parents en quatre points (24 pages) Conception - Amour Dialogues - Attitudes Par la Poste - \$1.00 Chez l'auteur Eugène Martineau ST-IGNACE de STANBRIDGE CTÉ MISSISQUOI, P.Q.

EMPLOIS DEMANDÉS

AGRONOME, expérience élevage et polyculture (ex-gérant de plantation, 4000 acres), disponible immédiatement. MICHEL TREUTENS, 4625 ST-HUBERT, MONTREAL 176. TEL: 526-7868.

HOMME marié, 35 ans, recherche emploi responsable dans Meunerie, Commerce de fruits et légumes en gros, industries connues, agricoles; possédant capital à investir. Association éventuelle. Excellentes références. ECRIRE CASE 306, 515, VIGER, MONTREAL.

ENCANS PUBLICS

ATTENTION Cultivateurs!!! Je suis acheteur de troupeaux et de rouland de ferme au complet, dans la Province. S'adresser à: LEO DASTOUS, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE DE PLESSISVILLE, CTÉ MÉGANTIC. Tél.: 362-7585.

ENCAN HOLSTEIN du CLUB de NICOLET-YAMASKA

Jeu, le 25 septembre, 1969, à 1 hre p.m. précise, à la Ferme ROBERT ÉLIE, VILLAGE de BAIÉVILLE.

Seront vendus: 42 taures enregistrés vêlant en septembre, octobre et novembre; 7 vaches et 3 taureaux provenant des meilleurs troupeaux du Club de Nicolet-Yamaska.

Pour information ou catalogue: Roger Rousseau, Président, Nicolet. Claude Proulx, Secrétaire, Nicolet. Jean-Marc Baillargeon, Agronome, Aviceur technique, Nicolet.

ENCAN LUNDI, le 22 septembre, 1969, à 12.30 hres précis, chez MME ROMUALD BEAUDOIN, 1691, BAS DE L'ASSOMPTION NORD, CTÉ L'Assomption.

Sera vendu: un magnifique troupeau HOLSTEIN de 19 vaches dont quelques-uns vèleront d'ici 3 mois - 3 jeunes taures. Tracteur Cockshutt 70 avec Charrue trainante 2 raies et Herse à rouleaux; Tracteur Cockshutt 540 avec pelle et lame niveleuse et charrue hydraulique 3 raies; Presse à foin McCormick 46 avec moteur; Epandeur No 4; Souffleur et Lieuse à blé d'Inde; Semoir combiné 13 disques; Lieuse à grain; Moulin à battre Forano; 2 Clippers à animaux; "Bulk Tank" De Laval, capacité 27 bidons; Chauffe eau et articles de laiterie, Trayeuse Surge 4 chaudières, Compresseur, Nettoyeur automatique Beatty avec 240 pi. de chaîne, Carcans, Abreuvoirs, Outils et plusieurs autres articles trop long à énumérer. CONDITION: COMPTANT ou PRÊT DE BANQUE.

Pour information, s'adresser à l'encanteur, JACQUES MONDOR, ENCANTEUR LICENCIÉ, 613 rue PRINCIPALE, ST-THOMAS, CTÉ JOLIETTE. Tél.: 756-2354.

ENCAN chez M. PIERRE-PAUL ADAM, 10ième RANG, ST-VALÉRIEN, CTÉ SHEFFORD. Mercredi, le 24 septembre, 1969, à 1 hre p.m. précise.

Sera vendu: 34 têtes d'animaux HOLSTEIN, toutes claires de test fédéral, comprenant 25 vaches à lait avec quota, 6 taures de 1 1/2 an, 3 génisses. CE TROUPEAU EST D'EXTRA CHOIX. MACHINERIE: Tracteur Oliver 550 au gaz avec prise de force indépendante; Epandeur à engrais Oliver, 90 minots; Herse à finir 3 panneaux; Herse à rouleaux Massey-Harris 12 X 12 trainante; Semoir McCormick 13 disques combiné; Charrue à rigoles, att. 3 pts.; Niveleuse, Att. 3 pts.; Drille à grain 4 po.X 24 pi.; Moulin à faucher, att. 3 pts.; Conditionneur à foin New-Holland neuf; Râteau Filer Acrobate Massey-Ferguson, 1 an d'usage; Presse à foin New-Holland commune neuve; Monte-Balles 24 pi. avec moteur; Voiture 6 roues avec plate-forme; Voiture 4 roues avec plate-forme; Remorque à 2 roues.

Équipement de laiterie: Bassin réfrigérant Dari-Kool 300 gallons ou 33 bidons, 1 an d'usage; Réservoir à eau chaude, électrique; Bassin double inoxydable; Trayeuse Surge 2 chaudières avec compresseur et pipage; 100 tonnes de foin; 15 tonnes de paille, 600 sacs d'avoine; un lot de fer; stock de hangar et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

CANTINE SUR LES LIEUX. CONDITIONS: COMPTANT ou PRÊT DE BANQUE acceptés. CAUSE DE VENTE: La terre d'une superficie de 122 arpents est à vendre. JEAN-GUY CHAMPIGNY, ENCANTEUR LICENCIÉ, ROXTON-FALLS, CTÉ SHEFFORD. Tél.: 548-5733.

ENCAN: Vendredi, le 26 septembre, à 1 hre p.m. - Vente organisée par le Club Ayrshire de Bedford, chez M. Laurent Bousquet, R.R. 4, Granby, Chemin Canaan. Seront vendues 65 têtes d'Ayrshire pur-sang enregistrées dont 28 taures saillies, 23 taures fraîche vélées, 4 taures ovines, 8 génisses, 2 jeunes taureaux. Ces animaux proviennent d'excellents troupeaux avec pères et mères hautement qualifiés. Plusieurs filles et petites-filles de Betty's Commander. Ecrivez pour votre catalogue. H. PECKHAM, R.R. 1, GRANBY. - Encanteur, Jules Côté, Cowansville.

ENCAN Samedi, le 27 septembre, 1969, à 1 hre p.m. précise, sur la Ferme de M. FRANCIS PROVOST.

1 mille au nord de ST-CHRYSOSTOME, CTÉ CHATEAUGUAY. Sera vendu: 28 têtes HOLSTEIN de qualité supérieure, 10 vaches fraîche vélées, 5 devant vêler au commencement d'octobre et 3 taures. "Bulk Tank" DeLaval, capacité de 35 bidons; Trayeuse Surge complète (neuve); Tracteur IHC No. 330, gaz, comme neuf; Tracteur Super C, IHC; Charrue hydraulique IHC; Elevateur New Holland 32 pi. avec moteur; Presse à foin No 68 New Holland avec moteur, très propre; Faucheuse IHC hydraulique et beaucoup d'autres machines aratoires, trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT. LYELL J. GRAHAM, ENCANTEUR, ATHELSTAN, CTÉ HUNTINGDON. Tél.: 264-2289.

VENTE par ENCAN Vendredi le 19 septembre, 1969, à 1 hre p.m. précise, chez M. RODOLPHE CHATEAUNEUF de LECLERCVILLE, Cte Lotbinière. La Ferme est située dans le Rang St-Michel.

Sera vendu: un troupeau HOLSTEIN de CHOIX de 36 bêtes dont 26 vaches; 3 sont fraîche vélées, 15 vaches et belles taures sont dues pour vêler d'ici le 1er novembre; 4 taures de 1 an; 5 vaches dues pour vêler en novembre; 5 génisses du printemps; 1 taureau pur-sang enregistré de 22 mois provenant de la Ferme Boisclair. Ce troupeau est en parfaite condition et est clair de test.

Le rouland comprend: Tracteur Massey-Ferguson Diesel No 3165 avec pelle et servo-direction, seulement 800 hres d'ouvrage; Epandeur à fumier de 125 minots; Presse à foin; Faucheuse; Râteau-Filer; Semoir à disques; Grosse herse à disques; Herse à finir; 2 Wagons sur pneus; Monte-Balles sur roues; Niveleuse; Souffleur; Charrue hydraulique; Foreuse à piquets; à tracteur; Trayeuse DeLaval à 2 chaudières; Refroidisseur Citerne; Compresseur à air; Banc de scie avec moteur de 1/2 de force; tous les outils du hangar; 1500 perches de cèdre; 5000 balles de foin et grain; 400 chaudières en aluminium et 10 bidons.

N.B. - La terre, très bien bâtie avec quota de lait nature pour la ville de Québec, est à vendre à bonnes conditions.

Pour information, s'adresser à: GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ DE PLESSISVILLE.

Tel.: 362-2195 PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BARILEE ENR.

ENCAN MERCREDI, le 24 SEPTEMBRE, 1969, à 1 hre p.m. précise, pour M. ALCIDE BOLDUC, 8ième RANG, No 83, à 4 milles de ST-FELIX de KINGSEY, Cte Drummond.

TOUT SERA VENDU: 40 têtes d'animaux HOLSTEIN, toutes claires de test fédéral, comprenant 23 vaches et taures dont 4 fraîche vélées et 2 dues sous peu et les autres en tout temps - 5 taures de 1 1/2 an ouvertes - 11 belles génisses d'élevage - 1 taureau de 17 mois, très bon reproducteur - CECI EST UN BON LOT D'ANIMAUX. Aussi un cheval blond pesant 1800 lb. TRACTEUR Fordson Major Diesel, hydraulique, poulie, chaîne, loader sur le devant avec pelle à graville et broc à fumier - Tracteur Cockshutt 30 avec prise de force vivante, hydraulique, att. 3 pts. poulie et chaîne - Moulin à battre Forano automatique, sur pneus - Lieuse à grain 7 pi. - Epandeur New Holland sur P.T.O. - Presse à foin New Holland 67 sur P.T.O. - Moulin à faucher New Holland, neuf - Herse à

roulettes, trainante - Charrue 3 raies, att. 3 pts., Fordson - Charrue à 2 raies, Massey-Ferguson, att. 3 pts. - Voiture avec montants à foin - Rouleau - Râteau de coté New Holland No 57, semi-porté - Monte-balles, fond de tôle, sur pneus, 38 pi. - Voiture neuve New-Holland sur pneus, capacité 5 tonnes, "rack" à foin - Balance - Banc de scie - Sleighs simple et double, à fumier - 35 cordes de bois, 3700 balles de très bon foin, 5 tonnes de paille, 300 pi. de bois de construction. Equipement à sucrerie 6 X 16 Grimm - 1300 chaudières 2 gallons, aluminium - 1300 chaudières aluminium - Sleigh à ramasser - "Tank" de réserve 800 gallons - Frigidaire Crino, capacité 8 bidons, porte sur le côté - Trayeuse McCormick - 2 chaudières Surge - Nettoyeur d'étable Jutras, 230 pi. avec montée extérieure - Quantité de ménage de maison.

CAUSE DE L'ENCAN: AUTRE OCCUPATION. CONDITIONS: COMPTANT ou PRÊT DE BANQUE.

AUSSI À VENDRE: Ferme 164 acres, très bien bâtie, 115 en culture, avec sucrerie, située sur la grande route ainsi que terre à bois de 50 acres. Pour information, communiquer avec l'encanteur.

JULES CÔTÉ, ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ 1274 RUE SUD, COWANSVILLE, QUÉ. Tél.: 263-0670 ou 263-1434.

ENCAN AYRSHIRE Jeudi, le 25 septembre, 1969, à 1 hre p.m. précise, chez M. OSCAR VAILLANCOURT, ST-CHRYSOSTOME, Cte Châteauguay. 50 sujets seront mis en vente dont 35 filles de Betty's Commander. JULES CÔTÉ, ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ 1274 RUE SUD, COWANSVILLE, QUÉ. Tél.: 263-0670 ou 263-1434.

VENTE par ENCAN Samedi, le 20 septembre, 1969, à 1 hre p.m. précise, chez M. HENRI TOUSSIGNANT, de STE-FRANÇOISE, CTÉ Lotbinière. La Ferme est située dans le 9ième Rang, à 1/2 mille de la Route 49.

Sera vendu: un troupeau HOLSTEIN de CHOIX de 40 bêtes dont 20 vaches, 9 taures de 1 1/2 an et 11 veaux. Ce troupeau est clair de test.

Le rouland comprend: Tracteur International No 434, Diesel, avec servo-direction et Faucheuse neuve International; Presse à foin New Holland de 2 ans; Râteau-Filer; Monte-Balles; 2 Wagons sur pneus; Epandeur à fumier; Herse à disques et à finir; Traineau à balles; Moissonneuse; Trayeuse DeLaval, magnétique, presque neuve; Refroidisseur Citerne Zero, capacité 300 gallons; tout l'équipement de laiterie; 2 Silos en bois; 4500 balles de foin de bonne qualité et 400 balles de paille et une foule d'autres articles trop long à énumérer.

La Terre de 250 arpents dont 175 en culture, très planche, avec étable neuve et laiterie neuve, est à vendre privément, à de bonnes conditions. CONDITION DE LA VENTE: COMPTANT. Pour information, s'adresser à: GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ DE PLESSISVILLE. Tél.: 362-2195. PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BARILEE ENR.

ATTENTION CULTIVATEURS!! VENTE par ENCAN "HOLSTEIN" Mardi soir, le 23 septembre, à 8 hres précises, à la FERME BARILEE ENR., de PLESSISVILLE. On vendra 60 taures et jeunes vaches vélées ou à la veille de vêler. CONDITIONS: COMPTANT. Pour information, s'adresser à: GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE de Plessisville, Tél.: 362-2195. PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BARILEE ENR.

VENTE par ENCAN Samedi, le 27 septembre, 1969, à 1 hre p.m. précise, chez M. GÉRARD DEMERS de ST-PIERRE-BAPTISTE. La Ferme est située dans le 1er Rang, à 3 milles du Village et à 5 milles de LAURIÈREVILLE.

Sera vendu: un très bon troupeau AYRSHIRE pur-sang, enregistré, de 40 bêtes dont 18 vaches et dont plusieurs vèleront cet automne; 11 taures de 1 à 2 ans; 4 sont dues pour vêler cet automne; 1 taureau pur-sang enregistré, de 3 ans; 10 génisses de l'année. Ce troupeau est en parfaite condition et est clair de test. Aussi 2 bons chevaux pesant 1700 et 1800 lb. 1 poulain de 1 an et 3 truies portières. Le rouland comprend: Wagon sur pneus; Epandeur à fumier; Faucheuse; Arrosoir et Arrache patates; Charrue; Râteau; Trayeuse CO-OP; Frigidaire à lait de 8 bidons; Tondeuse électrique; Attelages; 4000 balles de bon foin; 400 balles de paille; 2700 chaudières en aluminium, 2700 chaudières; Scie à chaîne McCulloch; 200 sacs de grain; Chaines à tracteur; 2 Eventails électriques; Outils de hangar et quantité d'autres articles trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT. Pour information, s'adresser à: GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ DE PLESSISVILLE. Tél.: 362-2195 PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BARILEE ENR.

(Suite à la page 18)

# PETITES ANNONCES (Suite de la page 17)

**ENCAN**  
Lundi, le 22 septembre, 1969,  
à 1 h. p.m. précise,  
chez M. GERALD BEAULNE,  
de ST-HERMAS, Cte Deux-Montagnes.  
La Ferme est située sur la route No 8.  
Sera vendu: un très bon troupeau HOLS-  
TEIN de 27 bêtes dont 22 vaches et 5 bel-  
les taurées dues cet automne, 3 vaches sont  
fraîches vèlées et 12 vèleront en septembre  
et en octobre. Le troupeau est clair de test.  
Tracteur Ford avec système hydraulique; Presse  
à foin International No 37, neuve; Epandeur  
à fumier, International No 155, avec prise de  
pouvoir; Charrues International à 3 versoirs;  
Semoir à disques International en fer; Epandeur  
d'engrais chimique Massey-Ferguson; Faucheuse  
International, neuve; Hèrse à disques;  
Charrues à rigoles, hydraulique; Hèrse à  
ressorts à 3 sections; Percuse hydraulique  
Danuser; Râteau-Fleur; Monte-Balles de  
32 pi. avec moteur; 4 Wagons dont 2 sur  
pneus; Vis à grain de 28 pi.; Lieuse à blé  
d'Inde International; Ensoleur Pape; Remorque  
pour camion; Scie à chaîne; Balance; Malaxeur  
à ciment; Banc de scie; Réservoir à eau chaude;  
Niveleur hydraulique; 3 paires de sleighs; Courtoie  
de 30 pi.; Evaporateur Dominion; Bassin et  
Réservoir; 1000 chaudières; 20 Abreu-  
voirs; Châlumeaux et Cuvercles; Char-  
riot à fumier avec rail; Traveuse Surge à  
2 chaudières; Refroidisseur Citerne de 300  
gallons; Engrais de ferme; Outils de han-  
gar et quantité d'autres articles trop long  
à énumérer.

**CONDITIONS** Comptant...  
Plan provincial accepté.  
**RAISON DE LA VENTE:**  
EXPROPRIATION POUR LE  
NOUVEL AÉROPORT  
GEORGE GOGGIN.  
ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ  
de PLESSISVILLE.  
Tél.: 362-2195  
PROPRIÉTAIRE DE LA  
FERME BARILEE ENR.

**ENCAN CLUB HOLSTEIN des BOIS-FRANCS**  
mercredi, 24 septembre à 12.30 hrs précis  
Endroit: **TERRAIN de L'EXPOSITION, VICTORIAVILLE.**  
Seront vendus:  
**90 taures vèlant à l'automne**  
**20 vaches**  
**3 taureaux**  
Pour informations:  
**Hector Béliveau, b.s.a., Gérant,**  
**Claude Pepin, Secrétaire,**  
**R.R. 3, WARWICK, P.Q.**  
**GEORGE GOGGIN, Encanteur**

**FEMMES, FILLES DEMANDEES**  
BONNE demandée pour travail général dans maison privée et soins de 2 enfants. Expérience et références exigées. Bon salaire selon expérience. Congé samedi après-midi et dimanche. Si intéressée, écrire en fournissant des références à: MME LISE GEVRY, 34 ROBINSON SUD, GRANBY.

BONNE demandée pour travail de maison privée. Famille de 6 enfants. Avons femme de ménage Salaire \$200. à \$250 par mois selon expérience. Chambre seule. MME L.S. LUTFY, 1540 ROCKLAND ROAD, MONTREAL 304. Tél.: 739-0513.

FEMME OU FILLE demandée pour aider aux travaux ménagers. Avec ou sans expérience. Toutes commodités. Trois enfants. Chambre et salle de bain privées. Près de l'Expo. \$25. à \$35. Écrire: MME JACQUES BOUCHARD, 224 LA FAYETTE, APP. 2, LONGUEUIL. TEL.: 514-677-6203 - 658-4794.

AIDE-MÉNAGÈRE, 19 à 25 ans, fille-mère acceptée; famille de médecin. Chambre seule. Maison privée moderne. Références de caractère. Salaire commençant à \$150.00 par mois. MME M. VEILLEUX, 1380 SCARBORO, VILLE MONT-ROYAL, MONTREAL, 304. Tél.: 737-8348.

JEUNE fille sérieuse demandée comme aide-ménagère pour veuf avec 2 enfants d'âge scolaire. GILLES PHANEUF, ST-CÉSAIRE, CTE ROUVILLE. - 536-2400.

**FILS TISSUS COUPONS**

**LAINES SYNTHÉTIQUES**  
Laine synthétique 3 brins (ABTEX). Plus chaud que la laine, lavable à la machine. Ne se déforme pas ni ne rétrécit au lavage. Pour tous vos tricotés à la broche ou au crochet: Chandails, vestes, robes, manteaux, mitaines, luques, pantoufles, châles, tapis crochétés.

LISIÈRES en nylon fin 15 deniers. Tricotez pantoufles, sacs à main, chapeaux, supports.

TRICOLETTE et fil pour le tissage. Retailles et coupons à la livre.  
Demandez liste de prix gratuite.  
Ajoutez 10¢ pour échantillons.

**FOYER D'ÉCONOMIE 172 Dalhousie, Montréal 101.**

100 STYLOS \$3.77 - 500 Boutons \$1. - 20 vges dentelle Paris \$1. - Jersey taillé, pâle et blanc, 25 lb \$4.77 - Nylon uni et velouté, coupon, la lb \$1. - Coton ou flanelle, blanchis, 10 vgs pour \$2.89 - Cuirette pour recouvrir et pour vêtements, 55 po. (Naugahyde) vg. \$2.25 - Spéciaux pour magasins. Inclure 8% de taxe. Dépôt minimum de \$1. pour toute commande postale. Catalogue illustré pour tisseuse, couturière, tricoteuse, 25¢ pour frais de poste.  
A. SCHAEFER LIMITEE, TCN, 1315 RUE STE-CATHERINE EST, MONTREAL 133, P.Q. (face au Métro Beaudry) Tél.: 522-8888 - 522-4343

LISIÈRES au prix du gros, en jersey, se déchire - Taille 1 po. largeur, très propre, au 100 lb seulement - Blanc, 10¢ lb; rose et bleu, 12¢ lb; turquoise, jaune, beige, 18¢ lb. Jersey broché 1 po. de large, couleurs Pastel assorties, 50 lb pour \$10.00. Acompte requis "en argent" \$2.00.  
BERTROY TEXTILES INC., C.P. 172, (535 ST-PIERRE), DRUMMOND-VILLE, P. QUE.

**HOMMES DEMANDES**

HOMME marié, sachant traire vaches, demandé pour ferme laitière. Logement fourni. Salaire selon expérience. MAURICE et ANDRÉ SURPRENANT, ST-VALENTIN (ST-JEAN), 347-7892 - 346-5853.

HOMME pour travail à l'année sur ferme laitière mécanisée. Logé, nourri. Salaire à discuter, selon qualification. Besoin immédiat. ST-ARMAND, 248-2301.

JEUNE homme sérieux pour travail sur ferme laitière. Ouvrage à l'année. Salaire selon expérience. S'adresser: THE-ODE ARCHAMBAULT, ST-DOMINIQUE (BAGOT). Tél.: 793-2585.

HOMME pour ferme laitière bien mécanisée. Salaire selon expérience. ADRIEN GIRARD, 248 RANG STE-GERMAINE, OKA, CTE DEUX-MONTAGNES, TEL.: 479-8575.

JEUNE homme sachant faire la traite avec traveuse, demandé pour travail sur ferme laitière tout l'hiver. Emploi immédiat. S'adresser à: J. ADRIEN ROBERT, STE-BRIGIDE, CTE IBERVILLE. Tél.: 293-6524.

JEUNE homme sérieux pour travail sur ferme mécanisée. Logé, nourri, salaire selon qualifications. GUY HALDE, BELOEIL. Tél.: 467-2017.

HOMME sérieux pour travail sur ferme mécanisée. Expérience dans la traite de vaches. Logé, nourri. Bon salaire. JEAN-MARIE DENIS, VAUDREUIL - 234-3539.

HOMME marié avec expérience dans les travaux de la ferme (animaux de boucherie). Logement fourni. Bon salaire. FERME NOTRE-DAME de ST-SULPICE, CTE L'ASSOMPTION. Tél.: 837-3663.

DEMANDONS 10 fils de cultivateurs pour récolte de légumes. Logement et nourriture sur place et de première classe. Salaire selon vos capacités. Durée du travail: 6 mois. LES JARDINIERS MODÈLES INC., SHERRINGTON, CTE NAPIERVILLE - 861-4672 - (30 milles au sud de Montréal).

JEUNE HOMME demandé pour ferme laitière mécanisée. Logé, nourri. S'adresser à FIRMEN DESJARDINS, 314 CÔTE SUD, STE-THERÈSE. Tél.: 435-4630.

HOMME pour travail sur ferme laitière. Logé, nourri, bon salaire. RÉJEAN GERMAIN, 32 ST-PHILIPPE, CAP SANTÉ, CTE PORTNEUF - 285-0675.

**MACHINES OUTILLAGE**

LES SYSTÈMES à traire CHOREBOY sont vendus et entretenus par le Centre Chore-Boy, 228, boulevard St-Joseph, St-Jean, Qué. et leurs agents autorisés dans la province.

TRACTEURS - M.F. 203 D avec chargeur M.F. - Massey-Harris 444 D avec chargeur - Cockshutt 30 avec chargeur - 2 Oliver 55 D - 2 Oliver 550 Gaz - Cockshutt 540 - Case 430D - Ferguson 20/85 - 3 Ford 8N et Jubilé - 4 M.F. 50 avec ou sans chargeur - 2 M.H. 22 - M.F. 35 D - 2 M.F. 35 gaz - 4 Charrues 1 raie, demi-défonçuses; 2 Râteaux Morrill 5 roues; 2 Presses No 10 M.F., presque neuves; 2 Presses Oliver 60T; Moissonneuse-Batteuse M.F. 35 Spé avec Pick-Up; Andaineuse VC 9 pi. - Moissonneuse Oliver 40, coupe 12 pi., presque neuve - Moissonneuse-Batteuse Oliver 18, tirée avec P.T.O. ou moteur auxiliaire - Epandeur Oliver à prise de force - Epandeur M.F. 15 et New Idea, 95 minots - Epandeur 18 M.F., prise de force. Toutes ces machines sont en bonne condition. Pour plus amples détails: A. CHAMPOUX & FILS, 15 NOTRE-DAME, WARWICK, CTE ARTHABASKA.

INTERNATIONAL - 460 Dièsel, servo-direction - 350 gaz - 400 gaz avec loader - 275 Dièsel - 250 Dièsel avec loader - 2 W-4 - 4 Super C - David-Brown 990 Dièsel, servo-direction avec loader - Case 430 Dièsel avec loader - Massey 165 Dièsel, servo-direction - Massey 35 Dièsel - Massey 35 gaz - Ferguson 85 - Massey-Harris 30 et 22 - Loader Davis-Massey - Oliver Super 55 - Fordson Super Major Dièsel - Cockshutt 60 et 20 avec sarclé - Ford 600 - Oliver 1600 Dièsel, servo-direction avec cabine - Batteuse traînante John-Deere - Fourragère Dion - Epandeurs à fumier, toutes marques - Arracheuse à patates International - Charrues, toutes marques, 2 et 3 rangs - Lieuses à blé d'Inde John-Deere et Massey-Harris - Moulins à battre, toutes marques, 2000, chacun - B. & D. EQUIPEMENT ENR., ST-DENIS, CTE ST-HYACINTHE. Tél.: 787-2105.

MOULANGE et Malaxeur à moulée, en parfait ordre, à vendre. ROGER GRÉGOIRE, STE-MARTINE, CTE CHATEAUGUAY. Tél.: 427-5165.

MOULIN à battre de marque Forano, sur pneus, 8 ans d'usage. Information: ROGER BESNER, VAUDREUIL-SUR-LE-LAC, CTE VAUDREUIL. Tél.: 513-234-4414.

"BULL DOZER" International, modèle TD-14A avec lame avant et arrière, en très bonne condition. Prix: \$4,500. - LÉONARD MENARD, VERCHÈRES. Tél.: 583-3457.

ARRACHE-PATATES Oliver, 1 rang, avec empocheuse - 2 Charrues Oliver à 2 versoirs - Faucheuse hydraulique Oliver - Laveuse et Classeuse d'œufs. ARMAND CHARBONNEAU, B.P. 715, STE-MARGUERITE, TROIS-RIVIÈRES OUEST, TEL.: 374-7617.

CHARRUE 5 raies, Cockshutt 4A, traînante, avec contrôle hydraulique. Excellente condition. Moitié prix. HENRI MONDRY, 353 BOUL. RICHELIEU, ST-BASILE-le-GRAND. Tél.: 658-2357.

ARRACHEUSE à betteraves à sucre à 1 rang, avec ou sans tracteur. ISIDORE DULUDE, ST-URBAIN, CTE CHATEAUGUAY. Tél.: 427-5400.

ATTENTION!! Fourragère New-Holland avec "Row Crop" 1 rang et barre de faux - Combine 93 avec pick-up International - Combine 105 avec pick-up International - Arracheuse à betteraves Scott-Wagner, prix spécial - Eplucheuse et Egreneuse New Idea, 2 rangs, presque neuves - Eplucheuse International, 1 rang, neuve, prix spécial - Andaineuse avec Conditionneur No 201, International - Andaineuse International No 163 - Massey-Ferguson 50 - John Deere 710 - Cockshutt 40 avec loader - Farmall H avec loader - B-275 gaz avec loader - John Deere 50 avec loader - B-250 dièsel - B-414 Dièsel - Massey-Harris 30 et 22 - Farmall H - W-4 - Ford 8N - Ferguson 20/85 - International 300 - International 350 Dièsel - Charrues usagées y compris Hydrain 4 socs - Hèrse à roulettes - Hèrse à ressorts - Faucheuses et une foule d'autres instruments aratoires, trop long à énumérer. CLAUDE JOYAL, ST-GUILLEAUME, VENDEUR AUTORISÉ INTERNATIONAL & DION et FRÈRES. Tél.: 396-2161.

TRACTEUR Cockshutt 550 Dièsel - Oliver 88 Dièsel - Massey-Harris 50 - Petits Ferguson et Ford - Pelle en avant pour tracteur Massey-Ferguson 35 - Souffleurs John Deere et Dion pour Silos - Batteuses Dion 22 X 32 pe usagées, une avec hache-paille - Moissonneuse-Batteuse No 35 Massey-Ferguson, automatique avec dévidoir ou pick-up - une No 64 traînante avec moteur McCormick - Andaineuse Massey-Ferguson automatique, 10 pi. - Epandeurs d'engrais sur pneus, 90 à 160 minots - Batteuse McCormick No 93 avec dévidoir ou pick-up et appareils à lin, 10 pi., de faux - Toutes ces machines agricoles sont usagées et en très bon ordre. J.-B. GIRARD, 194 RUE ST-DENIS, SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, COMTE ST-HYACINTHE, P.Q. - Tél.: 787-2013.

"BULK TANK" Zero, 45 bidons, lavage automatique - Tracteur Oliver 1600 - Charrue Oliver, 4 versoirs - Epandeur Oliver 570, sert aussi à l'ensilage - Silo Dion 16 X 41, déchargeur. ALFRED LAMBERT, 1035 ROYALE, ST-JEAN, ILE D'ORLÉANS TEL.: 829-2980.

MOULANGE mobile, à marteau, avec malaxeur de marque Owatonna, de 2,500 lb - Souffleur (Blower) à ensilage Massey-Harris, \$100. - TÉLÉPHONER: 246-3383.

MOULIN à battre de marque Forano, sur pneus, 8 ans d'usage. Information: ROGER BESNER, VAUDREUIL-SUR-LE-LAC, CTE VAUDREUIL. Tél.: 513-234-4414.

"BULL DOZER" International, modèle TD-14A avec lame avant et arrière, en très bonne condition. Prix: \$4,500. - LÉONARD MENARD, VERCHÈRES. Tél.: 583-3457.

ARRACHE-PATATES Oliver, 1 rang, avec empocheuse - 2 Charrues Oliver à 2 versoirs - Faucheuse hydraulique Oliver - Laveuse et Classeuse d'œufs. ARMAND CHARBONNEAU, B.P. 715, STE-MARGUERITE, TROIS-RIVIÈRES OUEST, TEL.: 374-7617.

CHARRUE 5 raies, Cockshutt 4A, traînante, avec contrôle hydraulique. Excellente condition. Moitié prix. HENRI MONDRY, 353 BOUL. RICHELIEU, ST-BASILE-le-GRAND. Tél.: 658-2357.

ARRACHEUSE à betteraves à sucre à 1 rang, avec ou sans tracteur. ISIDORE DULUDE, ST-URBAIN, CTE CHATEAUGUAY. Tél.: 427-5400.

ATTENTION!! Fourragère New-Holland avec "Row Crop" 1 rang et barre de faux - Combine 93 avec pick-up International - Combine 105 avec pick-up International - Arracheuse à betteraves Scott-Wagner, prix spécial - Eplucheuse et Egreneuse New Idea, 2 rangs, presque neuves - Eplucheuse International, 1 rang, neuve, prix spécial - Andaineuse avec Conditionneur No 201, International - Andaineuse International No 163 - Massey-Ferguson 50 - John Deere 710 - Cockshutt 40 avec loader - Farmall H avec loader - B-275 gaz avec loader - John Deere 50 avec loader - B-250 dièsel - B-414 Dièsel - Massey-Harris 30 et 22 - Farmall H - W-4 - Ford 8N - Ferguson 20/85 - International 300 - International 350 Dièsel - Charrues usagées y compris Hydrain 4 socs - Hèrse à roulettes - Hèrse à ressorts - Faucheuses et une foule d'autres instruments aratoires, trop long à énumérer. CLAUDE JOYAL, ST-GUILLEAUME, VENDEUR AUTORISÉ INTERNATIONAL & DION et FRÈRES. Tél.: 396-2161.

TRACTEUR Cockshutt 550 Dièsel - Oliver 88 Dièsel - Massey-Harris 50 - Petits Ferguson et Ford - Pelle en avant pour tracteur Massey-Ferguson 35 - Souffleurs John Deere et Dion pour Silos - Batteuses Dion 22 X 32 pe usagées, une avec hache-paille - Moissonneuse-Batteuse No 35 Massey-Ferguson, automatique avec dévidoir ou pick-up - une No 64 traînante avec moteur McCormick - Andaineuse Massey-Ferguson automatique, 10 pi. - Epandeurs d'engrais sur pneus, 90 à 160 minots - Batteuse McCormick No 93 avec dévidoir ou pick-up et appareils à lin, 10 pi., de faux - Toutes ces machines agricoles sont usagées et en très bon ordre. J.-B. GIRARD, 194 RUE ST-DENIS, SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, COMTE ST-HYACINTHE, P.Q. - Tél.: 787-2013.

TRACTEUR Cockshutt 550 Dièsel - Oliver 88 Dièsel - Massey-Harris 50 - Petits Ferguson et Ford - Pelle en avant pour tracteur Massey-Ferguson 35 - Souffleurs John Deere et Dion pour Silos - Batteuses Dion 22 X 32 pe usagées, une avec hache-paille - Moissonneuse-Batteuse No 35 Massey-Ferguson, automatique avec dévidoir ou pick-up - une No 64 traînante avec moteur McCormick - Andaineuse Massey-Ferguson automatique, 10 pi. - Epandeurs d'engrais sur pneus, 90 à 160 minots - Batteuse McCormick No 93 avec dévidoir ou pick-up et appareils à lin, 10 pi., de faux - Toutes ces machines agricoles sont usagées et en très bon ordre. J.-B. GIRARD, 194 RUE ST-DENIS, SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, COMTE ST-HYACINTHE, P.Q. - Tél.: 787-2013.

TRACTEUR Cockshutt 550 Dièsel - Oliver 88 Dièsel - Massey-Harris 50 - Petits Ferguson et Ford - Pelle en avant pour tracteur Massey-Ferguson 35 - Souffleurs John Deere et Dion pour Silos - Batteuses Dion 22 X 32 pe usagées, une avec hache-paille - Moissonneuse-Batteuse No 35 Massey-Ferguson, automatique avec dévidoir ou pick-up - une No 64 traînante avec moteur McCormick - Andaineuse Massey-Ferguson automatique, 10 pi. - Epandeurs d'engrais sur pneus, 90 à 160 minots - Batteuse McCormick No 93 avec dévidoir ou pick-up et appareils à lin, 10 pi., de faux - Toutes ces machines agricoles sont usagées et en très bon ordre. J.-B. GIRARD, 194 RUE ST-DENIS, SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, COMTE ST-HYACINTHE, P.Q. - Tél.: 787-2013.

TRACTEUR Cockshutt 550 Dièsel - Oliver 88 Dièsel - Massey-Harris 50 - Petits Ferguson et Ford - Pelle en avant pour tracteur Massey-Ferguson 35 - Souffleurs John Deere et Dion pour Silos - Batteuses Dion 22 X 32 pe usagées, une avec hache-paille - Moissonneuse-Batteuse No 35 Massey-Ferguson, automatique avec dévidoir ou pick-up - une No 64 traînante avec moteur McCormick - Andaineuse Massey-Ferguson automatique, 10 pi. - Epandeurs d'engrais sur pneus, 90 à 160 minots - Batteuse McCormick No 93 avec dévidoir ou pick-up et appareils à lin, 10 pi., de faux - Toutes ces machines agricoles sont usagées et en très bon ordre. J.-B. GIRARD, 194 RUE ST-DENIS, SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, COMTE ST-HYACINTHE, P.Q. - Tél.: 787-2013.

**POUSSINS, POULETTES**

POULETTES plus âgées, de tous âges, dindonneaux et canetons. Catalogue. TWEDDLE CHICKS, FERGUS, ONTARIO.

**REMEDES**

SOUFFREZ-VOUS D'HERNIES? Soulagement et confort. Pas de courroie sanguine. Pas d'élasticité. Pas d'acier. Écrire à: SMITH MANUFACTURING CO. Dept. 200, B.P. Preston, Ontario.

**TERRES A VENDRE**

VOULEZ-VOUS vendre votre ferme laitière? Écrivez à: H. POLL, Courtier spécialisé en fermes laitières, 1533, MCGREGOR, MONTREAL.

FERME, 120 arpents, bonne terre, favorable à toutes cultures, très bien égoûtée, bien bâtie, eau douce; avec ou sans roulant. OSCAR LIMOGES, ST-GUILLEAUME, CTE YAMASKA. Tél.: 396-5125.

TERRE à jardinage, 20 arpents dont 70 en culture. PAUL-EMILE LABELLE, 561, ROUTE RURALE 3, LAURENTIDES, (L'ASSOMPTION). (Fin de semaine seulement).

FERME, 140 arpents, avec ou sans roulant, maison moderne. JEAN GAUTHIER, RANG RUISSEAU, CÔTEAU DU LAC. Tél.: 456-3416, après 6 p.m.

7 ARPENTS de terre à vendre, à Drummondville. S'adresser à: JOSEPH BERGERON, STE-MAJORIQUE, CTE DRUMMOND.

FERME, 310 arpents, un mille du village. Bonne maison, bons bâtiments, puits artésien. OSCAR LIMOGES, R.R. 1, PRINCEVILLE (ARTHABASKA).

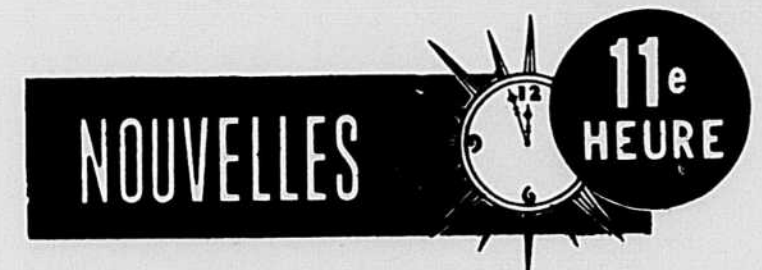
TERRE, 192 arpents cultivables, quota 50,000 lait nature, Montréal. Située St-Alexandre (St-Jean), route 7. - ANDRÉ CHARBONNEAU. Tél.: 346-5996.

TERRE à jardinage, 25 arpents drainés, avec roulant, poulailler, rucher, maison, chauffage central. JEAN-JACQUES PLOUFFE, ST-ESPRIIT-DE-MONT-CALM. - 839-6015.

ST-MARC, Cte Verchères, terre 153 arpents, très bien égoûtée. S'adresser à: GASTON JEANNOTTE, 265, DE MONTENACH, BELOEIL. Tél.: 467-5340.

TERRE, 155 arpents, tous cultivables. Bien bâtie. Quota de lait à Montréal. HERMAN LATREILLE, ST-HERMAS, R.R. 1. Tél.: 562-4286.

FERMES et commerces à vendre. Pour détails, écrivez à: DION & WILLIAMS ENR., COURTIERS EN IMMOBILIER, 240, RUE PRINCIPALE, L'AN-GUARDIEN, CTE ROUVILLE, P. QUE. (C.P. 111). - Mme Antoine Williams Agent - Luc Dion, Courtier, Professionnel. Tél.: 293-5693.



## OEUFs: les gros à la hausse

La plupart des marchés aux oeufs sont demeurés soutenus la semaine dernière. Les prix au producteur des catégories supérieures--surtout des gros--ont augmenté de 1 à 5 cents la douzaine à bon nombre d'endroits. La seule exception: fléchissement des A petits dans quelques régions. A peu près aucun changement à la cote des B et des C.

Prix moyens des A gros en cartons, lors de la fermeture, du gros au détail: 57.7¢ à Montréal, soit un peu plus de 2¢ que la semaine précédente; 52.2¢ à Toronto, hausse de 2 1/2 ¢.

Prix au producteur des oeufs non classés à Montréal: A extra gros et A gros, 48-49 et 45-46¢ respectivement, gain de 2¢ en chaque cas; aucun changement des A moyens à 32-33¢; le de moins à la cote inférieure des A petits à 19-21¢; les B et les C sont restés à 19-22 et 15-18¢ respectivement.

En Ontario, la demande régionale était active en faveur des A extra gros au point de dépasser pour la peine les approvisionnements dans certaines régions, même avec les arrivages complémentaires du Manitoba; on a aussi noté des excédents de A petits achetés pour décoquilage. A Montréal, la demande s'est maintenue bonne pour les A extra gros et gros, mais s'est ralentie pour les autres catégories.

Provinces atlantiques: ton soutenu à tous les marchés; arrivages régionaux suffisants pour répondre à une demande allant de passable à bonne.

**VOLAILLE: poulets légers en baisse**

Peu ou pas de changement la semaine dernière aux principaux marchés pour les diverses classes et les meilleures catégories de volailles. Quelques révisions seulement.

Volaille vivante: baisses de 1/2 ¢ la livre des poulets légers à Toronto, London et Regina; rappelons à ce sujet que les livraisons ont augmenté de 17% durant les sept premiers mois de l'année tandis que l'écoulement sur le marché intérieur ne croissait pas à un rythme tout à fait aussi rapide; à Toronto, des commerçants avaient tendance à réduire un peu leurs prix des poulets de 7 livres et plus.

Faisons le point sur le prix au producteur des poulets vivants de moins de 5 livres, de catégorie No 1 et en date du 9 septembre, dans les principales villes canadiennes: Halifax, Fredericton, Regina et Edmonton, 22¢ la livre; Montréal, 19 1/2 ¢; Toronto et London, 21 1/2 ¢; Winnipeg, 21 1/4 ¢; Vancouver, 23¢.

**PRIX: des A gros en 8 mois**

Les prix mensuels des oeufs A gros, du grossiste au détaillant et de janvier à août inclusivement, ont dépassé de 6¢ (Winnipeg) à 8.8¢ (Montréal) le niveau moyen de la période correspondante de l'an dernier. En août seulement, ces mêmes prix étaient supérieurs à ceux de l'an dernier à Toronto, mais inférieurs à Montréal, Winnipeg et Vancouver. Il se peut que la cote des A gros continue d'avancer en octobre par rapport à août dernier.

**PORCS: hausses générales de 25-50¢**

La presque totalité des marchés aux porcs ont marqué des gains modérés la semaine dernière: de 25 à 50 cents les 100 livres. Prix de base des porcs admissibles à l'indice moyen (100): Toronto, avance à \$37.25-\$38.45; Montréal, à \$35.50-\$36.25 comparativement à \$35.50 la semaine précédente; Winnipeg, marché ferme à \$37.95-\$39.55; marchés de l'Alberta, hausse généralisée de 40¢ à \$36.50; Saskatoon, également à la hausse ou \$37.40-\$38.15.

Volume des arrivages durant la semaine qui s'est terminée le 6 septembre: 122,670 ou quelque 14,100 têtes de moins que lors de la semaine correspondante de l'an dernier. Proportion de porcs admissibles à la prime de \$3 à la qualité: 12.3% dans l'ensemble du pays; 22.2% dans les provinces atlantiques; 11.9% au Québec; 11.4% en Ontario; 9% au Manitoba; 15.1% en Saskatchewan; 12.1% en Alberta, et 14.9% en Colombie.

**VEAUX: 50¢-\$1 de plus à Montréal**

Sauf sur les marchés de l'Est, peu de veaux de lait de poids léger la semaine dernière. Ceux de toute première qualité se vendaient \$32-\$40 à Toronto, où les catégories inférieures étaient soumises à des pressions et difficiles à écouler; à Montréal, les Bons et De choix valaient de 50¢ à \$1 plus cher les 100 livres à \$40.50-\$45.50. Ailleurs au pays, offre insuffisante pour justifier la fixation d'une cote valable.

**AGNEAUX: \$1 de plus à Toronto**

Peu de changement au marché des agneaux la semaine dernière. A Toronto, les Bons se vendaient \$1 de plus les 100 livres à \$26-\$29; Winnipeg, prix à peu près stables à \$22-\$24; aucun changement à Edmonton à \$23. Agneaux d'embouche ou d'engraissement à Winnipeg: \$23.50.

## Informations sur la vente du maïs-grain

Afin de renseigner les cultivateurs producteurs de maïs-grain sur les débouchés qui s'offrent à eux cet automne le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, par l'intermédiaire de son personnel de la région du Richelieu, organise à leur intention une journée d'information qui se tiendra à l'I.T.A. de St-Hyacinthe jeudi le 25 septembre prochain, à 2 h. p.m., salle B1-04.

Les propriétaires de séchoirs sont également invités à cette réunion au cours de laquelle M. Omer Dubois, spécialiste de la mise en marché de la région du Richelieu parlera des derniers développements touchant la mise en marché du maïs-grain.

En outre, M. Charles Généreux, gérant des achats de la Distillerie Melchers Ltée présentera un projet d'achat qui pourrait s'avérer éventuellement très intéressant pour les producteurs de maïs-grain de la région. M. Paul Custeau, président des Producteurs de Maïs-Grain sera aussi présent. M. Gaétan Lussier, coordonnateur régional de la région du Richelieu présidera l'assemblée.

Il est important que tous les intéressés soient présents: des informations très importantes leur seront données à cette occasion.

# REVUE des MARCHÉS



## PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des produits avicoles nous sont fournis par le Ministère fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

**MARDI, LE 16 SEPTEMBRE 1969**

La semaine passée, le prix des oeufs s'est accru de nouveau en raison des approvisionnements insuffisants et d'une bonne demande pour toutes les catégories.

Le marché de la volaille a continué d'être stable sans changement dans les prix. Les approvisionnements de poulets à griller furent élevés mais adéquats à une bonne demande. Le marché du gros poulet, de la poule et du dindon est demeuré le même.

### VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières  
Prix du gros au détail à Montréal

POULETS	
6 lb et plus.....	43c-45c
5 lb et moins de 6.....	43c-44c
4 lb et moins de 5.....	36c-37c
Poulets à griller et à frire (sous glace)	
Moins de 4 lb.....	34c-35c
POULES	
6 lb et plus.....	40c-41c
5 lb et moins de 6.....	40c-41c
4 lb et moins de 5.....	38c-40c
Moins de 4 lb.....	32c-33c
JEUNES DINDONS	
Moins de 10 lb.....	39c-41c
10 lb et moins de 16.....	42c-44c
16 lb et plus.....	39c-41c
Canards.....	60c-62c

### OEUF

Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douzaine)	
A-Extra-gros.....	64.5c
A-Gros.....	61.6c
A-Moyens.....	46.6c
A-Petits.....	33.6c
Prix de détail aux consommateurs à Montréal (cartons d'une douzaine)	
A-Extra-Gros.....	67c-72c
A-Gros.....	62c-66c
A-Moyens.....	49c-54c
A-Petits.....	37c-43c

## BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE  
LE 13 SEPTEMBRE 1969

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, .64¢, 93, .65¢. Prix de vente de la Commission Canadienne du lait, en 56 lb, .65¢.

### F.A.B. MONTREAL

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé, Canada 1ère catégorie, sacs, .20¢ à .22¢. Cylindre, Canada 1ère catégorie, sacs, .19¢ à .19½¢. Aliments du bétail, sacs, .16¼¢ à .17¢.

Poudre de lait de beurre, bétail, .14¢ à .14½¢.

Poudre de petit lait .03½¢ à .03¾¢.

Caséine 30 mailles .32¢ à .33¢ Lait évaporé, caisse 48 / 16 8.05.

Crème douce la livre, matière grasse (en bidon) .94¢.

Du 3 au 9 septembre 1969 inclusivement, le prix du fromage blanc classé no 1, .47.5¢, coloré .47.8¢ (lait cru).

### VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS	
7 lb et plus.....	23c
6 lb et moins de 7.....	21c
5 lb et moins de 6.....	20c
Poulets à griller et à frire	
Moins de 5 lb.....	19.5c
POULES	
7 lb et plus.....	18c-20c
6 lb et moins de 7.....	13c-15c
5 lb et moins de 6.....	10c-12c
Moins de 5 lb.....	09c-12c
JEUNES DINDONS	
Moins de 12 lb.....	25c
12 lb et moins de 20.....	25c
20 lb et plus.....	25c
Dindons adultes	
Moins de 20 lb.....	nil

### POMMES DE TERRE

LE 15 SEPTEMBRE 1969  
Ventes par les grossistes

Québec	50 lb 0.95-1.00
Québec, grenailles	50 lb -75
Québec, lavées	boisseau..2.00
N.-B.	50 lb 1.05-1.10
N.-B.	10 lb 0.28-0.30
I. P.-E.	50 lb 1.30-1.35
I. P.-E.	10 lb 0.36-0.37
Idaho Russet	50 lb 6.00
Wash. Russet	50 lb 5.75
N.-J., sucrées	boisseau...7.00

### MAÏS-GRAIN

Prix publié comme guide et basé sur la fermeture du marché de Chicago, le 12 septembre 1969.

TRACK MONTRÉAL  
PAR WAGON COMPLET

Jaune américain, no 3	
en vrac.....100 lb	\$2.94

## PORCS ABATTUS

Prix payés, lundi, le 15 septembre 1969

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de l'Est	Marché de Toronto
Prix de base	36.75	36.00	37.80-38.35
Truies	nil	nil	30.60

Depuis le 31 mars 1969, l'octroi du gouvernement fédéral au montant de \$3.00 sur la qualité des porcs est versé pour ceux qui obtiennent un indice de 105 et plus.

### PRIX PONDERÉ DU PORC TORONTO

(Semaine du 8 au 12 septembre 1969)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Moyenne
Prix non reçus					

Les 8, 9 et 10 septembre 1969

### MARCHE DE L'OUEST

Le prix de base pour les porcs demeure inchangé comparé à la semaine dernière. Aucune truie.  
Prix de base: 105 à \$36.25.

## FRUITS ET LÉGUMES

LE 15 SEPTEMBRE 1969  
Ventes par les producteurs

POMMES: Transparente et Duchesse 1.25 - 1.75, Lobo 2.50 - 2.75, Melba 2.00 - 2.25 / boisseau.

TOMATES: Rouges 0.80 - 1.00 / 20 lb, 0.50 - 0.80 / 15 lb, Roses 0.90 - 1.25 / 20 lb, 0.80 - 0.90 / 15 lb.

### LEGUMES

POMMES: Transparente et Duchesse 1.25 - 1.75, Lobo 2.50 - 2.75, Melba 2.00 - 2.25 / boisseau.

AUBERGINES: 2.25 - 2.50 / boisseau.

BETTERAVES: 0.75 / doz, 2.00 / 50 lb.

BLE D'INDE: 0.22 - 0.25 / doz.

BROCOLI: 2.75 / 12.

CAROTTES: 0.50 - 0.70 / doz, 1.50 / 50 lb, 1.90 - 2.25 / 24 cellos de 2 lb.

CELERI: 2.50 - 3.00 / 2 doz.

CHICOREE & ESCAROLE: 1.25 - 1.50 / doz.

CHOUX: 1.40 - 1.50 / 18, Rouges 2.25, Savoy 3.50 / 12.

CHOUX DE BRUXELLES: 4.00 / 16 pintes.

CHOUX CHINOIS: 2.25 - 2.50 / 15.

CHOUX-FLEURS: 2.25 - 3.00 / 12.

CIBOULETTE: 0.75 - 0.90 / doz.

CITROUILLES: 3.00 - 4.00 / doz. Hubbard 2.50 - 2.75 / doz.

Courgettes 2.50 - 2.75 / 20 lb, Marrow 1.50 / manne.

CONCOMBRES: 0.30 - 0.40 / doz, à mariner 2.00 - 5.00 / boisseau.

ECHALOTTES: 0.50 / doz.

EPINARDS: 2.00 / boisseau.

FEVES: Jaunes 3.00 - 3.50, vertes 3.50 - 3.75 / 20 lb.

LAITUE: Iceberg 1.75 - 2.25 / 18 Frisée 1.50 / 24, Boston 1.75 - 2.00 / 16, Romaine 1.50 - 1.75 / 18.

OIGNONS: 0.90 - 1.00 / paquet de 12, 2.00 - 2.25 / 50 lb.

PA NAIS: 3.00 / boisseau.

PERSIL: 0.65 - 0.75 / doz. de paquets.

PIMENT: 3.00 - 4.00 / boisseau.

POIREAUX: 1.00 / doz.

RADIS: 0.40 - 0.50 / doz, 2.00 - 2.25 / 30 cellos de 6 oz.

RUTABAGA: 1.50 - 1.75 / 50 lb, 2.00 - 2.25 / boisseau.

PATATES: 0.95 - 1.00, grenailles 0.75 / 50 lb, lavées 2.00 / boisseau.



## ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G.; Maher W.H. Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél.: 935-4638.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe Saint-Charles, lundi, le 15 septembre 1969.

Les réceptions: 706 bovins, 482 veaux, aucun porc, aucun agneau ni mouton.

Les réceptions de bovins, lundi, comptaient à peu près cent têtes de plus que lundi dernier et se composaient de 381 bouvillons, 285 taures et vaches ainsi que de 40 taureaux. Toutes les classes et catégories étaient en assez bonne demande et le marché était actif. Les prix payés pour les taures, vaches et taureaux étaient de stables à fermes comparés à lundi dernier tandis que ceux payés pour les bouvillons étaient de \$1.00 à \$2.00 de moins en certains cas.

Les réceptions de veaux de lundi étaient un peu plus nombreuses que celles de lundi dernier et se composaient de sujets de qualités mélangées. Toutes les classes étaient en bonne demande et le marché était actif. Les veaux pesants et les veaux de chaudière ont rapporté des prix variant de \$28.00 à \$38.00 selon la qualité. Les prix payés pour les veaux de lait étaient de stables à fermes comparés à lundi dernier.

Le prix de base des porcs, cette semaine, est de \$0.50 de plus que la semaine dernière, soit \$36.75.

Aucune réception d'agneaux ni de moutons.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi, le 15 septembre 1969.

Les réceptions: 516 bovins, 491 veaux, 80 porcs, aucun agneau ni mouton.

Lundi, à l'ouverture du marché, les réceptions de bovins étaient plus nombreuses que celles de lundi dernier et se composaient surtout de vaches laitières de diverses qualités. Le marché était modérément actif et la demande assez bonne pour toutes les classes. Les offres de bouvillons et taures étaient très peu nombreuses. Les vaches et les taureaux se vendaient à des prix variant de stables à légèrement inférieurs comparés à ceux obtenus à l'ouverture du marché de la semaine dernière.

Les arrivages de veaux étaient moins nombreux que ceux de lundi dernier et se composaient de sujets de diverses qualités. Toutes les classes étaient en demande et le marché était actif. Les diverses catégories offertes en vente rapportaient à l'ouverture du marché des prix légèrement inférieurs mais, par la suite, ils se sont améliorés et redevenaient stables comparés à ceux de lundi dernier.

Le prix de base des porcs, cette semaine, est de \$0.50 plus élevé que celui de la semaine dernière soit \$36.00.

Aucune réception d'agneaux ni de moutons.

### MARCHE DE L'OUEST

BOUVILLONS	
Choix.....	31.00-31.75
Bons.....	29.10-30.85
Moyens.....	27.00-28.75
Communs.....	23.00-26.75

VACHES	
Les meilleures.....	25.50
Bonnes.....	24.00-25.25
Moyennes.....	22.50-23.75
Communes.....	21.00-22.25
Très communes.....	17.50-20.75

TAUREAUX	
Bons.....	25.50-27.50
Ventes jusqu'à.....	29.00
Communs et moyens.....	21.00-25.25

TAURES	
Choix.....	aucune
Bonnes.....	26.00-26.75
Moyennes.....	25.00-25.75
Communes.....	21.00-24.75

VEAUX DE LAIT	
Bons.....	41.00-45.50
Ventes jusqu'à.....	46.00
Moyens.....	38.50-40.50
Communs.....	23.00-37.50

AGNEAUX	
Bons.....	aucun
Lots mélangés.....	aucun
Pour l'abattage rituel.....	aucun
Communs.....	aucun

MOUTONS	
Bons.....	aucun
Communs.....	aucun

### MARCHE DE L'EST

BOUVILLONS	
Choix.....	aucun
Bons.....	aucun
Moyens.....	aucun
Communs.....	26.00-28.25

VACHES	
Les meilleures.....	24.75-25.50
Bonnes.....	23.00-24.50
Moyennes.....	21.50-22.75
Communes.....	19.50-21.00
Très communes.....	15.00-19.00

TAUREAUX	
Bons.....	25.00-26.25
Ventes jusqu'à.....	27.50
Communs et moyens.....	21.50-24.50

TAURES	
Choix.....	aucune
Bonnes.....	aucune
Moyennes.....	24.25
Communes.....	18.75-22.75

VEAUX DE LAIT	
Bons.....	40.00-43.50
Ventes jusqu'à.....	46.00
Moyens.....	35.00-39.50
Communs.....	20.00-34.50

AGNEAUX	
Bons.....	aucun
Lots mélangés.....	aucun
Pour l'abattage rituel.....	aucun
Communs.....	aucun

MOUTONS	
Bons.....	aucun
Communs.....	aucun

# LES GROSSES FERMES LAITIÈRES ADOPTENT LE GROS Zero

Et c'est le secret  
de leur envergure!

Jusqu'à  
4,000  
gallons  
de capacité

•  
Modèles à  
vide et  
sans  
vide

REFROIDISSEURS EN VRAC

**Zero**  
ENTIÈREMENT AUTOMATIQUES  
À VIDE ET SANS VIDE  
- à laveuse intégrée automatique  
Spatter-Spray

*Rien d'étonnant! Le système intégré de nettoyage SPATTER-SPRAY à pousser économise des heures de temps et de travail et nettoie mieux le réservoir!*

Administrateurs avisés, les gros producteurs de lait recherchent sans cesse des façons d'économiser temps et travail et de hausser la qualité du lait. Aussi de plus en plus d'entre eux installent-ils des REFROIDISSEURS DE LAIT EN VRAC ZERO ENTIÈREMENT AUTOMATIQUES.

Le ZÉRO — de modèle à vide ou sans vide — économise plus de temps et de travail que tout refroidisseur de lait en vrac qu'on ait construit. Il diminue fortement les frais de manutention du lait et aide à produire un meilleur lait, source de profits accrus.

Le système intégré et breveté de nettoyage et d'assainissement automatiques SPATTER-SPRAY de Zero et la forme arrondie expliquent cet avantage. Le nettoyage est facile. Une fois le réservoir vidé, il suffit de remplir le bocal de détergent, de régler le minuteur automatique, de déplacer le commutateur... et le ZÉRO se lave, se rince et s'assainit de lui-même — il est autant à bouton-poussoir que votre laveuse. Vous avez des heures de plus pour d'autres travaux.

Le ZÉRO est le seul refroidisseur en vrac de ferme à système entièrement automatique et intégré de nettoyage et d'assainissement. Tout est intégré, y compris les commandes et le bocal de détergent. Pas de perte de temps et de travail par des gicleurs ou dispositifs de fortune à raccorder, à insérer dans le réservoir, à retirer, à débrancher, à laver et à remiser entre les nettoyages.

Meilleur nettoyage — moins de bactéries. La photo de droite montre à l'oeuvre le système intégré SPATTER-SPRAY de lavage et d'assainissement automatiques. Voyez comme les éléments tournants

propulsent des jets croisés de détergent, en tornade, contre les flancs en acier inoxydable du refroidisseur ZERO, ses extrémités et ses couvercles scellés. La forme arrondie évite les coins inaccessibles. Les statistiques officielles démontrent que le nombre des bactéries diminue fortement.

Système électrique entièrement intégré, de toute sécurité. Finis les dangers dus aux planchers, aux chaussures et à l'outillage humides! Le ZERO est le seul refroidisseur en vrac de ferme à système de nettoyage électrique intégré et sûr.

On peut installer un ZERO plus gros sans agrandir la laiterie. Le gros ZERO a de plus forts diamètres que les refroidisseurs en vrac de modèles ordinaires. Bien souvent, on peut donc placer un réservoir de plus forte capacité dans le même espace de laiterie qu'occupe un modèle ordinaire plus petit. Il existe aussi un modèle à cloison.

Moins cher que vous ne le pensez. Même avec le système breveté et entièrement intégré et automatique de nettoyage SPATTER-SPRAY, les économies dues au format compact et à la grande production permettent d'offrir le ZERO à des prix comparables à ceux de refroidisseurs moins efficaces et de moindre qualité.

Pour vous renseigner à fond sur les refroidisseurs de lait en vrac ZERO entièrement automatiques à vide et sans vide, pourvus du système intégré de nettoyage et d'assainissement automatiques SPATTER-SPRAY, et sur l'installation ZERO la plus proche de chez vous, postez le coupon aujourd'hui même!

ZERO MANUFACTURING CO.  
776-V, Duncan Ave. Washington, Mo. 63090 U.S.A.

COUVERCLES SCÉLLÉS  
SANS POUSSIÈRE  
NI INSECTES



Isolant de  
mousse  
d'uréthane

Réglez  
le cadran -  
déplacez le  
commutateur  
- et le ZÉRO  
se lave,  
se rince  
et s'assainit  
de lui-même!



Voici à l'oeuvre le système breveté et entièrement intégré SPATTER-SPRAY de nettoyage et d'assainissement automatiques. Le gros ZERO de 4,000 gallons ci-dessus a trois éléments tournants qui lancent des jets croisés de détergent contre tout l'intérieur d'acier inoxydable et le nettoient et l'assainissent à fond.

## POUR VOUS RENSEIGNER, POSTEZ LE COUPON

ZERO MFG. CO. a/s de LA TERRE DE CHEZ NOUS  
Dép. 776-V, 515, avenue Viger, Montréal 132, Québec

Veuillez me renseigner à fond GRATUITEMENT sur les refroidisseurs entièrement automatiques ZERO à vide et sans vide, pourvus du système intégré de nettoyage et d'assainissement automatiques SPATTER SPRAY, et sur l'installation ZERO la plus proche de chez moi. Je suis intéressé au:

- Nouveau refroidisseur de lait en vrac à vide ZERO entièrement automatique.  
 Nouveau refroidisseur de lait en vrac sans vide ZERO entièrement automatique.  
 Nouveau système complet de traite à pipeline et à double vide ZERO CONCORD.

Nom.....  
Marque du réservoir actuel..... Son âge.....  
Dimensions de la laiterie..... Nombre de bêtes.....  
Marque de ma trayeuse actuelle..... Son âge.....  
Adresse..... Tél.....  
Ville..... Prov.....

57—F